

Louis Ducros, Rome. L'arc de Constantin, plume et encre de Chine, aquarelle et rehauts de gouache et d'huile, 74.8 x 107.5 cm, [v. 1785-1793]. MCBA, inv. 817.





Histoire et archéologie

BIBLIOTHEQUE
ITALIQUE
ou
HISTOIRE LITTERAIRE
DE L'ITALIE.

Septemb. Octob. Novemb. Decemb. 1732.
TOME QUINZIEME.



A GENEVE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& COMPAGNIE, Libraires & Imprimeurs.
MDCCXXXII.



BIBLIOTHEQUE
ITALIQUE
ou
HISTOIRE LITTERAIRE
DE L'ITALIE.

Janvier, Fevrier, Mars, Avril. 1728.
TOME PREMIER.



A GENEVE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& COMPAGNIE, Libraires & Imprimeurs.
MDCCXXVIII.

Gibbon et les historiens lausannois

Béla Kapossy

Edward Gibbon, dans ses *Mémoires*, donne un compte rendu de son premier séjour à Lausanne, de 1753 à 1758, et décrit le *furor studiosus* avec lequel il se fraya sa voie à travers une liste impressionnante d'ouvrages savants de théologie, de philosophie, d'histoire ancienne et moderne, de littérature française et latine, de droit naturel, de théorie politique et de géographie. Son plan de travail, suivi sous l'étroite surveillance de son tuteur, le ministre protestant Daniel Pavillard, a déjà fait l'objet d'études assez détaillées, car il est considéré à juste titre comme contenant des indices importants sur le retour au protestantisme du jeune catholique converti qui allait devenir le plus grand historien du XVIII^e siècle¹. Le présent article se donne pour but d'examiner l'influence des historiens suisses, et en particulier lausannois, sur la formation intellectuelle du jeune Gibbon.

Nous savons par ses *Mémoires* qu'il étudia la *Logique* de Jean-Pierre de Crousaz, savant qu'il comparait à Locke et à qui il savait gré de diffuser « a more liberal spirit among the Clergy and the people of the Pays de Vaud »². Crousaz cependant pourrait également avoir intéressé l'historien en formation, parce que dans l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, très volumineuse critique du scepticisme de Bayle publiée en 1733³, Gibbon aurait trouvé une réhabilitation en règle de la vérité historique, particulièrement importante pour les historiens protestants suisses du XVIII^e siècle qui étaient empressés de tourner le dos aux âpres disputes confessionnelles. Par le catalogue de sa bibliothèque, nous apprenons en outre que Gibbon possédait un grand nombre d'ouvrages d'historiens suisses, parmi lesquels figurent Johann Rudolf Gruner, Johann Heinrich Hottinger, Charles Guillaume Loys

de Bochat, Abraham Ruchat, Friedrich Samuel Schmidt, Josias Simmler, Aegidius Tschudi et Alexander Ludwig von Wattenwyl. Durant son premier séjour à Lausanne, Gibbon se plongea dans l'étude approfondie de plusieurs d'entre eux, et après son second séjour, dans les années 1760, il nourrit même le dessein d'écrire une histoire des républiques suisses, projet dont il fut finalement dissuadé par les commentaires venant des membres d'un cercle de lecture à Londres à qui il avait soumis une première partie de son texte⁴. L'histoire et les historiens de la Suisse ne lui étaient donc pas inconnus. Pourtant, en se remémorant son premier séjour à Lausanne, Gibbon n'indiqua aucun de ces noms parmi ceux qu'il prétendait d'avoir influencé sa formation d'historien. Plus fructueuses furent ses rencontres avec les œuvres de Pietro Giannone, auteur d'une *Histoire civile du royaume de Naples*, qui un moment trouva refuge à Genève, de l'abbé de la Bléterie, biographe de l'empereur Julien, et de Blaise Pascal, dont les *Provinciales*, de l'aveu même de Gibbon, lui avaient appris à manier « the weapon of grave and temperate irony even on subjects of Ecclesiastical solemnity »⁵.

Chez les spécialistes de Gibbon, on ne trouve généralement non plus aucune mention de l'influence que les historiens lausannois pourraient avoir exercée sur le jeune homme. Une des biographes de Gibbon, Patricia Craddock, expédie Loys de Bochat, successeur de Barbeyrac à la chaire d'histoire et de droit naturel, l'agrémentant au passage du qualificatif de « grosse grenouille dans la petite mare lausannoise »⁶. Michel Baridon reconnaît du moins la richesse culturelle du milieu lausannois, lorsqu'il écrit que Gibbon « vivait dans une atmosphère de recherche intellectuelle qui cherchait à s'affranchir de toutes les

Fig. 1. Exemplaires de la *Bibliothèque italique, ou Histoire littéraire de l'Italie*, Genève, Marc-Michel Bousquet, 1728-1734. BCUL, cote B 1558/1-18.

orthodoxies», tandis que selon Brian Norman, l'influence de Loys de Bochat fut personnelle plus qu'intellectuelle⁷.

Quelque chose aurait-il échappé à ces auteurs ? Est-ce que Gibbon fut complètement honnête en passant sous silence ses lectures des historiens lausannois ? Ce qui est certain, c'est que dans la première moitié du XVIII^e siècle, il existait à Lausanne une culture historique très animée où les formes traditionnelles d'érudition et de recherche sur les antiquités étaient mises en présence des champs nouveaux de l'histoire civile et de l'histoire philosophique. La *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie* [fig. 1], que Marc-Michel Bousquet fit paraître de 1728 à 1734 dans le but de rendre l'érudition italienne accessible à un large lectorat français, est un bon exemple de la fécondité de ce mélange de différents genres historiographiques⁸. Outre des traductions de mémoires de l'antiquaire vénitien Scipione Maffei et des comptes rendus des travaux de Ludovico Antonio Muratori, cette revue montrait un vif intérêt pour l'œuvre de Pietro Giannone, dont les éditeurs de la *Bibliothèque italique* étaient en train de traduire en français l'*Istoria civile del regno di Napoli*⁹. À Lausanne comme ailleurs, les historiens pratiquaient différentes formes de recherche historique en même temps. Charles Guillaume Loys de Bochat [fig. 2], qui comptait parmi les fondateurs de la revue et que Gibbon, dans son journal de voyage en Suisse à l'automne 1755, honora au titre du « plus savant antiquaire qu'il y eut alors en Suisse »¹⁰, publia des ouvrages sur le droit naturel et les antiquités suisses, et travaillait à une histoire du droit public suisse, que certains de ses contemporains rangeaient dans la catégorie de l'histoire philosophique¹¹. Dans son « Commonplace Book », un recueil de citations commencé en mars 1755, pour les entrées concernant l'administration des provinces de l'Empire romain, Gibbon s'appuya sur l'ouvrage que Loys de Bochat avait fait paraître en 1747, les *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*¹². Après la mort de l'historien lausannois en 1754, date qu'il nota soigneusement, Gibbon eut accès à sa riche bibliothèque de la Grotte grâce à son ami Georges Deyverdun, le neveu de Loys de Bochat, qui était alors chargé de classer les manuscrits de ce dernier. Lorsqu'il rendit visite à la veuve Loys de Bochat en 1763, Gibbon se souvint avec tendresse de la vie sociale qu'il avait rencontrée à la Grotte lors de son premier séjour à Lausanne : « On trouvoit alors dans sa maison une société choisie, des petits soupers, de l'esprit, et de bonne conversation. »¹³ Quel que soit l'intérêt que Gibbon, à ses débuts, ait pu trouver aux ouvrages de Loys de Bochat, il s'en distancie clairement lors de son séjour de 1763-1764, tout comme



Fig. 2. Heinrich Pfenninger, *Portrait de Charles Guillaume Loys de Bochat (1695-1754)*, gravure d'après « B. [sic : Robert] Gardelle », paru dans Leonhard Meister, *Helvetiens berühmte Männer*, Zürich, H. Pfenninger, 1799. BCUL, cote AZ 1845/1.

il se distancie des autres Lausannois. Il déclara alors que sa propre conception de l'histoire avait considérablement évolué, ce qui l'amena à qualifier les *Mémoires critiques* de « vaine et futile science des Etymologies! »¹⁴ Gabriel Seigneux de Correvon (p. 335, fig. 2), boursier de la ville, un des hommes de lettres les plus actifs et les plus distingués de Lausanne, qui en plus de ses travaux historiques et de ses écrits d'économie politique, publia aussi des *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités* [fig. 3], n'est nullement mieux traité¹⁵. En novembre 1763, au retour d'une visite dans la demeure de Seigneux, Gibbon écrit en effet : « Il est un bonhomme, mais un petit esprit de province, qui croit que l'Europe entière n'est occupée que de sa personne. »¹⁶ Il s'en sort tout de même mieux qu'Abraham Ruchat, ministre protestant et professeur de rhétorique, auteur d'une *Histoire de la Réformation en Suisse*, traducteur de John Tillotson en français, auteur également d'une grammaire hébraïque, d'un *Traité des poids, des mesures et des monnoyes dont il est parlé dans l'Écriture Sainte*, et des célèbres *Délices de la Suisse*, qui en décrivent les constitutions politiques, les mœurs et la culture : de fait et

bien que Gibbon possédât un exemplaire de l'*Histoire de la Réformation*, il n'est fait mention du nom de Ruchat dans aucune de ses lettres ou de ses ouvrages¹⁷.

Pour chercher à savoir quelle influence les historiens lausannois purent exercer sur le jeune Gibbon, il serait peut-être préférable de diriger l'attention non pas en particulier sur les auteurs de certains ouvrages précis, mais plutôt sur les traits caractéristiques de la nouvelle science historique pratiquée à Lausanne dans la première moitié du XVIII^e siècle. En attendant une synthèse sur l'historiographie lausannoise à l'époque des Lumières, étude qui reste à écrire et qui devrait aller d'Abraham Ruchat à Frédéric-César de La Harpe, en passant par Antoine Court de Gébelin et Alexandre César Chavannes, trois de ses caractéristiques pourront être utilement mises en évidence et brièvement décrites ici¹⁸. La première est ce que nous pourrions appeler la nouvelle figure de l'historien. Des auteurs comme Bochard, Ruchat ou Seigneux aimaient à se qualifier eux-mêmes d'historiens plutôt que de simples « Faiseurs de Chroniques, qui se sont arrogés le titre d'Historiens »¹⁹. Selon eux, les chroniqueurs alignent des dates et des faits dans l'ordre chronologique, tandis



Fig. 3. Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités*, Yverdon, [F.-B. de Felice], 1770. BCUL, cote 1R 112/1-2.

que les historiens cherchent à expliquer les réalités politiques, sociales et culturelles qui aident leurs contemporains à mieux comprendre à la fois le passé et le présent. C'est ce qui, aux yeux de Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles, le biographe de Loys de Bochat, explique pourquoi celui-ci renonça à sa tentative de traduire en français la *Beschreibung Helvetischer Geschichte* de son quasi-contemporain bernois Johann Jakob Lauffer :

A l'ennui & au dégoût d'un tel travail pour un homme de génie, se joignirent d'autres raisons. Les premières Origines d'un peuple, ses Loix, ses Mœurs, ses Usages, son Commerce, son Gouvernement & sa Religion sont des objets intéressans pour qui sait le considérer dans leur vrai point de vuë. Un Philosophe y étudie l'histoire de l'esprit humain ; un homme d'Etat fait la comparaison des anciens ressorts de la machine politique, avec la constitution présente, & ce sont, pour le Jurisconsulte, des sources de lumière pour l'explication & l'interprétation d'un grand nombre d'usages & de loix inintelligibles souvent sans ce secours. Il y avoit, dans l'histoire de Lauffer, un grand vuide sur tous ces articles.²⁰

Lorsqu'il enseignait à l'Académie de Lausanne, Loys de Bochat, toujours selon Clavel de Brenles, appliquait une « méthode philosophique de traiter l'histoire », ce qui voulait dire laisser de côté « tous ces détails ennuyeux & indifférens qui surchargent inutilement la mémoire des jeunes gens » et mettre l'accent sur le commentaire des événements importants pour la compréhension des « principes du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Public, de la Politique & de la Morale ». ²¹ Loys de Bochat lui-même expliqua son idée en détail en 1743, lors d'une réunion de la Société du comte de la Lippe, réunion où le rédacteur du procès-verbal n'était autre que Daniel Pavillard²². S'opposant à l'avis de l'intervenant principal, Jacques Bibaud, marquis du Lignon, réfugié huguenot établi à Lausanne, Loys de Bochat croyait à l'importance fondamentale de l'histoire pour la formation de l'esprit humain. C'est elle qui enseigne l'origine des arts et des sciences, ainsi que leurs progrès. Même si l'étude de l'histoire n'inclut pas directement les sciences elles-mêmes, en révélant les conditions dans lesquelles les mathématiques, la physique et la médecine ont évolué et se sont perfectionnées, elle dresse une esquisse historique de l'esprit humain, laquelle lui paraît indispensable pour toute activité scientifique : « On ne parviendra jamais à aquerir ces connoissances sans l'étude de l'Histoire. »²³ L'historiographie produit le meilleur lorsqu'elle trouve le juste équilibre entre le détail des faits et la réflexion philosophique. La simple accumulation de faits

est inutile parce qu'elle ne dit rien de la manière dont ces faits se relient entre eux, tandis que l'histoire purement philosophique ne laisse rien d'autre au lecteur que les spéculations de l'auteur lui-même. C'est ce qui, de l'avis de Loys de Bochat, fait l'inutilité de tout abrégé d'histoire, car en effet, « il n'y a que les réflexions que l'Historien fait, ou qu'il met en état de faire qui instruisent ». En conséquence, les historiens les plus instructifs sont ceux qui abordent leur sujet dans une perspective la plus large possible, ce qu'il appelle les « Histoires étendues » : « non celles qui rapportent le plus de faits simplement, mais qui récitent un plus grand nombre de circonstances de chaque fait, qui découvrent l'enchainure des événements, les causes et les effets de chacun ». Dans la pratique, cela signifie que les historiens devraient considérer leur champ d'étude, que ce soit l'histoire d'une nation ou d'un événement, comme faisant partie du contexte plus large de l'histoire de la civilisation européenne. Cette idée de l'histoire que défend Loys de Bochat, en associant l'intérêt des antiquaires pour les objets, l'érudition humaniste et la philosophie, ne semble pas très éloignée de cette sorte d'historiographie philosophique d'humaniste tardif dont Momigliano, dans un essai fameux, a vu en Gibbon le premier véritable représentant²⁴.

La seconde caractéristique de l'historiographie pratiquée à Lausanne au début de l'époque des Lumières est en rapport direct avec l'idée que l'on s'y faisait de la figure de l'historien : il s'agit de l'importance accordée à la lecture critique des sources et aux recherches dans les archives. Abraham Ruchat [fig. 4], par exemple, aimait à souligner qu'être historien signifie souvent passer au crible des manuscrits et des volumes poussiéreux conservés dans différentes archives locales. On ne peut faire œuvre d'historien en restant cloîtré dans son cabinet d'étude et en se contentant de consulter les ouvrages que la bibliothèque publique locale se trouve posséder par hasard. Au contraire, l'historien a le devoir de se mettre à la recherche des sources nécessaires pour son sujet et de cultiver des relations avec des collègues partageant ces conceptions et favorablement disposés, avec des collectionneurs et des archivistes prêts à ouvrir leurs fonds. C'est précisément ce que Ruchat, dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*, de 1707, affirme avoir fait : « J'ai été assez heureux pour découvrir en divers lieux plus de matériaux, que je n'espérois d'en trouver. Dans l'espace de dix mois, que je me suis occupé à en ramasser, j'ai déjà recueilli de quoi composer un Volume raisonnable. »²⁵ Dans *l'Histoire de la Réformation en Suisse* (1727), Ruchat rappelle le zèle dont il a fait preuve en tant que chercheur : « Je voyageai même en divers endroits de la Suisse, pour voir les Archives des Villes, & les Bibliothèques publiques », afin d'y « déchiffrer

une infinité de vieux Manuscrits, en papier & en parchemin, Latins, François & Allemands: ce qui est le travail le plus rebutant & le plus rude que je connoisse.»²⁶ [fig. 5]

Il n'était cependant pas toujours facile de se procurer les matériaux d'archives²⁷. Selon Ruchat, l'histoire ecclésiastique faisait probablement exception dans le sens où les historiens avaient effectivement accès aux sources, du moins à l'époque de ses premières recherches. Il n'en allait pas de même de l'histoire ancienne de la Suisse, où les documents faisaient défaut. Les quelques monuments et objets conservés ne suffisaient pas, ainsi que l'écrit Ruchat, pour une reconstitution détaillée de l'ancienne société suisse: «Les Suisses n'ont hérité de leurs Ancêtres d'aucune bonne Relation de leurs Actions; ils n'ont point d'anciens Mémoires, qui puissent passer pour authentiques & auxquels on puisse avoir recours pour écrire l'Histoire des siècles passés.»²⁸ Les choses allaient changer avec l'apparition d'un nouvel intérêt scientifique pour les ruines d'*Aventicum* dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Mais avant ce développement, les historiens étaient toujours obligés de se fonder sur les travaux et les méthodes des antiquaires d'autrefois. C'est fort probablement ce qui explique pourquoi Loys de Bochat, par ailleurs plus tourné vers l'histoire philosophique, considérait, dans ses *Mémoires critiques*, que l'étymologie était l'outil le plus approprié pour faire apparaître l'identité culturelle des Suisses de jadis²⁹.

La plus grande difficulté concernait cependant l'histoire politique et l'histoire du droit public. Pour Ruchat, l'étroite surveillance de l'accès aux archives publiques, et déjà la complexité même du Corps helvétique, ainsi que l'animosité latente entre les partis confessionnels, posaient un obstacle majeur à tout historien se proposant d'écrire une histoire indépendante de la Suisse:

... mais où trouvera-t-on parmi les Suisses un homme, qui ait une connoissance assés parfaite du Genie, des Faits, de la forme du Gouvernement & de la Politique de tous ces Cantons, pour en pouvoir donner une Relation suivie? [...] On sait que la jalousie, l'envie & peut-être d'autres motifs, font tenir extrêmement secret tout ce qui se traite dans les Conseils: où prendre donc les Memoires & les Pièces authentiques, dont a besoin un Historiographe?³⁰

Alors que dans les monarchies, après la mort du souverain ou l'extinction de la famille régnante, les historiens pouvaient généralement rendre leur verdict en toute franchise sans avoir à craindre des répercussions, une telle liberté académique était en revanche quasiment impossible dans une république ou une aristocratie, où les mêmes familles détenaient les plus hautes charges et se les transmettaient



Fig. 4. Anonyme, *Portrait d'Abraham Ruchat* (1680-1750), huile sur carton, 22.9 x 17.2 cm, [v. 1730-1740]. MHL, inv. I.32.Ruchat Abrah.1.

de génération en génération. En Suisse, de ce fait, «un Historien sincère, qui voudroit toucher cette corde, devoit prendre avant toutes choses une resolution déterminée de s'immoler pour la Vérité & pour la Patrie»³¹. Il y avait peut-être quelque outrance dramatique à assimiler la figure de l'historien suisse à celle du héros romain Caius Mucius Scaevola, mais c'était une bonne manière d'exprimer le sentiment des historiens qui, au début du XVIII^e siècle, tentaient d'écrire une histoire détaillée du droit public suisse. Par Clavel de Brenles, nous savons que Loys de Bochat, malgré son vaste réseau de relations dans toute la Confédération, n'acheva jamais son projet d'histoire du droit public. Le juriste bâlois Isaak Iselin, après son retour de l'Université de Göttingen en 1748, ne réussit pas mieux dans sa tentative et dut reconnaître qu'une telle entreprise

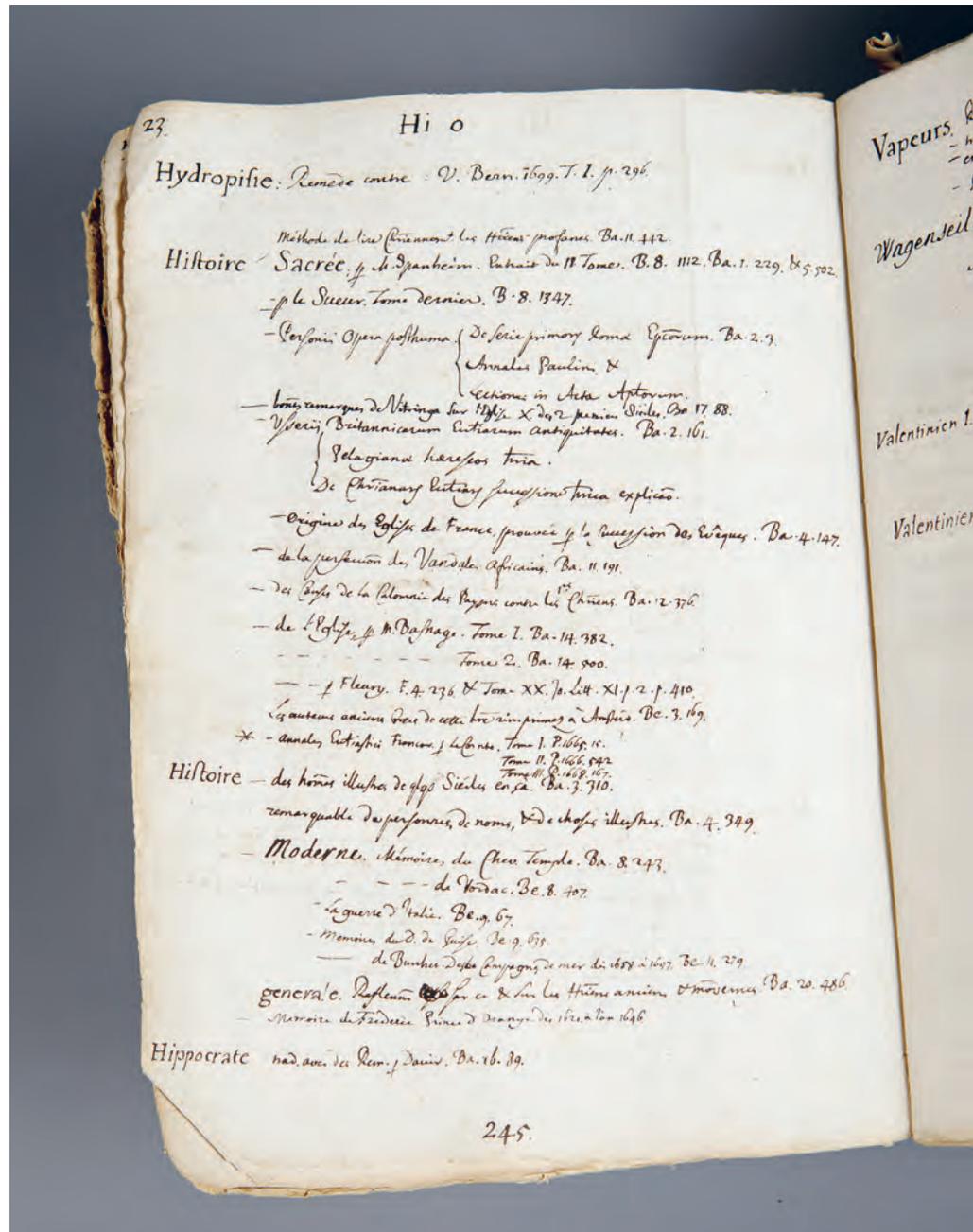


Fig. 5. Abraham Ruchat, «Livre de notes», [s.d.], p. 23. BCUL, cote IS 3978.

dépassait les capacités d'un seul homme. Le Bernois Vincent Bernard Tschärner, qui avait également étudié à Göttingen, nourrissait un projet similaire destiné lui aussi à ne pas se réaliser. Gibbon avait probablement eu connaissance de ces différents projets avortés lorsqu'il décida, en 1765, d'écrire son *Introduction à l'histoire générale de la République des Suisses*, mais il abandonna lui aussi, «unformed by the scholars and statesmen, remote from the libraries and archives, of the Swiss republics»³².

L'importance que les historiens accordaient à la notion d'impartialité constitue enfin un troisième trait caractéristique du milieu des érudits lausannois de la première moitié du XVIII^e siècle. Dans le contexte helvétique, l'exigence d'impartialité était un point particulièrement délicat. En 1712, une guerre civile, dite guerre du Toggenbourg, avait vu s'affronter les cantons catholiques de Suisse centrale et les puissants cantons protestants de Zurich et de Berne. Le conflit avait une dimension manifestement confessionnelle qui,

dans les cantons protestants vainqueurs, aiguïsa la sensibilité des autorités en matière religieuse et les amena à surveiller de près toute production écrite susceptible de raviver des animosités anti-catholiques. À partir des années 1720, tant les auteurs que les éditeurs avaient intérêt à éviter de provoquer l'intervention des censeurs ou, comme dans le cas de Lausanne, à empêcher que les livres fussent vendus à des lecteurs catholiques en Italie et en France. L'éditeur Marc-Michel Bousquet, dans la préface du premier volume de la *Bibliothèque italique*, résume parfaitement cette position: «Les Livres de Controverses sur les Dogmes qui divisent malheureusement les Chrétiens d'aujourd'hui, n'y entreront point [...]: à moins que les principes qui doivent servir à la décision de ces Controverses, ne soient des Faits d'Histoire sainte, ou Ecclésiastique, qu'il importe à toutes les Communions de savoir exactement.»³³ Et même dans ces cas, précise-t-il, «les Auteurs des Extraits redoubleront leur attention à observer la neutralité requise dans les Historiens, comme ils promettent de la garder par tout». Et comme s'il n'était pas possible d'avoir entière confiance dans la capacité des auteurs eux-mêmes à observer une stricte impartialité, Bousquet garantit à ses lecteurs qu'en tant qu'éditeur, c'est lui qui aura soin, ne serait-ce que pour des raisons commerciales, de purger sa revue de tout ce qui pourrait ressembler à de la polémique: «Quand les Auteurs n'auroient pas la vue qu'on vient de dire, & voudroient se satisfaire de tems en tems, par quelques réflexions critiques sur des matières de controverse, le *Libraire*, plus intéressé qu'eux à débiter leur ouvrage dans les Pais Catholiques, les arrêteroient bien-tôt.» L'impartialité, pour Bousquet, devrait devenir la marque distinctive et l'atout des historiens de Suisse romande.

Cette idée d'impartialité confessionnelle telle que la concevait Bousquet avait tout son sens pour une publication destinée à des lecteurs catholiques, mais elle était plus difficile à imposer dans un milieu académique à l'empreinte religieuse encore fortement marquée. Il paraît judicieux d'établir ici une comparaison entre Ruchat, historien de l'Église, qui joua lui-même un rôle dans l'affaire du Consensus, et Loys de Bochat, juriste et magistrat. Tout en affirmant avoir écrit son *Histoire de la Réformation* «avec toute l'impartialité possible», Ruchat précise néanmoins que l'impartialité n'a rien à voir avec l'indifférence religieuse, et que l'histoire – et en particulier l'histoire ecclésiastique – ne devrait pas être rédigée de manière à laisser le lecteur dans le doute quant à la confession religieuse de l'auteur. Les historiens ont ainsi deux règles à observer. La première est «de rapporter les faits avec une entière fidélité, sans rien supprimer, ou dissimuler, en faveur de son parti; & sans rien outrer, ajouter, ou altérer, pour charger le parti opposé;

car il arrive très-souvent, & presque toujours, qu'une seule circonstance de plus ou de moins, change entièrement la nature d'une Action»³⁴. La seconde règle exige «de parler avec modération des Adversaires, & de s'abstenir à leur égard de tout emportement, & de toute expression injurieuse & offensante». La vérité – Ruchat insiste là-dessus – est «l'âme de l'Histoire», et «sans elle, une narration n'est pas une Histoire, mais un Roman». Cela dit, Ruchat n'en considère pas moins que la vérité est inhérente à la foi réformée: «Je regarde la Religion Romaine, comme une Religion Idolâtre, ou plutôt, (avec plusieurs Savans Modernes,) je la regarde, comme un amas confus de superstitions vaines, puériles & dangereuses, & comme une Faction qui ne se soutient que par l'ignorance, par l'intérêt, par la violence & par la fraude.» On voit mal, dans cette perspective, comment les auteurs catholiques auraient pu être reconnus au titre d'historiens et non de romanciers. Le protestantisme militant de Ruchat, qui lui valut à son époque des critiques, est aussi la raison pour laquelle les autorités bernoises confisquèrent le manuscrit de la deuxième partie de *l'Histoire de la Réformation*.

Loys de Bochat représente un cas différent. Connu pour ses tendances piétistes, il avait peu d'affinités avec le panégyrique que Ruchat donnait de l'Église réformée. En 1727 – à l'instigation peut-être du médecin et naturaliste zurichois Jakob Scheuchzer – il publia un recueil de documents et de commentaires sur un conflit survenu entre les autorités de Lucerne et le pape, appelé affaire d'Udligenswil, et dans lequel il condamnait l'ingérence de l'Église catholique dans des questions civiles. L'œuvre de Loys de Bochat fut notamment appréciée pour l'«ironie fine & soutenuë» dont il agrémenta les «discussions savantes» entre les deux parties³⁵. Elle fut suivie en 1738 d'une apologie verbeuse – trois volumes – des régiments suisses en service étranger, fondée sur des arguments purement juridiques et politiques, *Ouvrages pour et contre les services militaires étrangers*, puis en 1747 des *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, dont il a déjà été question. Toutes ces œuvres consolidèrent sa réputation de savant historien civil et de défenseur résolu du pouvoir civil. Le long éloge posthume rédigé par son neveu et biographe Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles offre un tableau plus intéressant, qui le présente comme un savant auteur d'histoire ecclésiastique que le spectacle affligeant du traitement réservé par les différentes Églises aux minorités religieuses avait détourné vers l'histoire civile. Cet éloge nous apprend que Loys de Bochat eut de la peine à mener à bien plusieurs de ses projets, qu'il abandonna à mi-parcours ou décida finalement de ne pas publier. L'un

de ces projets les plus importants était une histoire de la Réformation, ouvrage auquel il renonça, «révolté des injustices qu'avoient essuï plusieurs hérétiques, du zèle persécuteur des Orthodoxes, dans presque tous les tems, du despotisme qu'ils s'arrogéient sur les consciences, des fraudes pieuses, & des violences auxquelles un zèle trop ardent avoit quelques fois emporté les Peres de l'Eglise»³⁶. Par la suite, Loys de Bochat entreprit aussi la traduction de l'ouvrage controversé du piétiste allemand Gottfried Arnold, *Histoire impartiale des Églises et des hérésies*³⁷. Ce projet fut finalement abandonné lui aussi, mais cette fois-ci, vu les critiques à l'encontre de l'Église que contenaient tant le texte d'Arnold que les commentaires de Loys de Bochat, par crainte de «l'abus que les ennemis de la Religion pourroient faire de quelques vérités que renfermoit ce livre»³⁸. Il en advint de même enfin du projet «qu'il affectionnait singulièrement», celui d'une «Histoire Civile & Ecclésiastique» de la Suisse, fondée sur les principes du «Droit Public Universel», ouvrage auquel, selon Clavel de Brenles, Loys de Bochat travaillait depuis longtemps. Ce qui l'incita à ne pas le publier fut la crainte, non de fournir des arguments aux ennemis de la religion, mais de heurter la sensibilité du clergé protestant local qui y aurait lu les «utilités qu'ont procuré à la Société Civile, les bornes dans lesquelles la Réformation a renfermé le pouvoir du Clergé»³⁹.

Ce que l'éloge posthume de Loys de Bochat omet de mentionner, c'est l'admiration qu'il vouait depuis longtemps à Giannone, ainsi que son travail de traducteur de *l'istoria civile del regno di Napoli*, qui fut publiée en 1742 à Genève⁴⁰. C'est cette même édition que Gibbon étudia pendant son premier séjour à Lausanne. La traduction avait été commencée par le père de Bochat, puis après le décès de celui-ci en 1733 poursuivie par son fils. Nous savons qu'en 1736, Loys de Bochat était en possession de toutes les notes que Giannone avait confiées à l'éditeur Bousquet et qu'à la fin de la même année, il avait achevé la traduction du premier volume⁴¹. Bousquet en avait annoncé dès 1729 la prochaine parution dans la *Bibliothèque italique*, en

affirmant que l'ouvrage était déjà sous presse. Il se trouve dans les volumes 7 et 9 deux commentaires sur Giannone, écrits par Loys de Bochat lui-même, qui sont intéressants parce qu'ils nous montrent les raisons de la haute estime dans laquelle étaient tenues à Lausanne les œuvres de l'historien italien. Outre son érudition, c'était notamment la clarté de son style et de son raisonnement qui le distinguait de ses prédécesseurs: «Il ne faudroit pas feuilleter tant de Recueils, lire tant de Titres, parcourir tant de Glossaires, pour entendre les Historiens du moyen âge, & connoître exactement les usages dont ils parlent en passant, ou auxquels ils font allusions, s'ils avoient écrit dans le gout de Mr. Giannone.»⁴² Giannone était la nette incarnation du type d'historien que Loys de Bochat aspirait à devenir, un historien capable de renoncer à d'interminables notes de bas de page pour se concentrer sur les causalités et la manière dont les différents événements se relient les uns aux autres.

Les nombreux ouvrages inachevés ou non publiés de Loys de Bochat ont ceci d'intéressant qu'ils révèlent une compréhension quelque peu différente de la notion d'impartialité. Si pour Ruchat le théologien, l'impartialité peut être assurée tant que l'historien fait ouvertement connaître ses convictions religieuses, elle paraît beaucoup plus complexe, voire inaccessible, à Loys de Bochat le juriste, pour qui elle exige parfois une auto-censure radicale. Quant à savoir si cela est dû à un sens plus aigu de la responsabilité sociale – vu la position qu'il occupait comme haut magistrat – ou simplement à un manque de courage intellectuel, le débat est ouvert. Gibbon pour sa part n'avait certainement pas de tels scrupules et l'on est volontiers porté à croire que, malgré ses propres déclarations, le jeune historien anglais ne rompit pas tant avec la culture historiographique désuète que lui offrait le milieu local, mais qu'il mit plutôt toute sa détermination à approfondir l'intérêt de Loys de Bochat pour des formes nouvelles d'histoire civile et d'histoire philosophique.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

1 Patricia Craddock, *Young Edward Gibbon. Gentleman of Letters*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982, p. 59-88.
 2 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 73.
 3 Jean-Pierre de Crousaz, *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, La Haye, Pierre de Hondt, 1733.
 4 Brian Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, Oxford, Voltaire

Foundation, 2002, p. 88-89. Voir aussi notre encart, «Gibbon et son projet d'écrire l'histoire de la liberté des Suisses», dans ce volume.
 5 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 79.
 6 Craddock, *Young Edward Gibbon. op. cit.*, p. 76-79. Sur Bochat, voir Henri Perrochon, «Un savant d'autrefois: Ch.-G. Loys de Bochat, 1695-1754», *RHV*, n° 49, 1941, p. 29-33; Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1647-1744) et*

les débuts de l'enseignement du droit naturel dans l'ancienne Académie de Lausanne: contribution à l'histoire du droit naturel, Lausanne, F. Rouge, 1937.
 7 Michel Baridon, *Edward Gibbon et le mythe de Rome. Histoire et idéologie au siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 50; Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon, op. cit.*, p. 41-42.

- 8 *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie*, Genève, Marc-Michael Bousquet, 1728-1734, 18 vol. Voir Francesca Bianca Crucitti Ullrich, *La «Bibliothèque italique». Cultura «italianisante» e giornalismo letterario*, Milano, Ricciardi, 1974.
- 9 Voir Georges Bonnant, «Pietro Giannone à Genève et la publication de ses œuvres en Suisse au XVIII^e et au XIX^e siècles», *Annali della scuola speciale per archivisti e bibliotecari di Roma*, n° 3, 1963, p. 119-138; John Robertson, «Gibbon and Giannone», in David Wormesley (dir.), *Edward Gibbon Bicentenary Essays*, Oxford, Voltaire Foundation, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century 255, 1997, p. 3-19.
- 10 Edward Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 61.
- 11 Voir [Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles], *Éloge historique de Monsieur Charles Guillaume Loys de Bochat*, Lausanne, Antoine Chappuis, 1755, p. 9.
- 12 Sur les *Mémoires critiques*, voir la contribution de Kilian Rustichelli dans ce volume.
- 13 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 115-116, 26 octobre 1763.
- 14 *Id.*, p. 236.
- 15 Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités*, Yverdon, [F.-B. de Felice], 1770. Sur Seigneux, voir Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon, ein schweizerischer Kosmopolit, 1695-1775*, Firenze, L.S. Olschki, coll. Biblioteca dell'Archivum romanicum. Serie 1, Storia-letteratura-paleografia 30, 1947.
- 16 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 139.
- 17 Sur Ruchat, voir Maxime Reymond, «L'historien Ruchat», *RHV*, n° 34, 1926, p. 236-248, 268-280; Henri Perrochon, «Abraham Ruchat ou la vocation de l'histoire», *Revue de Suisse*, 20 janvier 1952.
- 18 Sur les anciens historiens de l'Église, voir l'excellente étude de Catherine Santschi, *Les Évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle. Érudition et société*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, coll. Mémoires et documents, 3^e série, XI, 1975.
- 19 Abraham Ruchat, *L'État et les délices de la Suisse, en forme de relation critique*, Amsterdam, Wettstein et Smith, 1730, vol. 1, p. 126.
- 20 [Clavel de Brenles], *Éloge historique de Monsieur Charles Guillaume Loys de Bochat*, *op. cit.*, p. 34.
- 21 *Id.*, p. 9.
- 22 La transcription complète des comptes rendus des réunions hebdomadaires de la Société du comte de la Lippe peut être consultée sur la plateforme *Lumières.Lausanne*. Sur cette société, voir Séverine Huguenin, *La Société du comte de la Lippe : entre éducation et société savante*, mémoire de licence, Lausanne, 2010 (accès par la même plateforme).
- 23 Société du comte de la Lippe, «Assemblée X. Sur l'utilité de l'histoire par rapport à un souverain», in *Extrait des conférences de la Société de monsieur le comte de la Lippe*, Lausanne, 19 janvier 1743, vol. 1, p. 125-127, cote BCUL, 2S 1386/1.
- 24 Arnaldo Momigliano, «Eighteenth-Century Prelude to Mr. Gibbon», in Pierre Ducrey (dir.), *Gibbon et Rome à la lumière de l'historiographie moderne*, Genève: Droz, 1977, p. 57-72; «La contribution de Gibbon à la méthode historique», trad. par Alain Tachet, in *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 321-339.
- 25 Abraham Ruchat, «Préface», in *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud*, Berne, Nic. Eman. Haller, 1707.
- 26 Abraham Ruchat, «Préface», in *Histoire de la Réformation de la Suisse*, Genève, Marc-Michel Bousquet, 1727, vol. 1, p. X, XIX.
- 27 Voir Catherine Santschi, «Messieurs de Berne et l'histoire des évêques de Lausanne au XVIII^e siècle», *RHV*, n° 83, 1795, p. 187-220.
- 28 Ruchat, *L'État et les délices de la Suisse*, *op. cit.*, vol. 1, p. 126.
- 29 Dans son *Éloge historique*, Clavel de Brenles écrit que lorsqu'il entreprit ses recherches sur les «antiquités de l'Helvétie», Loys de Bochat abordait «un país absolument inconnu, país aride, hérissé de ronces & d'épines, & couvert de ténèbres: il y marchoit sans autre guide que son génie & son savoir.» (p. 37). À ce sujet, voir notamment les commentaires de Bochat dans la préface des *Mémoires critiques*.
- 30 Ruchat, *L'État et les délices*, *op. cit.*, p. 123.
- 31 *Id.*, p. 124.
- 32 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 142. *L'Histoire générale* fut publiée après sa mort par Lord Sheffield, dans les *Miscellaneous Works*, vol. 3, p. 98-155; voir Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, *op. cit.*, p. 33-43, 88-110. Il serait extrêmement utile d'étudier les différentes tentatives d'histoire du droit public suisse, par exemple de Loys de Bochat à Jean de Müller.
- 33 *Bibliothèque italique*, 1728, vol. 1, p. XXIV.
- 34 Ruchat, *Histoire de la Réformation*, *op. cit.*, p. XIV-XVI.
- 35 [Clavel de Brenles], *Éloge historique*, *op. cit.*, p. 17.
- 36 *Id.*, p. 19.
- 37 Gottfried Arnold, *Unparteyische Kirchen- und Ketzerhistorie vom Anfang des Neuen Testaments bis auf das Jahr Christi 1688*, Frankfurt am Main, Fritsch, 1699-1700.
- 38 [Clavel de Brenles], *Éloge historique*, *op. cit.*, p. 20.
- 39 *Id.*, p. 26-28.
- 40 Pietro Giannone, *Histoire Civile du Royaume de Naples*, La Haye [i.e. Genève], Pierre Gosse, 1742.
- 41 Voir Bonnant, «Pietro Giannone à Genève», art. cit., p. 126-127. Le lieu d'édition est confirmé dans un article publié par le *Journal helvétique* en 1754, article qui révèle l'étroite familiarité de l'auteur avec la vie de Giannone. Voir Anonyme, «Particularitez sur le Jurisconsulte Giannone, Auteur de l'Histoire Civile du Roiaume de Naples», *Journal helvétique*, avril 1754, p. 387-399.
- 42 Anonyme, «Lettre du Traducteur de l'Histoire de Naples, par Giannone, aux Libraires qui impriment cette Bibliothèque», *Bibliothèque italique*, 1730, vol. 7, p. 260; voir aussi vol. 9, p. 247: «Il dit de son stîle, qui demande de l'indulgence, qu'il a mieux donner toute son attention aux choses, que de s'attacher aux ornemens; & que la clareté de sa narration dépendit de la liaison des Evénemens avec leurs causes, que de celle des Phrases.»

La carte topographique des *Mémoires critiques* de Charles Guillaume Loys de Bochat: entre innovation, identité nationale et humanisme

Kilian Rustichelli

Les historiens suisses du XVIII^e siècle ont à la fois bénéficié des progrès des sciences historiques au cours du siècle et participé activement à ceux-ci, en créant notamment des instruments de travail plus précis et plus complets que par le passé et en développant de nouvelles approches¹. Les travaux historiques publiés en Suisse dans les années 1700-1750 changent en effet de sujets d'étude et de méthodologie: les *Mémoires critiques* (1747-1749)² du Vaudois Charles Guillaume Loys de Bochat en sont un excellent témoin au milieu du siècle [fig. 1]. Bochat avait pour ambition de purger l'histoire suisse des «fictions» dans un siècle où «le prix du vrai est trop connu»³. Souhaitant retrouver les origines des nations, cet ancien professeur d'histoire de l'Académie de Lausanne s'est intéressé aux peuples de l'Antiquité et les a étudiés à travers des perspectives d'ordre historique, migratoire, généalogique, toponymique, étymologique et géographique, dans le but de créer l'identité d'un groupe défini, le peuple suisse en l'occurrence⁴. Bochat a donc véritablement voulu en ce milieu de siècle se plonger sur une approche historique permettant de définir un retour aux origines de la nation. Cette volonté se traduit par un objet particulier de son ouvrage: la carte topographique de la Suisse antique, éditée en 1749 dans son dernier tome. L'étymologie et la cartographie n'ont rien de réellement novateur, puisque ces disciplines existaient déjà depuis plusieurs décennies, au contraire de l'archéologie ou de l'épigraphie. L'originalité de la démarche réside véritablement dans l'intégration de sciences considérées comme extérieures à l'histoire dans une étude historique de ce siècle.

La carte topographique se trouve en fin du troisième tome sous forme de quatre feuillets insérés, eux-mêmes pliés en quatre. Elle représente la Suisse à son état «antique», précisément telle qu'elle aurait pu l'être au début du I^{er} siècle de notre ère. Cette Suisse gallo-romaine⁵ est délimitée par les frontières du XVIII^e siècle [fig. 2]. Dessinée en relief, elle contextualise géographiquement les montagnes, les rivières et les localités traitées dans l'étude toponymique des *Mémoires critiques*. Cette carte présente d'abord la

région de l'Arc lémanique et du Pays de Vaud, puis la partie sud-est de la Suisse soit les cantons du Tessin et des Grisons, en troisième lieu la partie nord de la Suisse occidentale, et enfin la partie orientale et centrale de la Suisse. La partie alémanique de la Suisse contient beaucoup moins d'occurrences de noms de lieux que la partie romande, ce qui dénote le manque de preuves que Bochat possédait pour faire remonter les toponymes alémaniques à des toponymes «gaulois»⁶.

Afin d'élaborer cette carte, Bochat classe par ordre alphabétique les noms de localités et analyse au total 1116 noms de rivières, villages, villes, bourgs et de montagnes, une méthode qu'il définit lui-même comme permettant de fournir des cartes ne ressemblant «pas à celles qu'on a données jusqu'ici»⁷. Il parvient à faire remonter tous ses exemples à une extraction «gauloise»⁸, ce qui lui permet d'étayer sa démonstration. Bochat complète sa liste alphabétique avec une dissertation d'une centaine de pages sur le cas de Lausanne, «Mémoire sur l'ancienne Lousonne», qu'il divise en neuf chapitres. Il cherche à retracer la genèse de Lausanne et des premiers Gaulois qui la peuplèrent. L'enjeu de ce mémoire, comme de l'ensemble de l'ouvrage, est de retrouver les origines antiques du peuple «suisse», ou comme le dit Bochat, de la «Nation». Il souhaite ainsi démontrer la genèse du peuple helvète et le ramifier à d'autres peuples gaulois. Il explique son propos dès l'introduction du premier mémoire en affirmant que si nous «devons croire les Traditions répandues dans la Suisse, ses Contrées Orientales & Septentrionales ont eu pour premiers habitans des Colonies, qui y vinrent des Gaules.»⁹ Il ajoute quelques lignes plus loin que «ceux que [Thuricus, roi d'Arles] amena dans la Suisse, étoient Gaulois. Ce fut donc par des Celtes, venus des Gaules, que ces Contrées commencèrent à se peupler». Il légitime également sa théorie par un argument d'ordre architectural et urbanistique:

Aucun Peuple venu de la Germanie, ne bâtit de Ville, ni de Bourg dans l'Helvétie. L'aversion qu'avoient toujours eue les Nations Germaniques pour le séjour



MEMOIRES
CRITIQUES,
Pour servir d'Eclaircissements sur divers Points de
L'HISTOIRE ANCIENNE
 D E
LA SUISSE,

ET SUR
 LES MONUMENS D'ANTIQUITÉ
 Qui la concernent ; avec une nouvelle Carte de la
 SUISSE Ancienne.

Par Mr. **LOÿS DE BOCHAT,**

Lieutenant Ballivoal de LAUSANNE.

TOME PREMIER

De
Bochat.

M. de Witt.
H.



A LAUSANNE,

Chez **MARC-MICHEL BOUSQUET & Compagnie.**

MDCCXLVII

Fig. 1. Frontispice et page de titre de l'ouvrage de Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques* [...], Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1747-1749. BCUL, cote 2F 210/1.



Fig. 2. Détail de la «Carte pour l'Histoire ancienne de l'Helvétie» parue dans le troisième volume des *Mémoires critiques* de Charles Guillaume Loys de Bochat (Lausanne, Bousquet, 1749). BCUL, cote 2F 210/3.

des lieux enfermés de Murailles, étoit encore dans la force du tems de Tacite [...]. Les Germains ne souffroient pas même que leurs habitations se touchassent. Ils aimoient êtres séparées, & éloignés les uns des autres.⁹

Il en conclut peu après que «si les Villes & les Bourgs de l'Helvétie ne peuvent avoir eu pour fondateurs des Germains, on ne sauroit en attribuer la construction qu'à des Gaulois»¹⁰, posant alors dès la soixante-cinquième page les bases de sa démonstration et son intention de prouver les origines gauloises du peuple helvète.

Concernant la ville de Berne, Bochat s'est retrouvé face à une difficulté de taille en tant que lieutenant baillival, au service de Leurs Excellences. Comment ne pas remettre en cause la fondation de Berne par Berthold V en 1191, tout en faisant remonter l'étymologie de la ville au substrat celtique? Emprisonné dans sa logique argumentative, il se devait de traiter ce sujet délicat afin de ne pas mettre en défaut sa démonstration étymologique. Se référant aux Chroniques de la Suisse, Bochat convient d'abord

que « chacune des preuves de la première fondation de cette Capitale, & de l'origine de son nom, suffiroit pour arrêter toute autre conjecture sur ces faits. Quel doute pourroit s'élever là-dessus contre tant de témoignages réunis ? »¹¹ La suite de son argumentaire prend cependant une autre voie, tout en prenant certaines précautions sur le ton de la nuance. Il affirme en effet avoir « opposé ces raisons à l'idée de mettre le nom de Berne entre ceux des lieux nommés par les anciens Helvétiens ». Quoiqu'il ne lui « est pas venu dans l'esprit de douter que la Ville de Berne n'ait été bâtie & dans le tems, & par le Prince désigné dans ses Annales, & sur les monuments, comme son fondateur » et qu'il « ne revoque nullement en doute, que c'est à ce Duc qu'elle doit le nom de Ville, & les premiers édifices nécessaires pour lui en donner la forme », il estime qu'il est possible de « conjecturer qu'avant cette construction l'endroit étoit habité, & avoit déjà un nom » sans pour autant « contredire ces faits incontestables ». Bochat finit par affirmer avec aplomb que « Berne est un mot Celtique » et parvient à faire remonter le mot *Bern* « parmi les Celtes, pour qui il signifioit d'abord *Colline, éminence* », avant d'ajouter de façon très symbolique que ceci « ensuite s'appliquoit à tout ce qui est *élevé, supérieur*, & qui domine. »¹².

Cette carte, bien que portant son lot de contradictions, exprime de manière visuelle la portée politique de l'ouvrage et en dit long sur son objectif premier. Bochat tente de donner une représentation identitaire d'un groupe d'individus sous sa forme antique à travers la dimension territoriale. En effet, il cimente avec des arguments historiques d'abord une forme d'identité politico-culturelle (tome I & II), puis grâce à sa carte (tome III), il renforce l'idée d'un passé territorial et d'une racine commune qui semblent immuables. Son propos est intimement rattaché à la

réalité contemporaine du savant : frontières et noms de lieux permettront à ses compatriotes de se rattacher à une identité commune et ainsi de gommer les importantes disparités entre les différents cantons, qu'elles soient politiques, linguistiques ou confessionnelles. Outre son aspect historique et récapitulatif, cette carte entre clairement en résonance avec les préoccupations de la Suisse du XVIII^e siècle, une époque où l'identité nationale est en redéfinition. L'idée principale de Bochat vise donc à offrir à tous les Suisses une histoire commune, une forme d'unité nationale qui fortifie les sentiments patriotiques et la conscience du « nous », tout en transcendant l'histoire relativement factuelle des chroniques qui ont précédé le XVIII^e siècle. Cette carte éditée à Lausanne est ainsi, au milieu du XVIII^e siècle, le symbole d'une réévaluation de l'histoire des Helvètes en termes de méthode, de finalité et d'objet. Le territoire devient le berceau où s'édifie la culture propre et la conscience d'une identité qui dépasse l'individu, les confessions et les langues et sans laquelle il n'est rien. Une vision que nous pourrions qualifier d'humaniste.

1 À ce sujet, voir l'article « Gibbon et les historiens lausannois » de Béla Kapossy dans ce volume.

2 Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent; avec une nouvelle carte de la Suisse ancienne*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et Cie, 1747 (t. I & II) - 1749 (t. III).

3 *Id.*, t. I, p. X.

4 Guido Abbattista, « The Historical Thought of the French Philosophes », in José Rabasa *et alii* (éd.), *The Oxford History of Historiographical Writing*, vol. 3: 1400-1800, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 414-417.

5 Nous nous accordons sur ce terme, bien qu'il soit sans cesse en redéfinition et fasse actuellement l'objet d'un débat auprès des chercheurs.

6 Il s'agit du terme employé par Bochat. Il faudrait en réalité utiliser le terme

« celte » qui fait référence au réel substrat étudié.

7 Loys de Bochat, *Mémoires critiques*, *op. cit.*, t. I, p. 206.

8 *Id.*, p. 5.

9 *Id.*, p. 64.

10 *Id.*, p. 65.

11 *Id.*, t. III, p. 118.

12 *Id.*, p. 118-119.

Les *Commonplace books* d'Edward Gibbon et d'Abraham Ruchat

Béla Kapossy

Du premier séjour qu'Edward Gibbon passe à Lausanne (1753-1758) sous la tutelle du ministre Daniel Pavillard, il retient les huit derniers mois de l'année 1755 « comme la période de l'assiduité la plus extraordinaire et des progrès les plus rapides. »¹ Cette période est consacrée à la maîtrise du français et du latin, à l'apprentissage du grec, à l'étude des éléments du dessin et de la logique de Jean-Pierre de Crousaz. En outre, Gibbon lit une liste impressionnante d'ouvrages d'histoire ancienne et moderne. Le compte rendu de cette période d'« assiduité extraordinaire » a été conservé dans un grand cahier, un *Commonplace book*, aujourd'hui conservé à la British Library, dans lequel « ces diverses lectures que je menais alors avec habileté et discrétion étaient digérées selon le précepte et le modèle de M. Locke. »² Les recueils de notes ont été utilisés par les érudits à travers les siècles, et John Locke a proposé un nouveau modèle dans un essai en français publié dans la *Bibliothèque universelle* en 1686, intitulé « Méthode nouvelle de dresser des recueils »³, qui est devenu populaire au cours du XVIII^e siècle. Le *Commonplace book* de Gibbon, qui a été étudié en détail par Patricia Craddock⁴, rassemblait une grande variété d'informations qu'il trouvait utiles, telles que les institutions romaines et médiévales, ou les personnages historiques; il commentait les incohérences qu'il trouvait dans les écrits d'auteurs célèbres, spéculait sur les études étymologiques de Charles Guillaume Loys de Bochat au sujet des toponymes suisses, et commentait les découvertes archéologiques récentes. L'une d'entre elles est la pierre gravée trouvée à Vidy en 1739 qui a donné lieu à des conjectures sur les origines de la ville de Lausanne [fig. 1]. Après avoir soigneusement reproduit l'inscription, Gibbon discute des opinions divergentes de l'historien bernois Altmann et de Loys de Bochat pour conclure qu'ils se sont tous deux trompés.

Par la suite, Gibbon remettra en question l'utilité de ces carnets, affirmant qu'une seconde lecture laissait une plus grande empreinte sur l'esprit: « Je me demande si les avantages de cette méthode laborieuse sont à la hauteur de la perte de temps, et je suis d'accord avec le Dr Johnson [...] pour dire que

l'on se souvient généralement mieux de ce que l'on a lu deux fois que de ce que l'on a transcrit »⁵. Quoi qu'il en soit, en décidant d'écrire un *Commonplace book*, Gibbon n'a fait que suivre une pratique répandue parmi les historiens lausannois, dont certains exemples ont été conservés. L'un de ces cahiers, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, appartenait à l'érudite et philosophe Louis Bourguet, qui avait été en concurrence avec Loys de Bochat pour la succession de la chaire d'histoire et de jurisprudence naturelle laissée vacante par le départ de Jean Barbeyrac pour Groningue en mai 1717⁶. Un autre exemple, plus proche de nous, est le recueil de notes qui appartenait à un ami proche de Loys de Bochat, le théologien et professeur de rhétorique Abraham Ruchat, auteur de *l'Histoire de la Réformation de la Suisse*. Ruchat, qui aurait toujours eu son carnet sur lui, est considéré comme le premier historien moderne vaudois, c'est-à-dire qu'il a fondé ses études historiques exclusivement sur la lecture critique de textes primaires. Plutôt que de suivre une historiographie officiellement sanctionnée, Ruchat a insisté sur l'importance de la recherche dans les archives. Avec Loys de Bochat, il est également le premier à demander la transformation de l'Académie en une véritable Université.

Comme Gibbon dans son *Commonplace book*, Ruchat semble avoir suivi les idées de Locke. Il inscrit dans son « Livre de notes », par ordre alphabétique, une liste quasi infinie d'entrées, de références bibliographiques, de dates, de commentaires critiques sur l'histoire ancienne et moderne [fig. 2]. Pour lui, ce genre de livre de notes, une bibliothèque de référence personnalisée, aurait été l'outil indispensable pour tout historien moderne qui avait besoin de retrouver rapidement des informations qu'il avait trouvées dans des livres et des articles ou conservées dans sa collection privée de manuscrits.

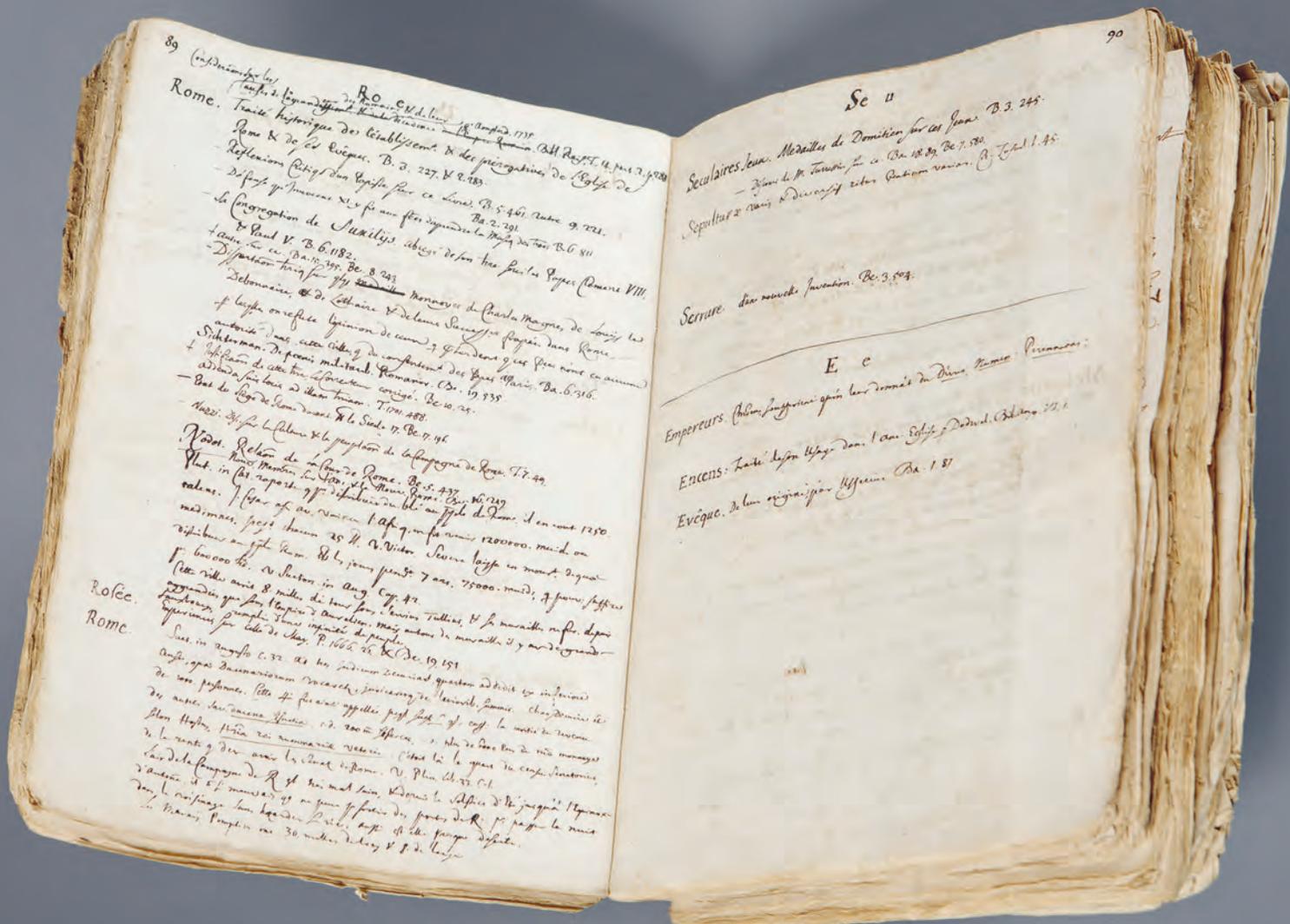


Fig. 2. Abraham Ruchat, « Livre de notes », [s.d.], p. 89-90. BCUL, cote IS 3978.

1 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 74.
 2 *Id.*, p. 79.
 3 John Locke, « Méthode nouvelle de dresser des recueils », *Bibliothèque universelle de l'année M.D.C.LXXXVI*, Amsterdam, Wolfgang, etc., vol. 2, p. 315-329; Earle Havens, *Commonplace Books: A History of*

Manuscripts and Printed Books from Antiquity to the Twentieth Century, New Hampshire: University Press of New England, 2002; Anne Blair, *Too much to know: managing scholarly information before the modern age*, New Haven, Yale University Press, 2010.

4 Patricia Craddock, *Young Edward Gibbon. Gentleman of Letters*, Baltimore and London, Johns Hopkins University Press, 1982, p. 65-79.
 5 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 79.
 6 Louis Bourguet, « Livre d'extraits et de remarques », [s.d.], cote BPU Neuchâtel, 106LBOU-1.2.

« XLVIII. L'histoire est la science des causes et des effets

L'histoire est pour un esprit philosophique ce qu'était le jeu pour le Marquis de Dangeau. Il voyait un système, des rapports, une suite, là où les autres ne discernaient que les caprices de la fortune. Cette science est pour lui celle des causes et des effets. Elle mérite bien que j'essaie de poser quelques règles propres, non à faire germer le génie, mais à le garantir des écarts : peut-être que si on les avait toujours bien pesées on aurait pris plus rarement la subtilité pour la finesse d'esprit, l'obscurité pour la profondeur, et un air de paradoxe pour un génie créateur. »

Collectionner les antiquités dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle

Nicolas Consiglio

Les cabinets de curiosités privés se développent en Europe au cours du XVII^e siècle. Les collections d'antiquités connaissent un regain d'intérêt au siècle des Lumières, dans le sillage du nouvel engouement pour les ruines¹. Le goût pour les objets antiques se rattache à une tradition ancienne, héritière de la pensée humaniste, qui place la culture classique au premier plan et se manifeste par une grande curiosité pour les vestiges, dont les découvertes se multiplient partout en Europe. Dans le Pays de Vaud, l'essor des collections privées débute véritablement durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'intérêt pour les antiquités devient partie intégrante de la culture historique vaudoise, notamment dans les milieux fréquentés par Gibbon lors de ses différents séjours à Lausanne.

Des collections difficiles à documenter

L'identification des collections privées vaudoises constitue en soi une tâche particulièrement ardue. Comme le soulève Laurence Barghouth dans son article fondateur paru en 1996, leur étude passe par l'examen de sources disparates souvent très générales, comme les études historiques, les généalogies, les récits de voyage, la presse contemporaine, les catalogues de vente, les fonds de familles, les testaments ou les registres de donation des musées². Rarement conservées après la mort de leurs propriétaires, les collections se perdent rapidement au gré des décès et des successions, éparpillées ou dispersées en fonction des volontés des défunts ou de leurs héritiers.

Plusieurs collections privées d'antiquités peuvent être repérées grâce au manuscrit d'Alexandre César Chavannes, *Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède*, commencé en 1779³, à la notice de Pierre-Antoine Baron, *Indication des Cabinets d'Antiquité & de Médailles existants de mon temps dans le canton de Vaud*⁴, au guide de voyage de Johann Gottfried Ebel (1805)

et au récit de Carl Theodor von Uklanski (1810)⁵. Les plus importantes collections vaudoises ont déjà été mentionnées par Laurence Barghouth en 1996 et Claire Brizon en 2018⁶. Il s'agit des collections d'antiquités (statues, vases, bas-reliefs, poteries, fragments divers), de monnaies et de médailles antiques, médiévales et modernes de Louis Levade, Louis Secretan et Louis de Gentils de Langallerie, de la collection d'antiquités et de monnaies méditerranéennes et égyptiennes de Louis Reynier, des collections numismatiques de Frédéric-César de La Harpe et Philippe Conrad Buchner. À cette liste, nous pouvons ajouter quelques cabinets de moindre importance : les collections d'antiquités et de monnaies anciennes et modernes de Rodolphe Tissot à Moudon, les petites collections numismatiques des professeurs de l'Académie de Lausanne François-Louis de Bons, François-Louis Allamand et Alexandre César Chavannes, ainsi que la collection d'antiquités de la famille Grand d'Hauteville. Les antiquités avonchoises figurent en bonne place dans différentes collections, en particulier celle des seigneurs de Villars-les-Moines, celle de Samuel et Frédéric Samuel Schmidt de Rossens à Berne et celle de Lord Spencer Compton à Avenches. Le catalogue établi par Alexandre César Chavannes mentionne plusieurs donations occasionnelles de monnaies romaines par des particuliers qu'il est difficile de compter au rang des collectionneurs malgré leur intérêt avéré pour la numismatique.

Des antiquités méditerranéennes...

Les collections vaudoises suivent les deux grandes tendances qui se manifestent en Europe au cours du XVIII^e siècle : la première accorde la priorité aux antiquités méditerranéennes, alors que la seconde cherche à valoriser les antiquités régionales⁷. Les collections d'antiquités méditerranéennes sont liées à la reprise des fouilles en Étrurie et à Rome, ainsi qu'à la redécouverte des cités d'Herculanum et de Pompéi, en Campanie. Leur constitution est en outre



favorisée par l'essor du voyage en Italie, en particulier par la tradition du Grand Tour. Fortement codifiés, ces voyages parachevaient la culture classique des jeunes aristocrates et facilitaient leur entrée dans le monde⁸.

Certains objets réunis par des membres de la famille Grand d'Hauteville⁹ lors de voyages effectués en Italie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles sont très représentatifs de ces souvenirs que l'on ramenait du Grand Tour. Plusieurs lots mis en vente en 2015 lors de la dispersion du mobilier du château d'Hauteville illustrent cette vogue¹⁰. Vendu sous le titre d'« Ensemble de souvenirs archéologiques du Grand Tour » [fig. 1], le lot 677 comprenait des fragments de mosaïques des thermes de Caracalla et de l'église Saint-Marc à Venise, une rosette en terre cuite du palais de Tibère à Capri, des fragments de fresques de Pompéi et d'Herculanium, des morceaux de marbres retaillés dont l'un provient des fouilles du duc de Blacas à Rome, trois petits vases dont l'un trouvé au temple de Cérès à Paestum, deux statuettes trouvées à Cumès, une lampe à huile, une fiole en verre, deux dés à jouer en os ainsi que divers fragments céramiques ou métalliques. Le lot 687 comportait quant à lui un fragment de frise ionique en marbre blanc

Fig. 1. Souvenirs archéologiques ramenés de sites italiens par des membres de la famille Grand d'Hauteville aux XVIII^e et XIX^e siècles. Collection privée.

du temple d'Apollon à Cumès. Ces objets, dont certains portent une étiquette indiquant leur provenance¹¹, ne forment qu'une petite partie de la collection d'antiquités grecques, romaines, étrusques et celtiques qui se trouvait encore récemment au château d'Hauteville. La consultation du « Catalogue des Bronzes et antiquités [conservés dans la salle] du Billard » indique que d'autres objets provenaient d'Italie: une « Tête de Bacchus trouvée près de Cumès » qui pourrait correspondre à l'applique en bronze figurant un buste de Bacchus du lot 679 (p. 133), « une lampe trouvée aux environs de Nola/Naples » (lampe à huile romaine en bronze du lot 682 ?), une « pénate représentant un homme à cheval trouvée aux environs de Naples », une autre « pénate avec un casque grec » provenant du même

endroit et un « clou de la barque de Tibère trouvé dans le lac de Nemi près d'Albano »¹².

Cet ensemble révèle la logique qui a dicté l'action du collectionneur. Ainsi qu'il était de bon ton pour tout féru de culture classique, les Grand d'Hauteville ont accordé une grande attention à des lieux particulièrement significatifs : Rome symbolise l'Empire romain en général ; les thermes de Caracalla évoquent la réputation sulfureuse de leur commanditaire ; Capri est liée à la fin de l'empereur Tibère ; Naples, Herculaneum et Pompéi évoquent Pliny l'Ancien et l'éruption du Vésuve ; Cumès est liée à la Sibylle et à la poésie augustéenne ; Paestum évoque la Grèce. Bordé par un sanctuaire de Diane et plusieurs villas impériales, le lac Nemi près d'Albano était célèbre pour les deux navires romains affrétés par Caligula en l'honneur de Diane et que plusieurs antiquaires cherchèrent à renflouer dès le XV^e siècle. La collection d'antiquités que réunira plus tard Louis Reynier ou le fragment d'urne cinéraire provenant du tombeau de Virgile à Pausilippe [fig. 2], ramené d'Italie par un membre de la famille Charrière de Sévery, peuvent se rattacher à cette même tradition de souvenirs collectés lors du Grand Tour.

...aux antiquités nationales

D'autres collectionneurs privilégièrent les antiquités régionales en partie pour leur accessibilité et par intérêt pour l'histoire locale. Le développement de ces collections est facilité par l'application plutôt molle par les baillis bernois des instructions gouvernementales visant à faire transférer à Berne les découvertes faites sur sol vaudois. Deux tendances se distinguent : la première réunit des collections composées de trouvailles faites sur l'ensemble du pays de Vaud ; la seconde se concentre sur les richesses archéologiques extraites à Avenches.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, des collections de taille modeste se sont constituées, plus particulièrement en numismatique, par des amateurs comme le docteur Louis Levade à Vevey ou Rodolphe Tissot à Moudon. Par leur action, ces passionnés ont contribué à la sauvegarde d'un grand pan du patrimoine archéologique cantonal. La collection Levade réunissait des monnaies découvertes dans tout le Pays de Vaud¹³, tandis que la collection Tissot comprenait une partie de la trouvaille de monnaies républicaines et julio-claudiennes faites en 1762 au lieu-dit L'Orjalet, près de Moudon. Le catalogue des objets antiques conservés au château d'Hauteville mentionne également des antiquités régionales, notamment des « Chaîne et bracelets d'un soldat romain trouvés

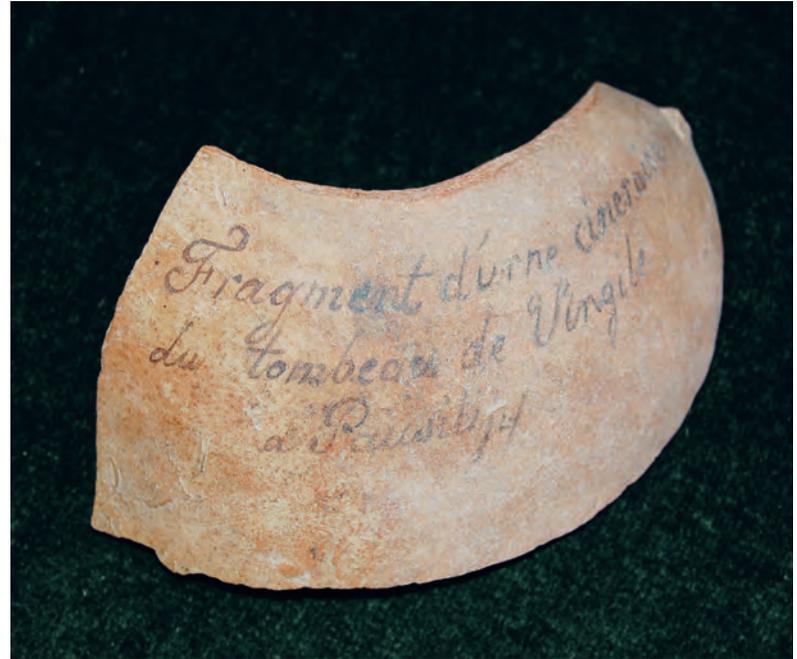


Fig. 2. Fragment d'urne cinéraire provenant du tombeau de Virgile à Pausilippe. Collection privée.

à Hauteville en 1800 »¹⁴ qui pourraient correspondre au lot 678 mis en vente en 2015, comprenant un bracelet en bronze à charnière et deux fragments de ceinture en chaîne qu'une étiquette identifie comme des découvertes faites sur le site [fig. 3], ainsi qu'une « épée du Moyen âge trouvée dans l'Arve près du château d'Etrambières, Savoie ». L'inventaire du cabinet de l'Académie, dressé en 1779 par Alexandre César Chavannes, évoque aussi plusieurs petites collections archéologiques réunies par hasard au gré des découvertes locales et transmises ensuite par leurs propriétaires à l'Académie pour leur utilité pédagogique.

Avenches, ancienne capitale des Helvètes, représente le principal gisement d'antiquités dans le Pays de Vaud au cours du XVIII^e siècle¹⁵. Un regain d'intérêt pour son passé romain se manifeste suite à une polémique d'érudits qui éclate au début du siècle. Le jésuite français Pierre-Joseph Dunod publie en 1709 un essai dans lequel il propose de localiser la cité d'Aventicum au bord du lac d'Antre, en Franche-Comté¹⁶. Déjà échaudé par la politique de la France qui occupe militairement la Franche-Comté en 1668 et révoque l'Édit de Nantes en 1685, le gouvernement bernois n'entend pas se faire déposséder de son histoire. Il charge l'érudite Marquard Wild, bibliothécaire de la Ville de Berne, de mettre fin à la controverse autour

d'Aventicum. L'essai intitulé *Apologie pour la vieille Cité d'Avenches ou Aventicum en Suisse*, que ce dernier publie en 1710, marque le début de l'intérêt de Berne pour le site d'Aventicum. Les Bernois veilleront dès lors à étudier et protéger le site. Entre 1747 et 1769, David Fornerod, commissaire-géographe au service de Leurs Excellences, réalise trois plans détaillés de la ville d'Avenches [fig. 4]. Les vestiges archéologiques encore visibles et le tracé de l'enceinte romaine sont relevés, de même que la mosaïque de Bellérophon découverte en 1735. En 1751, le bailli fait mettre au jour la mosaïque de Bacchus et d'Ariane, dont l'emplacement était déjà connu depuis le début du siècle¹⁷. La mosaïque est reproduite par David Fornerod et le peintre Johann Ludwig Aberli (p. 137, fig. 3). Sur ordre de Leurs Excellences, un abri est construit pour la protéger. Suite à la découverte de vestiges antiques près de l'amphithéâtre en 1783, Berne envoie l'architecte Erasmus Ritter pour recenser les antiquités avenchoises. Ritter effectue des

fouilles dès 1786 et en publiera les résultats en 1788 dans son *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse*. Dans le même temps, les antiquités d'Avenches font le bonheur des collectionneurs publics et privés. Berne fait notamment transporter des fragments de la colonne du Cigognier, en 1778, pour orner la fontaine de la Kreuzgasse, ainsi que deux mosaïques, celle du Zodiaque en 1751 et celle d'Orphée en 1793, qui sont aujourd'hui conservées au Musée historique de Berne¹⁸.

Entre 1749 et 1751, Samuel Schmidt, seigneur de Rossens et professeur au gymnase de Berne, séjourne à Avenches avec son fils Frédéric-Samuel (1737-1796)¹⁹. Ils assistent aux travaux d'aménagement d'une nouvelle route destinée à relier Berne et Lausanne, le Nouveau Grand Chemin, et s'emploient à recenser les antiquités découvertes à cette occasion. Le jeune Gibbon les rencontre à Berne en 1755 lors de son tour de Suisse effectué en compagnie du pasteur Daniel Pavillard. Il admire alors la collection de « médailles du savant Monsieur Schmidt » qui comptait aussi plusieurs pièces « curieuses » glanées lors du séjour avenchois. La personnalité précoce de Frédéric-Samuel impressionne l'Anglais :

Fig. 3. Objets en bronze laténien découverts à Hauteville en 1808. Collection privée.



Ce Monsieur Schmidt dont je vous parle a un fils qui fera un jour figure dans la République des Lettres. Depuis son Enfance il a toujours montré un goût décidé pour les Etudes de l'antiquité. A l'âge de quatorze ans il composa une dissertation Latine sur les monumens qu'on avoit découvert a Avenche, dans laquelle il osa attaquer les sentimens de Monsieur De Bochat²⁰, le plus savant antiquaire qu'il y eut alors en Suisse, et l'attaqua si bien, que Mr De Bochat lui-même quoi qu'il ne renonçât pas a ses idées sur ce sujet, fut fort content d'avoir trouvé un si savant adversaire. Cette année il a remporté le second prix à l'academie de Besançon, sur une question de literature fort difficile. Il n'a encore que dix huit ans.²¹

Gibbon fait allusion à la première des trois études que le père et le fils ont rédigées sur Aventicum, à savoir le manuscrit intitulé « Monumenta Aventicensia annis MDCCXLIX, MDCCCL ET MDCCCLI eruta, delineata et brevissimis animadversionibus illustrata a Samuele et Friderica Samuele Schmidt, dominis in Rossan », déposé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne. Si le second manuscrit est rédigé par Samuel Schmidt²², le *Recueil d'Antiquités trouvées à Avenches, Culm et en d'autres lieux de la Suisse* sera imprimé à Berne par son fils en 1760, ouvrage qui connaîtra une seconde édition à Francfort-sur-le-Main en 1771 [fig. 5]²³. À la fin du XVIII^e siècle, un autre amateur d'antiquités séjournera à Avenches: Lord Spencer Compton, huitième comte de Northampton, qui s'établit en Suisse à la suite de déboires politiques. Lié d'amitié avec l'architecte Ritter, il effectue des fouilles et collectionne. Gibbon n'eut pas l'occasion de le rencontrer²⁴.

Les antiquités avenchoises, en particulier les mosaïques, suscitèrent l'intérêt des voyageurs de passage²⁵. La mosaïque de Bacchus et d'Ariane fait l'objet de plusieurs tentatives malheureuses de prélèvement. De passage en Suisse en 1776, William Coxe s'en fait l'écho, en mentionnant notamment la tentative du comte de Caylus de s'en approprier des morceaux :

Le Gouvernement de Berne, lui-même, s'est montré si peu jaloux de ce précieux monument du génie Romain, qu'il a permis au Comte de Caylus d'en détacher un compartiment entier, sur lequel on voyait deux Satyres embrassés qui étaient admirés pour l'exquise beauté de l'exécution. Le Comte se proposait de transporter ce morceau à Paris, mais il fut brisé en pièces par la maladresse de ceux qu'il employa pour l'enlever.²⁶

L'Anglais dénonce aussi la manière cavalière dont les habitants la traitent :

On nous a montré un pavé en mosaïque, véritablement curieux, que l'on a découvert il y a quelques années, en labourant un champ. Il est maintenant enfermé dans une grange abandonnée à quelques paysans qui prennent le meilleur moyen possible pour détruire en peu de tems ce beau reste de l'antiquité. Nous le trouvâmes jonché en entier de feuilles de tabac ; & les ignorans possesseurs du bâtiment, non contents d'ensevelir cette mosaïque sous un monceau de plantes humides qui éteignent les couleurs & détruisent le ciment souffrent encore que tous ceux qui viennent le visiter en emportent des fragmens.²⁷

La correspondance Chuard-Deyverdun : un témoignage du pillage du site d'Avenches

Certains Avenchois ont cherché à profiter de l'intérêt que les antiquaires portaient au site et à ses vestiges. Trois lettres conservées aux Archives de la Ville de Lausanne évoquent les activités d'un de ces intermédiaires qui fournissaient les amateurs d'antiquités romaines. Il s'agit du futur pasteur Daniel-Abraham Chuard, qui vécut à Avenches durant sa jeunesse et qui, pour reprendre le terme utilisé par l'historien Henri Perrochon, joua le rôle de « courtier archéologique »²⁸. Dans trois lettres adressées à Georges Deyverdun, l'ami de Gibbon, Chuard souhaite vendre à son correspondant diverses trouvailles. En octobre 1786, il se « fait un plaisir d'exécuter les ordres » dont Deyverdun l'a honoré « relativement aux antiquités » qu'il désire :

Voici en peu de mots, Monsieur, quel en a été le résultat. La grande colonne en marbre que j'eus l'honneur de vous montrer ici, trouvée il y a près de 80 ans par un particulier qui fouillait son champ, vous coutera onze francs, dont huit pour le propriétaire, et pour le charpentier qui en remettra une en chêne, trois. Ajoutés y le piédestal que l'on donnera avec la colonne. [...] Daignés donc, Monsieur, si elle vous fait plaisir, me donner plein pouvoir de l'acheter, et m'indiquer le temps où vous souhaiterés que je la fisse transporter à Lausanne. En fait de mosaïque, j'ai eu le bonheur de découvrir de fort beaux morceaux, ainsi, Monsieur, choisisés entre un jeu de cartes, une pie, un merle, un dauphin ; je n'attends que votre choix pour en faire enlever une pièce, ou deux, comme vous le trouverez à propos. [...] Pour découvrir le pavé, j'ai déboursé quatre francs ; ils se déduiront sur les 32 que vous m'avez fait la grace de me prêter. On m'est venu présenter des piédestaux, de morceaux de marbre moulés à un bas prix. Souhaités vous que je les achete ?²⁹



Fig. 5. Johann Michael Zell, *Portrait gravé de Frédéric Samuel Schmidt de Rossens*, d'après le dessin de Joseph Melling, collé dans l'un des exemplaires de son *Recueil d'Antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse* (Francfort sur le Main, 1771). Aventicum – Site et Musée romain d'Avenches.

La période est favorable à ce genre de transactions puisque « Mess^s les pensionnés de LL.EE. », à savoir l'architecte Erasmus Ritter et son équipe, viennent de quitter « cette ancienne capitale ». Chuard n'omet pas de présenter en fin de lettre ses « très humbles respects à monsieur Gibbon ». Deux ans plus tard, il propose à nouveau à Deyverdun des morceaux de mosaïque parfaitement conservés et « de toute beauté » qui se trouvent dans le champ de son oncle, ainsi que « la belle colonne qui est encor sur pied »³⁰. L'activité du courtier en antiquités se révèle être peu légale puisqu'elle est systématiquement pratiquée en l'absence des autorités diligentées par Berne. En effet, en octobre 1788, Chuard prend à nouveau bien soin d'annoncer à Georges Deyverdun l'absence du bailli, une absence qui représente pour lui « la saison la plus favorable pour enlever quelques mosaïques »³¹.

À la lecture de cette correspondance, il est légitime de se demander si le Lausannois a participé au pillage du site d'Avenches en achetant sous le manteau quelques vestiges. Les documents conservés au sein des fonds Grenier (AVL), Gibbon et Charrière de Sévery (ACV) ne permettent toutefois pas de le confirmer, car nous n'avons retrouvé aucune trace de transaction portant sur des antiquités, ni aucune mention de tels objets en possession de Deyverdun ou de Gibbon.

Un petit milieu

La passion de la collection étant rarement égoïste, elle a suscité le développement d'un réseau, d'un milieu de collectionneurs qui échangeaient entre eux, se fréquentaient ou appartenaient aux mêmes cercles politique ou savant³². La présentation de la collection de Samuel Schmidt à Gibbon en 1755 pourrait en être un exemple. L'examen des relations de Louis Levade est aussi intéressant car il permet de reconstituer ce réseau à Lausanne durant la seconde moitié du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Collectionneur particulièrement actif en numismatique et en minéralogie, il a laissé un manuscrit intitulé *Souvenir des personnes aimables et instruites dont j'ai eu l'honneur et le plaisir de faire la connaissance à Vevey, ou qui ont désiré de visiter ma collection d'histoire naturelle*³³. L'ouvrage recense les noms de plusieurs collectionneurs de minéraux et d'antiquités, dont Daniel Grand d'Hauteville, Charles Louis de Gentils de Langallerie et Frédéric-César de La Harpe. Si le nom de Gibbon n'y figure pas, rappelons que l'historien était très proche du frère de Louis Levade, le pasteur David Levade, à Lausanne³⁴. La notice de l'archiviste Pierre-Antoine Baron figurant dans le catalogue des monnaies de Louis Secretan

permet également de relier ce petit cercle de collectionneurs proches de Levade à des numismates amateurs comme Baron lui-même, Louis Secretan ou Rodolphe Tissot. Une partie de ces collectionneurs présideront en 1819 à la création du Cercle littéraire de Lausanne – situé à Saint-François, non loin de la Grotte – un cercle de tendance libérale et favorable au développement des arts et des sciences³⁵. Déjà cités plus haut, les pasteurs et professeurs François-Louis de Bons et François-Louis Allamand, l'apothicaire et chirurgien Philippe Conrad Buchner, les avocats et politiciens Louis Secretan et Frédéric-César de La Harpe, le notaire Rodolphe Tissot et Louis Levade participeront à l'enrichissement du cabinet de curiosités de la bibliothèque de l'Académie de Lausanne au début du XIX^e siècle, par des dons ou par la cession de leurs collections à l'État³⁶.

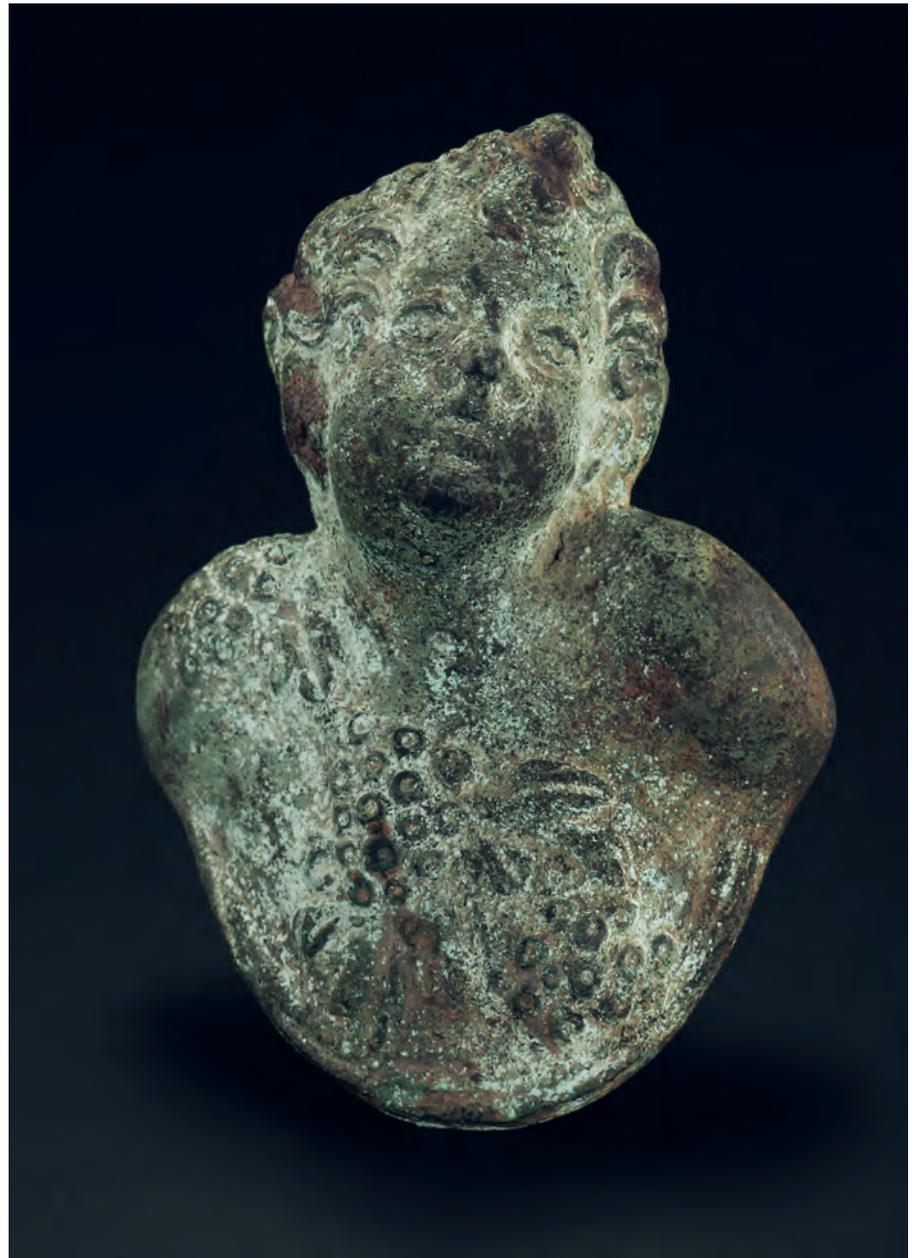
Bien qu'éminent spécialiste de l'Antiquité romaine et disposant d'importants moyens financiers, Edward Gibbon ne semble étonnamment pas avoir collectionné d'antiquités. Les opportunités n'ont pourtant pas manqué et Gibbon possédait des contacts personnels avec plusieurs collectionneurs. Ce constat nous éclaire sur sa pratique de l'histoire³⁷. Bien plus historien qu'antiquaire, Gibbon a développé des réflexions générales sur les Empires romains d'Occident et d'Orient en s'appuyant en particulier sur des sources littéraires, tandis que les intérêts des érudits, collectionneurs et antiquaires vaudois ou bernois étaient davantage centrés sur les objets et l'histoire locale.

Comme il a été évoqué en introduction, les réflexions qui fondent l'activité des collectionneurs dans le Pays de Vaud se font l'écho des débats qui divisent la communauté antiquaire européenne³⁸. Les deux grandes tendances opposant antiquités nationales et antiquités classiques apparaissent néanmoins beaucoup moins marquées et passionnées qu'ailleurs en Europe. Les antiquités régionales, en particulier les monnaies romaines et les vestiges gallo-romains, représentent une part prépondérante des objets collectionnés par les Vaudois. Ces objets illustrent la grandeur de la culture classique et témoignent de la haute antiquité du Pays de Vaud, une période de son histoire qui connaîtra un véritable engouement au XIX^e siècle, après l'indépendance vaudoise³⁹. Enfin, on peut certainement discerner dans l'activité de ces collectionneurs les prémices d'une nouvelle science, l'archéologie, héritière directe de la tradition antiquaire, qui prendra son essor au cours du XIX^e siècle en Suisse et en Europe⁴⁰.

- 1 Voir Sophie Lacroix, *Ce que nous disent les ruines. La fonction critique des ruines*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 15-16, 23 et 165 et Alain Schnapp, *La Conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Édition Carré, 1993, p. 316-317.
- 2 Laurence Bargouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850», *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 240.
- 3 Déposé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (sans cote), cet inventaire recense les objets du cabinet de l'Académie. Il est poursuivi jusqu'en 1799 au moins, date à laquelle il a été révisé par les professeurs Struve et Secretan. Les donations à l'Académie de Lausanne y sont toutes recensées.
- 4 Datée du 12 juillet 1864, cette notice figure dans le manuscrit de Louis Secretan, *Catalogue de mes Médailles*, 1798, MCAH (sans cote).
- 5 Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell Füssli, 1805, vol. 4, p. 349; Carl Theodor von Uklanski, *Einsame Wanderungen in der Schweiz im Jahre 1809*, Berlin, Kunst und Industrie Comptoir, 1810, p. 165-166.
- 6 Bargouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850», art. cit., p. 244-246; Claire Brizon, «De la collecte à l'usage: les artefacts du cabinet de l'Académie de Lausanne au 18^e siècle», *Colligo*, n° 1, 2018, p. 57-67, <<https://perma.cc/P5LG-KZS3>>.
- 7 Schnapp, *La Conquête du passé*, op. cit., p. 217-312.
- 8 Cette dimension pédagogique du voyage est au cœur de l'article «Voyage (Education)» de Louis de Jaucourt dans l'*Encyclopédie de Paris* (1765, t. XVII, p. 476-477). À ce propos, voir Jean Boutier, «Le Grand Tour: une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI^e-XVIII^e siècles)», in Lucien Bély (dir.), *Le Voyage à l'époque moderne*, Paris, SUP, 2004, p. 7-21.
- 9 Sur la famille Grand d'Hauteville, voir l'ouvrage de Frédéric Grand d'Hauteville, *Le Château d'Hauteville et la baronnie de St-Légier et la Chiésaz*, Lausanne, Spes, 1932.
- 10 Les objets archéologiques de la collection d'Hauteville ont été scindés en 18 lots lors de la vente aux enchères de septembre 2015. Ces lots portent les numéros 675 à 692 dans le catalogue de vente *Château d'Hauteville: vente aux enchères, 11 et 12 septembre 2015*, Genève, Hôtel des Ventes, 2015. En ligne sur <www.piguet.com/fr/ventes/44/catalogue/vacations/331/categories/1934>.
- 11 En guise d'exemple, le fragment de marbre provenant de la fouille du duc de Blacas porte l'inscription: «Rosso antique trouvé par moi à la fouille faite par M. de Blacas au temple de Rome [& Venus] 1820».
- 12 ACV, Fonds Grand d'Hauteville, PP 410, B9.25/5-6, «Catalogue des Bronzes et antiquités du Billard», [s.d.] Ce catalogue est postérieur à 1800 ou 1808. Ces deux dates contradictoires correspondent à la découverte des bracelets et chaînes mentionnés dans le catalogue. D'autres objets qui ne figuraient pas à la vente de 2015 sont recensés dans le fonds de famille déposé aux ACV. Il contient notamment une liste rédigée en italien de dix vases italiotes découverts en Basilicate ou en Campanie (ACV, PP 410, B9.25/7). Cette petite collection ne semble pas avoir été conservée au château d'Hauteville. Peut-être est-ce une collection italienne visitée par un membre de la famille d'Hauteville dans le cadre du Grand Tour?
- 13 L'activité de collectionneur de Louis Levade apparaît dans certaines notices du *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* qu'il publie en 1824. L'auteur mentionne régulièrement les découvertes monétaires effectuées dans les localités vaudoises.
- 14 ACV, Fonds Grand d'Hauteville, PP 410, B9.25/5-6.
- 15 Au sujet des découvertes faites à Avenches au XVIII^e siècle, voir Marc-Antoine Kaeser, *À la recherche du passé vaudois. Une longue histoire de l'archéologie*, Lausanne, MCAH, 2000, p. 32-37; Marie-France Meylan Krause, *Aventicum. Villes en vues*, Avenches, Pro Aventico, 2004, p. 56-79.
- 16 [Pierre-Joseph Dunod], *La Découverte entière de la ville d'Antre en Franche-Comté qui fait changer de face à l'histoire ancienne, civile & ecclésiastique de la même province, & des provinces voisines, première partie et Les méprises des auteurs de la critique d'Antre, avec la notice de la province des Séquanois rétablie par la découverte de la ville d'Antre, seconde partie*, Amsterdam, Thomas Lombrail, 1709, 2 vol.
- 17 Vers 1704/1708, un fragment de la mosaïque est découvert puis remblayé par François de Graffenried, seigneur de Villars-les-Moines et féru d'antiquités.
- 18 Voir Serge Rebetez, *Mosaïques*, Avenches, Pro Aventico, 1997, p. 44 et Philippe Bridel, *Le Sanctuaire du Cigognier*, Lausanne, MCAH, 1982, p. 10.
- 19 Karin Marti-Weissenbach, «Friedrich Samuel Schmidt», in *DHS*, version du 17.08.2011, <<https://hls-dhs-dss.ch>>. Le jeune homme est très précoce: il sera nommé en 1762 déjà professeur extraordinaire de sciences de l'Antiquité à l'Université de Bâle, puis en 1764, directeur de la Bibliothèque publique de Karlsruhe.
- 20 Sur Charles Guillaume Loys de Bochat, voir la contribution de Kilian Rustichelli dans ce volume.
- 21 Edward Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 61-62. En 1755, Gibbon visite un second cabinet de médailles rattaché à l'abbaye de St-Urbain, à Lucerne, dont il admire la «jolie collection» et en particulier «une médaille de l'Empereur Tibère, espèce dont un savant connaisseur de notre nation assure qu'on en trouve peu» (*id.*, p. 49).
- 22 Son titre est «Monumenta Aventicensia annis 1750, 1751 et 1752 eruta delineavit et notis nonnisi illustravit S. Schmidt VDM». Un exemplaire est conservé à la bibliothèque du Musée d'Avenches sous la cote fol. 35.
- 23 Voir Meylan Krause, *Aventicum*, op. cit., p. 70-73.
- 24 Voir l'article de Gavin Rylands de Beer, «Anglais au Pays de Vaud», *RHV*, n° 59, 1951 p. 71-78.
- 25 Voir la contribution de Béatrice Lovis qui suit.
- 26 William Coxe, *Lettres à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, Paris, Belin; Lausanne, François Grasset, 1782 (1^{re} éd. anglaise en 1779), vol. 2, p. 200-201. La tentative du comte de Caylus est également évoquée par Jean Rodolphe Sinner, *Voyage dans la Suisse occidentale*, En Suisse, [s.n.], vol. 2, 1787, p. 313.
- 27 *Id.*, p. 200-201.
- 28 Henri Perrochon, «Pasteur et courtier archéologique», *RHV*, n° 44, 1936, p. 365-366.
- 29 Lettre de Daniel-Abraham Chuard à Georges Deyverdun, 9 novembre 1786, cote AVL, Fonds Grenier, P 224, carton 18, enveloppe 8.
- 30 Lettres du même au même, 19 août et 6 octobre 1788, cote AVL, P 224, carton 18, envel. 8.
- 31 Lettre du même au même, 6 octobre 1788, cote AVL, P 224, carton 18, envel. 8.
- 32 Voir Bargouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850», art. cit., 1996, p. 253.

- 33 Louis Levade, *Liber amicorum*, [s.d.], Musée historique de Vevey, Fonds Levade, inv. 32.
- 34 Voir Barghouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850», art. cit., p. 253.
- 35 Voir Barghouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850», art. cit., p. 254.
- 36 *Id.*, p. 243-244.
- 37 Héritier d'une longue tradition scientifique, celle de l'histoire ancienne que l'on pourrait qualifier d'humaniste, son ouvrage *Déclin et chute de l'Empire romain*, publié entre 1776 et 1788, en renouvelle les codes en reprenant les problématiques développées par les historiens philosophes du siècle des Lumières. Cette alliance de l'érudition et des réflexions philosophiques marquera durablement l'historiographie romaine. Voir John G. A. Pocock, *Barbarism and Religion*, vol. 2: *Narratives of Civil Government*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999; Arnaldo Momigliano, «L'histoire ancienne et l'antiquaire» et «La contribution de Gibbon à la méthode historique», in *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 244-293, 321-339; Michel Baridon, *Gibbon et le mythe de Rome. Histoire et idéologie au siècle des Lumières*, Paris, Champion, 1977, p. 424-441.
- 38 Krzysztof Pomian, «Les deux pôles de la curiosité antiquaire», in Annie-France Laurens et Krzysztof Pomian (éd.), *L'Anticomanie. La collection d'antiquités aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Édition de l'EHESS, 1992, p. 59-65.
- 39 Cet engouement prendra en particulier forme par la poursuite de l'activité de nombreux collectionneurs, la création d'un Musée cantonal en 1818, dont une section donnera naissance à l'actuel Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, la nomination de François-Rodolphe de Dompierre et Louis Reynier au poste de conservateurs des Antiquités du Canton de Vaud en 1822 ou la fondation du Musée Vespasien à Avenches en 1824 qui deviendra un musée cantonal en 1838. À ce propos, voir Kaeser, *À la recherche du passé vaudois*, op. cit., p. 41-43.
- 40 Voir Schnapp, *La Conquête du passé*, op. cit., p. 14-15, 46-47 et Kaeser, *À la recherche du passé vaudois*, op. cit., p. 41-94.

Applique de mobilier en bronze représentant un buste de Bacchus, h. 11 cm, vers II^e siècle ap. J.-C. Collection privée (anc. collection du château d'Hauteville).



AVENTICVM.

en 1786. on trouva icy
22. de ces Cruches renversées.

Ruines.

aux Conches dessus.

Ruines dun Mausolée.

Route

Conches dessous.

1786.

1786.

BAINS ET HYPOCAUSTE.
DEC. en 1786.

Ruines du Theatre.
aux Vieilles Tailles.

D.

Ruines E

vieu = Chemin

Avenches

Berne

Am

phiteatre

C. 1755.

C. 1708.

A

B.

A



Les vestiges d'Aventicum, une étape touristique prisée des voyageurs au XVIII^e siècle

Béatrice Lovis

Au retour de son voyage à travers la Suisse en 1755, le jeune Edward Gibbon, âgé de 18 ans, s'arrête à Avenches, «une jolie petite ville» qui était «bien plus considerable autrefois qu'il n'est aujourd'hui. On suppose et même avec beaucoup de vraisemblance que c'etoit l'Aventicum des Anciens que Tacite appelle la Capitale de la Nation. À en juger par les ruines il a du avoir été fort grand et fort beau.»¹ Après avoir rappelé dans son journal les origines de cette cité en se référant aux propos de Charles Guillaume Loys de Bochat, «savant Antiquaire» dont il venait de lire attentivement les *Mémoires critiques* sur l'histoire ancienne de la Suisse², Gibbon retrace brièvement l'histoire d'Avenches jusqu'à l'époque bernoise et résume en deux phrases «les restes» qui méritent attention: «Outre des colonnes, des morceaux de murs &c. qu'on trouve partout, on y decouvrit il y a quatre ans un pavé d'ouvrages mosaïques fort bien conservé, il paroît avoir été le pavé d'un bain. On y voit aussi quelques restes d'un petit amphitheatre.»³ Ce commentaire succinct laisse supposer que les ruines d'Aventicum n'ont pas laissé une trace indélébile chez le futur auteur du *Decline and Fall of the Roman Empire*, qui n'y fera d'ailleurs plus allusion dans ses écrits. Cependant, la visite de Gibbon à Avenches en compagnie de son mentor, le pasteur Daniel Pavillard, témoigne de l'intérêt grandissant qui s'est développé dans le Pays de Vaud dès le début du XVIII^e siècle pour les découvertes archéologiques en général⁴ et pour

l'ancienne capitale des Helvètes en particulier⁵, tant du côté des érudits vaudois et bernois que de Leurs Excellences.

Plusieurs plans de la ville d'Avenches répertoriant ses vestiges sont réalisés au cours du siècle, notamment par Johann Caspar Hagenbuch (1731), David Fornerod (1747, 1755, etc.) et Erasmus Ritter (1786, etc.), auxquels s'ajoutent de nombreuses vues gravées ou dessinées des vestiges eux-mêmes, reproduites dans divers ouvrages savants. Cette riche documentation iconographique permet de mieux appréhender ce que Gibbon a pu voir lors de sa brève visite. Le plan réalisé en 1786 par l'architecte bernois Erasmus Ritter [fig. 1], sur la base d'un dessin du commissaire géographe David Fornerod levé en 1769, signale les vestiges romains et la date des découvertes des divers pavés de mosaïques. Ainsi, dans les années 1750, on pouvait voir les restes du vaste mur d'enceinte ainsi que ceux de l'amphithéâtre, dont les contours étaient bien visibles quoique les murs ne fussent pas encore dégagés⁶; l'intérieur était alors occupé par des jardins, surplombés par l'imposante tour médiévale, qui aujourd'hui abrite le Musée romain d'Avenches. Parmi les diverses curiosités à visiter, la colonne du Cigognier [fig. 2 et 1, lettre D] – appelée ainsi «parce que des cigognes y faisoient autrefois leur nid»⁷ – était la plus connue.

En 1751, le dégagement complet de la mosaïque de Bacchus et Ariane par le bailli d'Avenches suscite à la fois

Fig. 1. Détail du «Plan de la Ville d'Avenche en Suisse et de l'Enceinte d'Aventicum Helvetorum d'après le Plan levé en 1769 par Dav. Fornerod Commissaire Geogr. de LL.EE. de Berne. Reveu, dessiné et augmenté par Mr. Ritter Archit. en 1786». BBB, cote Mss.h.h. XX1a.91, n° 5.



VUE D'UN PILASTRE.
reste d'un Amphithéâtre des Romains, à Avenche, dans l'Ancienne enceinte de cette Ville, Canton de Berne.

A. P. D. R.

Fig. 2. La colonne du sanctuaire du Cigognier dessinée par Jean Jacques François Le Barbier et gravée par Michel Picquenot. Planche tirée de Beat Fidel von Zurlauben et Jean Benjamin de Laborde (dir.), *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse*, Paris, De Clousier, 1780-1788, vol. 2 des estampes. BCUL, cote 3C 354/2.

émerveillement et embarras [fig. 3]. Évoquée par Gibbon, celle qui sera la plus grande mosaïque jamais trouvée en Suisse⁸ – 11.7 × 17.8 m, soit une superficie de 209 m² – disparaîtra en quelques décennies seulement, comme cela avait déjà été le cas pour les quelques parterres dégagés précédemment, les autorités n'ayant pas pris suffisamment de mesures pour les protéger de la pluie et du gel, des amateurs d'antiquités trop entreprenants et de la cupidité des chercheurs de trésors. Sa conservation fera l'objet d'un commentaire acerbe de la part de Goethe de passage en Suisse en 1779: «Vu à Avenches un pavement en mosaïque de l'époque des Romains, mal entretenu et chaque jour ruiné davantage, ce qui est lamentable.»⁹ En 1795, Johann Gottfried Ebel, connu pour ses guides de voyages, écrira que sont encore visibles «dans une grange, quelques restes d'un Pavé en mosaïque, qui, avant d'avoir été détruit d'une manière honteuse, avoit 60 pieds en longueur sur 40 pieds en largeur.»¹⁰

Au vu de la détérioration rapide de cette mosaïque exceptionnelle, le témoignage inédit de la Vaudoise Étienne Chavannes (1724-1780), qui visite Avenches en juillet 1753, soit deux ans avant Gibbon, est d'autant plus précieux. Âgée alors de 29 ans, Étienne est la fille aînée de César Chavannes, pasteur à Montreux, et épousera l'année suivante le juriste lausannois Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles dont elle aura deux fils. Étienne possède une réputation de «fille d'esprit et sçavante», comme l'écrira le doyen Antoine-Noé Polier de Bottens

à son mariage¹¹. Elle se distingue en effet par sa grande curiosité intellectuelle, ses talents littéraires, ainsi que par son réseau social et épistolaire étendu¹². C'est précisément cette curiosité intellectuelle qui se manifeste dans une longue lettre rédigée le 17 juillet à l'intention de l'un de ses frères. Étienne lui fait le récit détaillé d'un voyage entrepris pour rendre visite à une amie mariée depuis peu à un Burnat, pasteur à Montet-Cudrefin¹³. Après avoir fait escale à Moudon, la Lausannoise gagne Avenches où elle rencontre le pasteur Burnat qui «ne [l']atendoit pas» mais accepte de lui servir de cicérone à travers la ville:

il m'accompagna quoi qu'il fut enrumé pour me faire voir toutes les curiosités d'Avenches, j'ai vu le fameux pavé à la mosaïque decouvert depuis peu, c'est une vaste sale en caré long dont la plus grande partie des figures sont parfaitement conservées, elles sont dessinées dans le meilleur gout et divisées en compartimens placés en simetrie, séparés par des bordures et environés d'une grande bordure qui fait le tour de la sale, il y a plusieurs figures humaines dont l'atitute est si bonne et dont la marquetterie est si bien faite et les nuances si bien assorties qu'on les prendroit a quelque distance pour de vraies peinture, la plupart sont armées de pots et de gobelets, les petites pierre quarées sont du plus beau marbre, toutes les couleurs en sont naturelles on y reconoit le marbre rouge de Roche et le jaune qui vient du Lionois il y en a beaucoup de couleur d'ardoise, les diferentes veines peuvent avoir fourni les diferentes

nuances; une des plus grande curiosités de ce lieu etoit un bassin a huit angles tres propre, revetu de plaques de marbre blanc ou plutot d'une composition qui ressemble parfaitement au marbre, ce bassin a donné lieu a bien des conjectures sur sa destination et sur celle de la sale au milieu de laquelle il est placé, les uns en ont fait une salle a manger et ont trouvé le bassin comode pour rafraichir les bouteilles, d'autres en ont fait une sale de bain et arangent dans ce bassin huit personnes assises avec les pieds les uns contre les autres¹⁴, ils sont fortifiés dans cette conjecture par des tuiaux de plomb qu'on a trouvés a quelque distance destinés aparemment a y conduire l'eau, et par de petits cabinet qu'on a decouvert autour de la sale, mais le fameux Mr Altman a bien trouvé un autre expedient que des conjectures, il a voulu voir et toucher, il a pensé que la destination du bassin se trouveroit ecrite sous le fond et pour la decouvrir, il a fait enlever les plaques de marbre a grands coups de marteau, par grand malheur une conjecture si sage s'est trouvée fausse, le bassin est detruit, et on n'a rien trouvé, tout ce qui nous reste de ce monument

ce sont quelques tristes debris qui temoigneront a la posterité qu'il y a eu un homme qui avoit une forte envie de savoir a quoi il etoit destiné, ce seroit dommage qu'on ne grava pas son nom sur chaque piece pour la transmettre a nos neveux. Le tems va bientot seconder les soins de ce Mr, le bassin auroit été durable mais le pavé ne le sera pas, depuis qu'il est decouvert il a été fort endommagé, l'eau detruit le ciment et la gelée souleve les pierres, elles ne tiennent plus ensemble dans plusieurs endroits, le batiement qu'on a fait pour le conserver n'est couvert que de planches a four, le Baillif precedent etoit tout feu pour cette decouverte et elle est fort a charge a celui ci¹⁵ parce qu'il a la peine de la faire voir.¹⁶

Fig. 3. David Fornerod, «Plan du Pavé a La Mosaïque Détérré a Avanche. Présenté & Dedie Aux Illustres, Hauts, Puissants, et, Souverains Seigneurs, De la Ville & Republique De Berne», dessin aquarellé, 77 x 118 cm, juin 1752. BBB, cote Mss.h.h. XX1a94.



Si Étienne Chavannes n'a pas retenu le sujet principal de la mosaïque – la découverte par Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos, sujet qui sera minutieusement décrit par Frédéric Schmidt de Rossens en 1760¹⁷ – les détails qu'elle fournit sur la destruction du bassin en marbre par le pasteur et professeur bernois Johann Georg Altmann (1695-1758) n'étaient pas connus à ce jour. L'érudit bernois s'était déjà fait connaître par ses dissertations sur l'Antiquité romaine et sur certains vestiges retrouvés en Suisse. Celles-ci ont été signalées à plusieurs reprises dans le *Journal helvétique*, où le Bernois est mentionné en des termes très élogieux, loin de ceux formulés par la Lausannoise¹⁸.

Mademoiselle Chavannes indique dans sa lettre encore d'autres vestiges archéologiques qu'elle découvre avec enthousiasme sous la houlette de son guide :

J'allais voir ensuite l'énorme pierre de marbre blanc qui montre que les anciens étoient bien plus savans que nous dans l'art de transporter de lourdes masses, on voit par les figures qui y sont et par la façon dont elle est taillée qu'elle étoit destinée pour la corniche d'un bâtiment, ce n'est pas tout, j'ai vu la colonne aux cigognes, j'ai vu les limites de l'ancienne ville qui avoit deux lieues et demi de tour j'ai vu des pierres avec des chevaux marins dessus, j'ai vu des morceaux de colonnes, que n'ai je pas vu !

Les divers blocs de marbre évoqués peuvent être ceux déjà décrits par Abraham Ruchat en 1714 dans ses *Délices de la Suisse* :

On voyoit aussi ci-devant le long du grand chemin, de gros quartiers de marbre, avec d'excellentes sculptures, qui ont servi sans doute dans quelque Temple ; mais Messieurs d'Avenche ayant réparé leur Temple dès l'an 1710 y ont fait porter ces pierres. On en voit de toutes semblables à l'une des portes de la ville, sur lesquelles on remarque des figures de dauphins, très bien faites, taillées apparemment pour le Temple de quelque Divinité marine.¹⁹

Plusieurs de ces blocs sculptés seront par la suite dessinés par l'architecte bernois Erasmus Ritter, à l'exemple de celui représentant un cheval (ou tigre) marin réemployé pour une fontaine de la cour du château d'Avenches²⁰.

Attesté dès le début du XVIII^e siècle²¹, l'intérêt des voyageurs pour le site d'Aventicum ne se démentira pas au tournant du siècle, preuves en sont les notices toujours plus longues figurant dans les guides, à l'exemple de la troisième réédition d'Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse* (1818), qui décrit beaucoup plus minutieusement



Fig. 4. Planche gravée et aquarellée tirée de [Johann Friedrich Franz], *Reise eines Lehrers mit seinen Zöglingen aus Ifferten in einige romantische Gegenden der Schweiz*, München, E. A. Fleischmann, 1821, vol. 1, p. 104 bis. BCUL, cote 1C 1445/1.

les vestiges d'Avenches que dans celle de 1795. La visite du site archéologique est même recommandée dans un ouvrage édité en allemand, en 1821, à l'intention des jeunes gens, intitulé (nous traduisons) *Voyage d'un précepteur avec ses élèves d'Yverdon, dans quelques régions romantiques de la Suisse. Un livre utile et divertissant pour la jeunesse*²². Dans un récit écrit à la première personne, Johann Friedrich Franz – un pasteur et pédagogue saint-gallois, proche de l'institut Pestalozzi – recommande de visiter les « Merkwürdige römische Alterthümer zu Avenche ». Pour illustrer le chapitre qui leur est consacré, une vue gravée et aquarellée, à la perspective un peu maladroite, met en valeur les vestiges archéologiques d'Aventicum les plus importants [fig. 4] : l'amphithéâtre, la colonne du Cigognier avec un bloc de l'architrave du temple, quelques tambours de colonne, une tour de la muraille et, au centre de la composition, l'abri censé protéger « les débris »²³ de la mosaïque d'Ariane et Bacchus. Enfin, au premier plan, le précepteur présente les vestiges à ses élèves dans une mise en scène qui, quoique naïve, nous permet d'imaginer l'expérience qu'a pu vivre le jeune Gibbon septante ans plus tôt en compagnie du pasteur Daniel Pavillard.

- 1 Edward Gibbon, « Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755 », in *Miscellanea Gibboniana*, p. 66, 19 octobre 1755.
- 2 L'ouvrage de Loys de Bochat fait l'objet de multiples mentions dans son « Common Place Book » (ou « Recueil dans lequel je me propose d'écrire ce que je trouverai de remarquable dans mes lectures historiques ») commencé en mars 1755, notamment en p. 110 où il est question d'Aventicum (BL, Add MS 34880) ; le passage est publié dans *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*.
- 3 Gibbon, « Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755 », art. cit., p. 66.
- 4 Diverses découvertes faites dans le bassin lémanique sont signalées dans le *Journal helvétique*, par exemple en janvier et avril 1741, juillet, août et octobre 1745, mars 1753 et mai 1754. Voir aussi la contribution de Nicolas Consiglio dans ce volume.
- 5 Pour un panorama des principales découvertes faites à Avenches et des publications savantes parues sur Aventicum au cours du XVIII^e siècle, voir Marie-France Meylan Krause, *Aventicum. Ville en vues*, Avenches, Association Pro Aventico, coll. Documents du Musée Romain d'Avenches 10, 2004, p. 49-79, en ligne sur <www.e-helvetica.nb.admin.ch/>. Nous remercions Jean-Paul Dal Bianco et Cécile Matthey, archivistes au Musée romain d'Avenches, pour leurs précieux conseils bibliographiques.
- 6 Voir Philippe Bridel, « L'amphithéâtre d'Avenches. Historique de son dégagement », *Cahiers d'archéologie romande* (ci-après *CAR*), n° 96, série Aventicum XIII, 2004, p. 9-36, en partic. p. 9-19.
- 7 Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, trad. de l'allemand, Zurich, Orell, Fussli et C^o, etc., 1818, t. II, p. 123. Il existe plusieurs représentations de cette colonne dessinée avec un nid de cigogne.
- 8 Au sujet de sa découverte (et de sa destruction), voir Jacques Morel et al., *Le Palais de Derrière la Tour à Avenches*, *CAR*, n° 117, 2010, p. 17-26, en ligne sur *e-periodica*. Pour sa description et son analyse, voir Sophie Delbarre-Bärtschi et Serge Rebetz, « Les mosaïques », in Jacques Morel et al., *Le Palais de Derrière la Tour à Avenches*, *CAR*, n° 118, 2010, p. 87-111, en ligne sur *e-periodica*.
- 9 Lettre de Goethe à Charlotte von Stein, Payerne, 20 octobre 1779, citée par Meylan Krause, *Aventicum. Ville en vues*, op. cit., p. 69 et Delbarre-Bärtschi et Rebetz, « Les mosaïques », art. cit., p. 92. Le lendemain, après avoir vu à Cheyres l'état de la mosaïque d'Orphée, Goethe conclura : « Les Suisses traitent ces choses comme des cochons. »
- 10 Johann Gottfried Ebel, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, trad. de l'allemand, Bâle, J.J. Tourneisen, 1795, vol. 2, p. 19. La première édition allemande date de 1793.
- 11 Lettre d'Antoine-Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery, Lausanne, 28 septembre 1754, cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2042. Voltaire lui-même l'appellera affectueusement « madame la philosophe ».
- 12 À son sujet, voir Béatrice Lovis, « La réception de Lavater à Lausanne à travers la correspondance d'Étiennette et Samuel Clavel de Brenles », *xviii.ch*, n° 11, 2020, p. 86-105 ; *La Vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2019, vol. 1, p. 224-237.
- 13 Il pourrait s'agir de Jean Philippe Burnat (1712-1766), diacre à Avenches en 1749-1766. Voir Gilbert Marion, *Paroisses et pasteurs de la Broye au XVIII^e siècle*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1990, p. 248.
- 14 L'hypothèse du rafraîchissoir est notamment reprise dans la 3^e édition du guide d'Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse* (1818, vol. 2, p. 122-125, en partic. p. 124). Convaincu que « la salle de la Mosaïque faisait partie des bains », l'érudit bernois Schmidt de Rossens supposera – avec prudence – que le bassin en marbre blanc a pu abriter une cuve utilisée « au sortir des bains » et où l'on se serait tenu debout (cf. note 17).
- 15 Johann Friedrich Willading (1711-1782) est bailli d'Avenches de 1752 à 1758 (voir sa notice dans le *DHS*). Son prédécesseur est Niklaus Kilchberger.
- 16 Lettre d'Étiennette Chavannes à son frère Emmanuel Louis [?], Montet, 17 juillet 1753, cote ACV, PP 1055/6. Transcription intégrale sur la plateforme *Lumières.Lausanne*.
- 17 Frédéric Samuel Schmidt, *Recueil d'Antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, Abraham Wagner, 1760, p. 22-45, pl. I-XIII. Sur Schmidt de Rossens, voir la contribution de Nicolas Consiglio dans ce volume.
- 18 « Mr. Altmann, Professeur en Grec & en Morale dans l'Académie de Berne publica [une dissertation sur les dés de Baden] il y a quelque Mois, sous le Titre, *Excercitatio Historico-Critica de Tesseris Badae Helvetiorum erutis*. Ce Savant, célèbre par un grand nombre d'Ouvrages, qui l'ont placé dans la République des Lettres, au rang de ces Génies, qui en embrassant des Sciences très différentes, y réussissent également, ne doit pas vous être inconnu. » (*Journal helvétique*, octobre 1750, p. 361). Voir aussi les articles d'avril 1741, avril 1743, avril 1744 et mars 1754.
- 19 Abraham Ruchat, *Les Délices de la Suisse, une des principales Républiques de l'Europe*, Leyde, Pierre van der Aa, 1714, vol. 2, p. 264-265. Ces blocs sont déjà décrits et interprétés par le bibliothécaire de la Ville de Berne, Marquard Wild, dans son *Apologie pour la vieille Cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse*, Berne, [s.n.], 1710, p. 177. Deux éléments issus de l'architrave du temple romain du Cigognier ornent toujours la façade de l'église protestante d'Avenches.
- 20 Bloc et dessin reproduits dans Cécile Matthey, « Une visite touristique à Avenches en 1727 », *Aventicum*, n° 39, 2021, p. 7-9. Voir aussi les planches dans Erasmus Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques Antiquités de la Suisse avec des Dessesins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne, [s.n.], 1788.
- 21 Voir le récit de voyage de jeunes Zurichois, qui s'arrêtent à Avenches en 1727 dans le cadre de leur grand tour de Suisse, accompagnés de l'érudit Johann Caspar Hagenbuch. Cf. Matthey, « Une visite touristique à Avenches en 1727 », art. cit.
- 22 [Johann Friedrich Franz], *Reise eines Lehrers mit seinen Zöglingen aus Ifferten in einige romantische Gegenden der Schweiz. Ein nützliches und unterhaltendes Lesebuch für die heranwachsende Jugend*, München, E. A. Fleischmann, 1821-1823, 2 vol.
- 23 Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, op. cit., t. II, p. 124.

Le peintre Louis Ducros à Rome (1776-1793) : ruines antiques et commanditaires du Grand Tour

Pierre Chessex¹

En 1776, au moment où Gibbon publie le premier tome de *Decline and Fall of the Roman Empire*, Louis Ducros (1748-1810), un jeune peintre vaudois de 28 ans, traverse l'Italie pour rejoindre Rome². Sa formation se résume à peu de choses : quelques leçons de dessin, beaucoup de copies de maîtres anciens, des croquis d'après nature à l'aquarelle, quelques notions de gravure à l'eau-forte. Ne pratiquant que le paysage, genre encore considéré comme mineur, Ducros est privé de commandes religieuses, réservées aux peintres catholiques. Il réalise alors que son salut réside auprès des étrangers de passage dans la Ville éternelle, friands de « souvenirs » de leur voyage en Italie. Rome avait consolidé sa position de capitale des arts après la divulgation par la gravure des découvertes archéologiques qui se multiplient en Italie dès le milieu du XVIII^e siècle (Herculanium et Pompéi, Paestum), des découvertes qui intéressent de près les Vaudois³. Philosophes, écrivains, savants et intellectuels font le voyage d'Italie, avec un arrêt obligé dans la Ville éternelle. Les gazettes rapportent régulièrement le séjour des aristocrates et des souverains de l'Europe dans cette étape suprême du Grand Tour. Marchands, collectionneurs, guides de toutes nationalités convergent vers Rome pour y faire fortune. Et certains deviennent célèbres, comme Thomas Jenkins (1722-1798)⁴, banquier et marchand d'art qui joua également un rôle diplomatique non négligeable. Ou encore James Byres (1734-1817)⁵, un architecte écossais, marchand et cicérone, qui commence sa carrière en guidant Gibbon dans la cité italienne⁶. Donnant le ton dans les milieux anglo-saxons de Rome, il expose dès la fin des années 1770 dans sa maison à la Strada Paolina (aujourd'hui Via del Babuino), à côté des maîtres anciens, une vingtaine d'œuvres d'artistes contemporains, parmi lesquels Giovanni Battista Piranèse, Johann Heinrich Füssli, Angelika Kauffmann et Louis Ducros.

Le peintre vaudois avait eu la chance de se faire engager, au début de 1778, par le beau-frère de Belle de Zuylen, future Madame de Charrière, qui se rendait au royaume des Deux-Siciles avec quelques compatriotes hollandais de La Haye. Ducros était chargé de fixer par le dessin les péripéties du voyage et le souvenir des monuments visités. Le périple qu'il accomplit d'avril à août 1778 avec ses commanditaires dans le sud de l'Italie, en Sicile et à Malte constitue une formidable formation : Ducros découvre les paysages méditerranéens, ainsi que les monuments antiques et s'exerce à la vue topographique. Les quelque trois cents dessins, lavis et aquarelles qu'il exécute – aujourd'hui conservés dans les collections du Rijksprentenkabinet d'Amsterdam – forment un répertoire de vues et de scènes pittoresques dont il saura faire usage. D'autant qu'à son retour à Rome, les voyageurs du Grand Tour vont devenir ses principaux clients. En effet, même si la musique occupe une place de choix dans l'emploi du temps des grands touristes qui fréquentent les salles d'opéra et de concert dans chaque ville d'importance, les beaux-arts sont au centre de leurs préoccupations. La visite des monuments, des ruines antiques et des palais fait partie du programme imposé. Et les voyageurs désirent acquérir des objets qui leur permettront, de retour au pays, d'afficher les signes extérieurs de leur pouvoir culturel : médailles, camées, sculptures, vestiges archéologiques (ou copies vendues comme tels) viendront orner leurs résidences. Les plus fortunés se font peindre à côté d'un monument célèbre, d'autres achètent des vues de sites antiques. Ces souvenirs, disposés dans leurs demeures, rappelleront aux visiteurs qu'ils ont eu le privilège de voyager aux sources du « monde civilisé »⁷.

Mais Ducros devait encore consolider sa position professionnelle afin de trouver des débouchés pour ses vues des ruines [fig. 1] et des jardins de Rome [fig. 6]. Il a



Fig. 1. Louis Ducros, *Vue générale du Campo Vaccino à Rome*, plume, lavis gris et aquarelle, 53 x 73.7 cm, [v. 1778]. MCBA, inv. 888.

l'intelligence de s'associer avec un graveur italien, Giovanni Volpato (1732-1803), qui jouissait d'un grand prestige pour ses estampes de reproduction des *Stanze* de Raphaël et qui bénéficiait, en outre, de la protection du pape Pie VI Braschi. Les deux artistes mettent au point une technique de gravure originale: ils réalisent des eaux-fortes au trait de grand format en utilisant du papier de Hollande propice au travail du pinceau, puisque ces gravures étaient ensuite aquarellées à la main. Ils publient ainsi une série de *Vues de Rome et environs* qui obtiennent un succès considérable auprès des grands touristes [fig. 2]. C'était une synthèse entre la tradition des estampes de reproduction dont Volpato était l'héritier et la pratique artisanale des gravures coloriées des petits maîtres suisses que Ducros introduisit en Italie. L'écho du succès de Ducros parvient très vite dans son pays d'origine: le couple Guiguer de Prangins note dans son journal le 8 août 1779:

Monsieur Ducros [François Barthélemy Ducros, pasteur à Prangins] nous apporte cinq grands dessins coloriés de vues d'Italie prises près des arcades du temple de la Paix à Rome. Ces dessins sont de son frère qui commence à se faire connaître comme peintre paysagiste. Chaque tableau a 2 pieds et ½ de largeur sur 20 pouces de hauteur environ. Il y en a trois destinés pour l'Angleterre; nous les avons beaucoup admirés.⁸

Une seconde mention dans leur journal, en janvier 1781, évoque la technique de l'atelier Ducros/Volpato:

Monsieur Ducros nous apporte, pour nous les montrer, douze grandes vues prises à Rome par Monsieur son frère. Ces douze pièces doivent faire le tour de la Suisse pour donner une idée de l'entreprise. Monsieur Ducros, à Rome, dessine et peint en *aquarella* les vues dont il prend la partie inanimée sur les lieux et dont il compose la partie vivante, les animaux et les hommes, qui forment des groupes et souvent une scène entière et générale dans tout le tableau. Des graveurs copient et indiquent les contours principaux si légèrement qu'on n'aperçoit pas leur ouvrage et des élèves joignent des couleurs à ces tableaux gravés. Ainsi on multiplie une édition autant qu'on le veut. Celle que nous avons vue nous a fait beaucoup plaisir.⁹

Les *Étrennes helvétiques pour 1783* du Doyen Bridel relateront également sa présence à Rome où il « a publié des estampes coloriées de différentes vues de cette capitale; il rend surtout les ruines antiques avec une vérité frappante ».

Fort du succès de ces estampes, Ducros réalise alors de grandes aquarelles originales qu'il prend soin de vernir, de mettre sous verre puis d'encadrer. Ces œuvres étaient destinées à des clients plus fortunés, aristocrates



Fig. 2. Louis Ducros, *L'arc de Septime Sévère*, plume et encre noire, lavis gris et aquarelle, 52.5 x 74 cm, [v. 1779]. MCBA, inv. 873.

anglais, suédois et russes. Elles témoignent d'un style plus personnel qui varie les procédés de composition (point de vue latéral, amplification de l'échelle des monuments par rapport aux personnages). On retrouve, aujourd'hui encore, ces grands paysages¹⁰ dans des châteaux anglais (Stourhead, Dunham Massey, Coughton Court), des palais suédois (Drottningholm, Lövstad) et russes (Pavlovsk). Mais la plus importante collection se trouve au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, constituée par les œuvres que Ducros ramène en Suisse à la fin de sa vie. Sauvées de la dispersion après la mort du peintre et rachetées par l'État de Vaud en 1816, elles forment le noyau du premier musée cantonal : le musée Arlaud.

Les témoignages du succès des paysages de Ducros sont nombreux, tant dans les gazettes romaines (*Diario ordinario*, *Memorie per le Belle Arti*) que dans les revues d'amateurs de l'époque, ces mélanges qui informent les connaisseurs des dernières parutions littéraires ou scientifiques et des nouvelles des beaux-arts (*Mélanges helvétiques*, *Miscellaneen artistischen Inhalts* de Johann Georg Meusel, etc.). Mais on retrouve également de précieuses informations dans certains journaux manuscrits personnels, comme celui de John Ramsay signalant, à la date du 29 mars 1783, qu'il s'est rendu en compagnie du peintre écossais Jacob More (1740-1793) dans l'atelier de Ducros où il a beaucoup admiré les aquarelles. Il relate également sa visite à Lord Breadalbane chez qui il rencontre Sir

William Hamilton et James Byres : tous y admirent les deux dernières acquisitions de Lord Breadalbane : le *Panthéon* et le *Temple d'Antonin et Faustine* par Ducros¹¹.

Un jeune voyageur hollandais, Hendrik Fagel (1765-1838), écrit dans son journal au 6 janvier 1787 :

Parmi les paysagistes, peu de peintres sont aussi réputés que Ducros, Suisse de naissance, le même que celui qui entreprit le voyage en Sicile avec le cousin Ten Hoven et l'oncle Dierkens, et dont les dessins sont en possession du cousin Ten Hoven. Ce peintre a maintenant tellement à faire qu'il vend une seule peinture à l'aquarelle pour 300 à 350 florins. Il est certain qu'on ne trouve rien de plus parfait ni de plus beau, mais cela fait tout de même beaucoup pour une peinture.¹²

Les nombreux sites choisis pour ses paysages constituent un répertoire des lieux de Rome les plus fréquentés par les voyageurs. Principalement les monuments de l'Antiquité romaine que Ducros reprend de ses estampes et traite avec beaucoup plus d'ampleur : d'une vue topographique du Colisée réalisée pour la série des *Vues de Rome* publiée avec Volpato [fig. 3], il passe à plusieurs aquarelles de très grand format représentant l'intérieur et l'extérieur de l'édifice dans lesquelles il met tout en œuvre afin d'obtenir un effet grandiose [fig. 4]. Pour ses mises en page, il choisit des points de vue très abaissés qui renforcent l'aspect monumental, souligné le plus souvent par la présence de petites figurines (les *macchiette*). Il augmente le format de ses aquarelles grâce au collage de plusieurs feuilles de papier marouflées ensuite sur toile : une fois encadrées et mises sous verre, elles pourront ainsi rivaliser avec les formats de la peinture à l'huile.

Les ruines de l'Antiquité sont une source d'inspiration pour les peintres depuis longtemps. Mais, dans les vues de Ducros, ces ruines sont rarement isolées de leur contexte urbain. Elles n'évoquent jamais une Arcadie idéale, hors du temps, mais sont ancrées dans la Rome de l'époque avec ses bâtiments contemporains (palais, églises ou maisons), ses habitants qui vaquent à leurs occupations quotidiennes : ecclésiastiques, marchands, pèlerins ou touristes. Les restes glorieux de la civilisation antique s'intègrent dans la vie italienne de tous les jours.

Le regain d'intérêt pour la ruine au XVIII^e siècle est bien sûr lié aux développements de l'archéologie, mais il correspond aussi aux nouvelles catégories esthétiques de la sensibilité des grands touristes : le sublime (Edmund Burke) et le pittoresque (William Gilpin, Uvedale Price). Ducros, en effet, ne se limite pas aux ruines des monuments de la Ville éternelle ; il va également dans la campagne, sur les



Fig. 3. Louis Ducros, *Vue de l'intérieur du Colisée*,
plume et aquarelle, 53 x 3.6 cm, 1780. MCBA,
inv. 870.



Fig. 4. Louis Ducros, *Intérieur du Colisée*, plume et encre de chine, aquarelle et rehauts de gouache, 75.5 x 114 cm, [v. 1789]. MCBA, inv. 865.

traces d'Horace ou à la recherche d'un point de vue pittoresque. À Tivoli, il peint diverses vues du temple de la Sibylle [fig. 5] dans lesquelles on peut lire la progression de son œuvre vers une plus grande sensibilité météorologique¹³. On y découvre un intérêt croissant pour les variations que la pluie et le beau temps font subir aux paysages et aux effets de lumière qui en découlent. Plusieurs peintres qui sont à Rome à cette époque témoignent d'une telle sensibilité: Thomas Jones et Pierre-Henry de Valenciennes bien sûr, mais également John-Robert Cozens et John « Warwick » Smith, peintres qui fréquentent les mêmes milieux de marchands-collectionneurs et qui ne sont certainement pas étrangers à l'évolution que l'on remarque dans les aquarelles de Ducros. L'artiste confie en 1787 à Philippe Secretan, un de ses compatriotes qui lui rend visite: « Le ciel est dans le paysage ce que la face est dans une figure humaine; c'est le ciel qui, par les accidents de lumière et d'ombre, répand dans un paysage un ton triste ou gai, sombre ou serein, paisible ou agité, convenable au caractère sous lequel on veut le représenter »¹⁴.

Pour Ducros, la rencontre décisive de ces années 1780 fut celle de Sir Richard Colt Hoare, le châtelain de Stourhead (Wiltshire), qui deviendra quelques années plus tard un des premiers mécènes de J. M. William Turner. En 1786, le peintre vaudois fait la connaissance de Sir Richard qui résidera en Italie jusqu'en 1791; aquarelliste lui-même, ce dernier devient un fervent admirateur de Ducros. Il lui commande plusieurs paysages et constitue ainsi la plus importante collection de tableaux du peintre suisse en Grande-Bretagne¹⁵: seules trois aquarelles ont pour sujet les antiquités romaines (*Arc de Titus*, *Arc de Constantin* et *Intérieur du Colisée*). Elles présentent toutes trois une particularité: les ruines sont envahies par la végétation [fig. 4]. On est loin des vues tranquilles et pleines de pittoresque

Fig. 5. Louis Ducros, *Vue de Tivoli avec le temple de la Sibylle*, aquarelle et rehauts de gouache et d'huile, 66.7 × 102 cm, [v. 1785]. MCBA, inv. 798.



Histoire et archéologie

des estampes : le vrai sujet n'est plus seulement l'Antiquité, mais la nature végétale qui prend possession des monuments. Cette évolution du style de l'artiste correspond au goût de ses commanditaires anglo-saxons pour le sublime. Parmi la douzaine de tableaux acquis par Sir Richard, la majorité est composée de paysages des environs de Rome où prédominent des sujets tels qu'orages, cascades, rivières tumultueuses. Le style du peintre marque alors une progression vers l'ombre, typique d'une sensibilité préromantique.

Cet aspect de sa peinture sera encore plus sensible dès les années 1790 alors que, soupçonné de jacobinisme, il doit fuir Rome, se réfugier dans les Abruzzes pour finalement s'installer à Naples où il continuera de travailler pour des protecteurs britanniques : le diplomate et vulcanologue Sir William Hamilton (1731-1803), pour lequel il peindra le Vésuve, et le ministre et commandant de la marine royale du royaume de Naples, Sir John Francis Acton

(1736-1811), qui lui commandera de nombreux tableaux des chantiers navals et des navires de guerre de la flotte napolitaine. Mais ceci constitue un autre chapitre de son histoire qui se passe au tournant du siècle et se terminera par son retour à Lausanne en 1807.

Fig. 6. Louis Ducros, *Les jardins de la Villa Médicis*, plume et lavis d'encre de Chine, aquarelle, 53 x 73.5 cm, [v. 1782]. MCBA, inv. 884.



- 1 Cette contribution m'ayant été commandée au début d'avril 2020, en plein confinement dû au Coronavirus, je n'ai pas été en mesure, les bibliothèques et les archives étant fermées, de vérifier si le succès des œuvres de Ducros en Italie avait pu atteindre Gibbon à Lausanne entre 1783 et 1793 ou si ce dernier avait pu voir l'une ou l'autre de ses œuvres. Ce qui serait vraisemblable, Gibbon étant en relation avec des personnes qui entretenaient des liens avec le peintre vaudois (Louis-Philippe Bridel, Philippe Secretan, le Dr Auguste Tissot, les Guiguer de Prangins, les Charrière de Sévery, etc.).
- 2 L'ouvrage le plus récent sur l'artiste est le catalogue de l'exposition *Abraham-Louis-Rodolphe Ducros. Un peintre suisse en Italie*, Musée des Beaux-Arts Lausanne, Milan, Skira, 1998. Sur la nécessité pour les artistes suisses d'émigrer voir Pierre Chessex, « L'émigration artistique à la fin de l'Ancien Régime », *Nos Monuments d'art et d'histoire*, n° 4, 1992, p. 491-501, en ligne sur *e-periodica*.
- 3 Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités*, Yverdon, F.-B. de Felice, 1770.
- 4 Brinsley Ford, « Thomas Jenkins. Banker, Dealer and Unofficial English Agent », *Apollo, The Magazine of the Arts*, juin 1974, p. 416-425.
- 5 Brinsley Ford, « James Byres. Principal Antiquarian for the English Visitors to Rome », *Apollo, The Magazine of the Arts*, juin 1974, p. 446-461.
- 6 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*. La visite de Rome avec « M. Byers, antiquaire écossais » est mentionnée à la p. 175.
- 7 À ce sujet, voir l'article « Grand Tour », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, p. 722-725.
- 8 Louis-François Guiguer de Prangins, *Journal 1771-1786*, éd. Rinantonio Viani, Prangins, Association des amis du Château de Prangins, 2008, vol. 2, p. 79 (l'orthographe a été modernisée).
- 9 *Id.*, p. 193 (merci à Béatrice Lovis d'avoir attiré mon attention sur ce texte).
- 10 *Images of the Grand Tour. Louis Ducros 1748-1810*, cat. expo., The Iveagh Bequest, Kenwood, The Whitworth Art Gallery, Manchester; Genève, Tricorne, 1985.
- 11 Journal italien de John Ramsay, National Library of Scotland, cote Ms 1833-34. Texte anglais dans *Images of The Grand Tour, op. cit.*, p. 12.
- 12 Journal de Hendrik Fagel, Nationaal Archief, Den Haag, fonds de la famille Fagel, cote 1.10.29, n° 196.
- 13 De grandes reproductions en couleurs de ces tableaux ont été publiées dans Pierre Chessex et Francis Haskell, *Roma romantica. Vedute di Roma e dei suoi dintorni di A.L.R. Ducros (1748-1810)*, Milano, Franco Maria Ricci, 1985.
- 14 Journal de Philippe Secretan, cote BCUL, IS 4350, fol. 61.
- 15 Kenneth Woodbridge, *Landscape and Antiquity. Aspects of English Culture at Stourhead 1718 to 1838*, Oxford, Clarendon Press, 1970.

Un souvenir de Rome. Portraits de grands touristes par Jacques Sablet

Pierre Chessex

Trois jeunes personnages élégamment vêtus, appuyés sur des vestiges antiques, posent dans un endroit que l'on peut identifier, grâce à la présence du Colisée en contre-bas, comme étant les jardins Farnèse sur le mont Palatin qui domine le forum romain [fig. 1]. L'identification du lieu est confirmée dans un second tableau du même format (et de la même provenance), pendant du premier, représentant un homme et trois femmes dans le même jardin avec, en arrière-plan, une vue plongeante sur la basilique de Maxence qui borde le forum [fig. 2]. Il pourrait s'agir d'une seule et même famille selon une hypothèse plausible de l'historienne Anne van de Sandt¹ qui propose de reconnaître la famille du négociant genevois Jean de Sellon (1736-1810), en séjour à Rome en 1791 et 1792 avec ses trois filles et son fils. Les visiteurs dépeints sont en

tous les cas représentatifs des touristes distingués qui parcourent les sites renommés de la Rome antique : la femme tient une badine et, de l'autre main, son carnet de notes (ou un petit guide), l'homme debout (peut-être le cicérone) présente ostensiblement une lorgnette de voyage et le troisième, fatigué par l'excursion, se repose sur un sarcophage à moitié enterré, badine à la main, à côté de son chien.

L'auteur du tableau, Jacques Sablet (1749-1803), originaire de Morges, séjourne à Rome dès 1775, fréquentant dès son arrivée le milieu des peintres de l'Académie de France. Il s'associe avec Louis Ducros en 1782 pour une série de scènes de rue et de costumes italiens, gravures à la manière du lavis², mais l'entreprise ne rencontre pas le succès escompté. Sablet s'oriente alors vers le paysage, la peinture



< Fig. 1. Jacques Sablet, *Portrait de famille avec le Colisée*, huile sur toile, 60 x 72 cm, 1791. MCBA, inv. 738.

Fig. 2. Jacques Sablet, *Portrait de famille avec la Basilique de Maxence*, 60 x 72 cm, 1791. MCBA, inv. 739.



de genre et le portrait. Ayant pris sous sa protection le jeune zurichois Conrad Gessner qui habite dans le même logement, il entre ainsi en contact avec le milieu des artistes suisses alémaniques et allemands de Rome regroupés autour d'Angelika Kauffmann, Alexander Trippel et Johann Heinrich Wilhelm Tischbein³. Ce dernier est l'auteur du célèbre *Portrait de Goethe dans la campagne romaine* (1787), inspiré des *conversation pieces* anglaises, qui jouissent d'un certain succès auprès des touristes. Jacques Sablet va suivre ce courant et réaliser une série de portraits de groupe en plein air dont il se fait une spécialité. Son ami Conrad Gessner parle avec enthousiasme du peintre dans une lettre du 22 juin 1787 à son père Salomon Gessner : « Ses tableaux, appelés *Conversations*, sont travaillés avec un goût exquis, et joignent au dessin par le noble de l'école italienne, la touche fine et le beau coloris de l'école flamande »⁴.

Pour le touriste fortuné de passage à Rome, commander son portrait comme souvenir et témoignage de son séjour dans la Ville Éternelle était une nécessité. Entre 1760 et 1780, ce sont près de

250 gentilhommes qui se feront représenter à côté d'un monument célèbre par le peintre italien Pompeo Batoni. Or ce dernier décède en 1787 et la place est libre désormais. La demande de portraits ne faiblit pas, mais les événements révolutionnaires de France modifient les goûts et les exigences des voyageurs : on dénote dès lors moins d'enthousiasme pour les grands tableaux prestigieux et plus d'attrait pour des œuvres plus modestes. Cela explique le succès des portraits en plein air de Sablet qui témoignent d'un accord subtil entre l'homme et la nature. Un compatriote du peintre, l'architecte et amateur d'art Bêat de Hennezel, d'Yverdon, qui avait logé chez lui lors de son séjour à Rome, écrira dans le *Journal littéraire de Lausanne* en 1796 à propos de Sablet : « J'ai vu de lui plusieurs portraits d'une ou plusieurs figures en pied, de la proportion de huit à dix pouces ; ce sont des tableaux précieux, pleins d'expression, qui ont une grâce, une naïveté délicieuse, où toutes les parties de la peinture sont traitées d'une égale force ; draperies, architecture, paysage. Il y fait placer à propos des morceaux antiques du meilleur choix »⁵.

1 Anne van de Sandt, *Les Frères Jacques et François Sablet. Collections du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne*, Lausanne, Musée cantonal des Beaux-Arts, coll. Les Cahiers du Musée des Beaux-Arts de Lausanne n° 19, 2015, p. 63-67.

2 Anne van de Sandt, *Les Frères Sablet (1775-1815), peintures, dessins, gravures*, cat. expo., Rome, Centre culturel français, 1985, p. 100-108.

3 Johann Heinrich Wilhelm Tischbein (1571-1829) qui a réalisé des portraits des Charrière de Sévery (voir p. 284-287, fig. 1, 2 et 4).

4 *Recueil des lettres de la famille de Salomon Gessner*, Paris, chez Levrault frères, libraires, 1802, vol. 2, p. 52. Sur l'artiste Conrad Gessner (1764-1826), voir Bernhard von Waldkirch, « Gessner Konrad (Conrad) », in *SIKART Lexikon zur Kunst in der*

Schweiz, version du 17.11.2020, <www.sikart.ch>.

5 Bêat de Hennezel, « Beaux-Arts. Lettre au Rédacteur du Journal littéraire de Lausanne », *Journal littéraire de Lausanne*, décembre 1796, p. 393. Voir aussi B. de Hennezel, *J'ai retrouvé les bergers de Virgile. Un architecte vaudois en Italie (1792-1796)*, éd. Robert Netz, Lausanne, Éditions d'en bas, coll. Ethno-Poche n° 51, 2009.

Gibbon et l'histoire universelle

David Womersley

Aux Archives de la Ville de Lausanne, dans le fonds Grenier, sont conservés trois tableaux chronologiques de la main du jeune Edward Gibbon¹. Il ne s'agit pas là d'une découverte récente, puisqu'ils ont été montrés en 1976 à Lausanne, dans une petite exposition de manuscrits de Gibbon, organisée à l'occasion du bicentenaire de la parution du premier volume de *The Decline and Fall*. Depuis lors pourtant, ils n'ont plus retenu l'attention des chercheurs. Chaque tableau enregistre les événements d'un siècle. Trois sont conservés, ceux relatifs aux III^e, IV^e et VI^e siècles apr. J.-C. Il y en avait sans aucun doute plus à l'origine – et la disparition du tableau sur le V^e siècle est une perte particulièrement regrettable en raison de l'importance de cette période pour *The Decline and Fall*. La numérotation des tableaux et la formule employée dans le titre « Age after Jesus Christ » indiquent que la série commençait avec la naissance du Christ. Le vide laissé dans toute la colonne d'histoire littéraire du tableau VI laisse penser que Gibbon a abandonné sa série après avoir rempli la colonne d'histoire ecclésiastique du VI^e siècle. Il est donc raisonnable de supposer que les tableaux perdus sont au nombre de trois : ceux qui concernaient le I^{er}, le II^e et le V^e siècle. Quatre questions se posent alors immédiatement :

- 1 – Quand ces tableaux chronologiques ont-ils été dressés ?
- 2 – À quel type de documents avons-nous affaire ?
- 3 – Que nous apprennent-ils sur les intérêts de Gibbon et ses orientations intellectuelles à l'époque où il les a dressés ?
- 4 – Et enfin quel rapport ont-ils avec les projets historiographiques de la maturité de Gibbon, en particulier bien sûr *The Decline and Fall*, ouvrage avec lequel ils paraissent, au premier regard, avoir tant de choses en commun ?

Les tableaux chronologiques de Gibbon : date et genre

Commençons par la datation des tableaux manuscrits. En attendant une analyse des filigranes du papier, qui pourrait

fournir un précieux jalon chronologique, il paraît judicieux pour l'instant, vu l'écriture (qui est celle de la période 1753-1758) et le lieu de découverte (Lausanne), de supposer que Gibbon a dressé ces tableaux à Lausanne et ne les a pas emportés avec lui de retour de son exil².

En outre, ces tableaux étant rédigés en anglais, ils ont probablement été composés au début du séjour lausannois de Gibbon, alors qu'il n'écrivait pas encore couramment le français. Ainsi qu'il le dit lui-même dans ses *Mémoires*, lorsqu'il arriva à Lausanne, son français ne lui permettait guère que des lectures de niveau élémentaire :

In my childhood I had once studied the French Grammar, and I could imperfectly understand the easy prose of a familiar subject. But when I was thus suddenly cast on a foreign land, I found myself deprived of the use of speech and of hearing; and during some weeks, incapable not only of enjoying the pleasures of conversation, but even of asking or answering a question in the common intercourse of life.³

Quand l'anglais cessa-t-il d'être la langue dans laquelle Gibbon écrivait le plus aisément et le plus naturellement ? Même si le 1^{er} mars 1755 encore, il s'adressa en anglais à son père⁴ et bien qu'il n'eût jamais écrit qu'en anglais à sa tante Catherine Porten (probablement parce qu'elle ne lisait pas le français), il paraît, pour les documents rédigés à son propre usage, avoir passé au français peu après son arrivée à Lausanne en juin 1753. Le 19 mars 1755, il commença à établir un recueil de citations (« *Commonplace book* ») dont les vingt-six premières pages sont principalement en anglais, et les cent trente suivantes en français. Et c'est uniquement en français qu'il écrira le journal de son voyage en Suisse en septembre et octobre 1755. L'été 1755 marque par conséquent le moment où, pour l'essentiel, se fait le passage de l'anglais au français dans les manuscrits destinés à son usage personnel. Si ces tableaux chronologiques ont effectivement été dressés à Lausanne, on peut provisoirement situer leur composition

entre l'été 1753 et l'été 1755, avec peut-être une préférence pour le début de la période.

Le genre ensuite. Cette manière de représenter l'histoire humaine sous forme de tableaux avait derrière elle une longue tradition dont les origines remontent à Eusèbe, l'apologiste chrétien du IV^e siècle, auteur de la première histoire de l'Église. Plus récemment, la compilation de tableaux chronologiques avait été recommandée comme un exercice utile au commencement des études d'histoire. Francis Bacon, par exemple, dans *The Advancement of Learning* (1605), avait souligné l'utilité des tableaux chronologiques pour les jeunes étudiants :

CAP. VIII The Partition of the History of Times, into History Unversall; and Particular. The Advantages and Disadvantages of both.

For the actions, and negotiations of men, are not so divorced through the division of Kingdomes, and Countries; but that they have many coincident Connexions: wherefore it is of great import to behold the fates, and affaires destinate to one age or time drawne, as it were and delineate in one Table.⁵

C'est comme un écho du conseil de Bacon qui se trouve dans deux livres dont on sait que Gibbon les avait lus avant son arrivée à Lausanne en 1753. Humphrey Prideaux, dans *The Old and New Testament connected in the history of the Jews*, publié en 1716-1718 et maintes fois réédité, insistait lui aussi sur l'importance des tableaux chronologiques :

Chronology and Geography being necessary helps to History, and good Chronological Tables being most useful for the one, as good Maps are for the other; I have taken full care of the former, not only by adding such Tables in the conclusion of the work, as may answer this end, but also by digesting the whole into the form of Annals...⁶

Une remarque similaire se rencontre dans le *Ductor Historicus* (1698) de Thomas Hearne. Le chapitre IV s'intitule « The Usefulness of Chronological Tables to Beginners: Different Divisions of the Times, in order to help the Memory », et le profit de ces tableaux y est ainsi décrit :

[...] for as Maps by representing to our Sight the Extent of Countries, and the Distance and Situation of Towns, leave a clear and distinct Notion of them in the Imagination, and make an Impression upon the Memory; just so do Chronological Tables figurate to us the Series and

Concatenation of Times: [...] Also, as by a Map we may see the whole Earth at once, and observe all the Countries that lie in the same Climate; so Chronological Tables give us a Prospect of a general Synchronism; that is, the History of what has happen'd, and the eminent Men that have liv'd in the same Age, in all the several Nations of the World. By the Use of such helps, the Knowledge one receives is duly digested in the Mind, without which, the greatest Learning will make your Head but a confus'd Library [...] the Student in History ought first to be made acquainted with these sort of Tables.⁷

Les tableaux chronologiques n'avaient cependant pas qu'une fonction purement pédagogique. Ils pouvaient aussi impliquer une certaine vision du passé. Autrement dit, cette manière en apparence innocente et purement utilitaire de représenter les tranches de l'histoire de l'humanité était potentiellement porteuse d'un contenu tendancieux.

L'histoire universelle

À partir d'Eusèbe, cette manière de représenter le passé par une disposition tabulaire fut l'un des éléments d'une forme d'historiographie qui doit encore être étudiée, à savoir l'histoire universelle⁸. À son niveau le plus élémentaire, l'histoire universelle postule et affirme que l'histoire de l'humanité constitue un seul et même récit historique ou peut y être ramenée sans grande perte. Cette manière de concevoir le passé s'enracine dans deux courants différents, l'un hellénique, l'autre hébraïque.

Sous sa forme hellénique, l'histoire universelle est une conception cyclique de la vie humaine, et donc implicitement fataliste. Elle se concentre sur l'histoire naturelle des institutions civiques, lesquelles sont réputées passer, selon une succession préétablie, par les stades de la naissance, de la maturité et du déclin. C'est Polybe qui offre l'exemple le plus manifeste et le plus développé de ce modèle hellénique d'histoire universelle. La conception hébraïque de l'histoire universelle, de son côté, est structurée selon un modèle linéaire plutôt que selon des cycles qui se répéteraient. Plus religieuse que profane, l'histoire universelle hébraïque trouve sa cohérence dans le récit unique du projet divin pour l'humanité, et beaucoup moins dans les réalisations de l'être humain lui-même. C'est dans les livres prophétiques de l'Ancien Testament qu'elle est la plus manifeste, et en particulier dans le Livre de Daniel, qui a été le plus important par la suite pour les historiens traitant l'histoire universelle (encore que, comme nous le verrons, il n'ait pas été le moins problématique).

L'avènement du christianisme eut pour effet de fusionner ces deux courants. Comment cette fusion se fit-elle, et pourquoi ? Avec la création d'une *ecclesia*, c'est-à-dire l'incarnation sur terre du royaume spirituel, l'écart entre les deux formes d'histoire universelle commença à se réduire. Si une partie du projet de Dieu pour l'humanité était désormais poursuivie par l'établissement d'une institution temporelle comme l'Église, il devenait impératif de trouver un moyen de rapprocher l'histoire sacrée et profane, civique et ecclésiastique. La coordination de ces domaines historiographiques, disparates à l'origine, allait devenir la caractéristique et le problème déterminant de l'historiographie moderne, qui s'opposait à l'ancienne. Et cette coordination délicate entre l'histoire civique et ecclésiastique devait nécessairement avoir une importance toute particulière pour quiconque souhaitait écrire l'histoire de l'Empire romain après Constantin.

Les historiens chrétiens orthodoxes réalisèrent cette coordination en subordonnant implacablement l'histoire civique à l'histoire ecclésiastique. Dieu avait fait de l'Empire romain l'instrument de ses desseins, et l'accomplissement de ceux-ci devait se faire principalement par le biais de l'Église. Cet argument, tiré en fait de la pensée de saint Augustin, se trouve chez Bossuet que Gibbon, dans sa jeunesse, avait lu très attentivement et qui avait été déterminant pour sa conversion au catholicisme, ainsi que chez un autre historien, largement tombé dans l'oubli aujourd'hui, Jean Le Sueur, auteur d'une *Histoire de l'Église et de l'Empire*, dont Gibbon, après son arrivée à Lausanne, fit un ample résumé (« a copious voluntary abstract »⁹). Or voici les propos de Le Sueur :

J'ay estimé nécessaire de joindre à cela [l'Histoire de l'Église] un Abregé de l'Histoire de l'Empire Romain, parce qu'il me semble qu'on ne peut pas bien comprendre l'une sans l'autre, & que sans doute elles se donnent mutuellement une grande lumière. J'ay crû même que, pour rendre cette dernière plus agréable aux Lecteurs, j'y devois rapporter les événemens les plus beaux & les plus remarquables: en sorte qu'on pourra dire qu'on a ici l'Histoire Romaine avec celle de l'Église.¹⁰

En subordonnant ainsi l'histoire civique à l'histoire ecclésiastique et en reléguant les histoires nationales à des rôles secondaires dans le drame en cours du projet de Dieu pour l'humanité, l'histoire universelle offrait un appui utile aux revendications politiques de la papauté, des églises et plus généralement des empires.

Les lectures de jeunesse de Gibbon et ses tableaux

Qu'est-ce que ces tableaux chronologiques, regardés à la lumière de leur contexte générique, peuvent nous apprendre sur les intérêts de Gibbon, ses penchants intellectuels et les points forts de ses travaux durant les deux années qui suivirent son arrivée à Lausanne en juin 1753 ?

De ces incursions de jeunesse dans l'histoire et la chronologie, Gibbon lui-même dit que, en dépit de leur immaturité, elles étaient caractérisées par « un attachement précoce et constant pour l'ordonnance du temps et des lieux »¹¹. Les tableaux chronologiques, où les lignes correspondent à l'ordre du temps et les colonnes aux lieux, sont très révélateurs de ce penchant précoce et en sont manifestement un produit. Mais ils suggèrent aussi que les intérêts et les travaux historiques du jeune Gibbon s'inscrivaient alors dans le champ de l'histoire universelle. Nous en avons la confirmation par ce que nous savons de ses lectures historiques dans les années qui précédèrent son exil à Lausanne et les mois qui suivirent son arrivée.

Dans ses *Mémoires*, Gibbon nous renseigne abondamment sur ses lectures avant son départ pour Lausanne. Parmi ces lectures « confuses et variées »¹² figurent aussi bien des histoires nationales (« Speed, Rapin, Mezeray, Davila, Machiavel, Father Paul, Bower »), que les ouvrages ethnographiques récemment publiés par les Jésuites (ce qu'il appelait « the artful missions of the Jesuits »), ou l'*Histoire de l'Amérique* de Herrera y Tordesillas¹³. Il se passionnait déjà pour l'Orient. Sans se laisser décourager par les langues qu'il lui fallait encore maîtriser (le français et le latin), Gibbon avait réussi à se frayer sa voie dans la *Bibliothèque orientale* de Barthélemy d'Herbelot et dans la traduction de Bar Hebraeus par Edward Pococke¹⁴.

Parmi ses lectures de jeunesse, une part importante concerne cependant l'histoire universelle. Il avait lu le *Ductor Historicus* de Thomas Hearne (1698), *An Institution of General History* de William Howell (1680), les *Annales veteris et novi Testamenti* de James Ussher (Genève, 1722) et probablement ses *Britannicarum ecclesiarum antiquitates* (1687), ainsi que *The Old and New Testament connected in the history of the Jews* de Humphrey Prideaux (1716-1718)¹⁵. Gibbon parle aussi du temps qu'il consacra à « la lecture assidue de l'*Histoire universelle* au fur et à mesure de la parution des volumes »¹⁶. En outre, la chronologie – fondement technique indispensable à toute histoire universelle – y tient également une place éminente. Avant d'arriver à Lausanne, Gibbon avait lu le *Breviarum Chronologicum* de Strauchius (Gyles Strauch, 1664 ; Keynes indique la traduction anglaise de R. Sault,

publiée en 1722); les « tables de Helvius et Anderson » (c'est-à-dire, pour le premier, le *Theatrum historicum et chronologicum* de Christoph Helwig [Oxford, 1651], qui avait été traduit en anglais en 1687; et pour le second, les *Royal Genealogies*, de James Anderson [1736]; Keynes ne mentionne que le second); Scaliger (probablement J. J. Scaliger, *Opus de emendatione temporum* [Genève, 1629], que Keynes a répertorié dans la bibliothèque de Gibbon); Petavius (Denis Pétau, dont Keynes signale le *De doctrina temporum*, 3 vol. [Anvers, 1703]); Sir John Marsham (Keynes a recensé deux exemplaires de son *Chronicus canon aegyptiacus, ebraicus, et disquisitiones* [Londres, 1672 et Francfort, 1696]); Newton enfin (Keynes mentionne *The Chronology of ancient kingdoms amended* de Sir Isaac Newton [Londres, 1728])¹⁷.

The Decline and Fall comme désaveu de l'histoire universelle

Étant donné les points communs évidents avec le sujet qui nous intéresse, il est naturel que nous émettions des hypothèses sur les liens possibles entre ces tableaux chronologiques et *The Decline and Fall*. Aux Archives de la Ville de Lausanne, le dossier est muni d'une description d'une autre main que celle de Gibbon et ainsi formulée: « 3 feuilles table des Matiere de son ouvrage sur la décadence de l'Empire Romain ». Pour être compréhensible, cette erreur n'en est pas moins une. Ces manuscrits ont été rédigés au milieu des années 1750, bien avant que Gibbon ait eu même l'idée d'écrire *The Decline and Fall*¹⁸. Ces tableaux chronologiques contribuèrent néanmoins à poser les fondements d'une certaine intelligence de l'histoire qui allait le mener à son œuvre majeure, fondements dont ils nous donnent en même temps un aperçu.

Que nous apprennent donc ces tableaux? Premièrement que Gibbon avait une conception de l'histoire déjà « philosophique » – de manière rudimentaire, il est vrai – puisque ses intérêts ne se limitaient pas aux événements politiques et militaires, comme l'indique la colonne consacrée à l'histoire littéraire. Deuxièmement, il semble déjà comprendre que la coordination de l'histoire de l'Empire et de l'histoire de l'Église sera une entreprise ardue et exigeante. Regardons comment, dans le tableau IV [fig. 1], il répartit les actions de Constantin entre la colonne d'histoire de l'Empire et celle d'histoire de l'Église. Le jeune Gibbon dut pour cela faire des choix difficiles, mais ces difficultés d'attribution eurent aussi pour effet, presque dès le début de ses réflexions, d'imposer une vérité à son esprit, à savoir que l'étroite interdépendance de l'Empire et de

l'Église à la suite de la conversion de Constantin poserait des problèmes épineux à l'historien. Sous l'année 34 (c'est-à-dire 334), on lit par exemple que Constantin publia des lois rigoureuses contre le paganisme. Ce fait est-il plutôt de nature ecclésiastique (comme relevant de la politique religieuse) ou impériale (en tant qu'acte de l'autorité de l'empereur)? Nous remarquons enfin une augmentation du nombre de colonnes pour le VI^e siècle. Cela doit être compris comme l'expression des forces centrifuges à l'œuvre en Europe occidentale après la chute de l'Empire d'Occident. Ces forces centrifuges obligèrent Gibbon à revoir sa méthode narrative dans le dernier volume du *Decline and Fall*, où il renonce occasionnellement à la présentation strictement chronologique, préférant (ainsi qu'il le notera dans ses *Mémoires*) arranger son tableau par nations¹⁹. Par plusieurs de leurs caractéristiques, les tableaux chronologiques préfigurent donc assurément certains aspects du *Decline and Fall*, même si au moment de leur élaboration, l'idée d'écrire cette œuvre n'était pas encore venue à l'esprit de Gibbon.

Toutefois, ce serait se fourvoyer que de chercher entre les deux plus de continuité qu'il n'en existe réellement, car les tableaux chronologiques et *The Decline and Fall* ont été composés dans des univers historiographiques totalement différents. *The Decline and Fall* a été écrit en opposition – implicite, mais de plus en plus déclarée – à l'ensemble du projet d'histoire universelle, tandis que, nous l'avons vu, les tableaux chronologiques ont été établis essentiellement dans un canevas d'histoire universelle.

À quels égards *The Decline and Fall* se place-t-il donc en opposition aux prémisses et aux usages de l'histoire universelle? D'une part, cette œuvre ne décrit pas une seule histoire, mais plusieurs, et ce sens de la pluralité narrative va en se renforçant à mesure que l'histoire progresse. D'autre part, *The Decline and Fall* réévalue la relation entre l'Empire et l'Église. L'histoire de l'Empire n'y est plus simplement la servante de l'histoire de l'Église comme elle l'avait été chez Bossuet et chez les auteurs d'histoire universelle qui l'ont suivi. Dans *The Decline and Fall*, Gibbon inverse effectivement la relation entre l'Empire et l'Église puisqu'il subordonne l'histoire ecclésiastique à l'histoire civique. Afin d'étayer notre propos, examinons trois exemples de divergence entre l'univers historiographique des tableaux chronologiques et celui du *Decline and Fall*. La constante qui s'en dégagera est que dans *The Decline and Fall*, Gibbon remet en question, désavoue ou embrouille ce qu'une nature plus juvénile avait simplement pris plaisir à affirmer ou à adopter dans les tableaux chronologiques.

Le premier exemple est emprunté au tableau VI, où pour l'année 8 (508), dédiée à l'histoire de la France et

History of the Roman Empire

History of Other Nations

<p>300</p>	<p>4. Dioclesian & Maximian resign the Empire Constantius I. Chlorus 11. & Galerius 20 They declare Constantine the Great, Maximian Severus & Maximian Casars 6. Constantine the Great 41 Emp^r: 31 Maxentius seizes Rome & oppresses the people 7. Maximian attempts but in vain to resume the Empire 9. — is f^d by Constantine 10. Galerius declares Maximian & Licinius Emp^r: 11. — miserably 12. Maxentius defeated & f^d by Constantine 13. Licinius marries Constantia sister of Constantine 15. — is defeated by Constantine. Peace made between them</p>	<p>3. Mir dates. K. of Persia: 7: 10 8. Constantine passes the Rhine on a bridge near Cologne 13. Constantine defeats the Germans Constantius II K. of Persia: 4: 70 18. Constantine passes the Danube, subdues the Sarmatians & wastes Parthia</p>
<p>320 320</p>	<p>23. Constantine vanquishes f^d Licinius 26. — — — f^d his son Crispus & wife Fausta 30. — — — founds Constantinople, makes it his capital & changes entirely the Constitution of the Empire 32. Defeat & subjugation of the Goths 33. Constantine declares Casar, his son Constant The Empire afflicted by various calamities 34. The Sarmatians plundered in Parthia by Constantine Cilicicus revolts in Cyprus but is routed f^d 37. Constantine prepares to attack the Persians & f^d Constantius II & 24. f^d his brother Constant & Constantine, 42 Emp^r The Nephews of Constantine f^d by the Goths 38. The Persians invade Mesopotamia & besiege Nisibis</p>	<p>21. Rousimodes K. of the Sarmatians defeated & f^d 25. Constantine defeats the Sarmatians & Goths 32. — — — defeats the Goths. Tho who had invaded Media & Thracia, & gives them lands in the Empire 37. Motion of a War between Sapor of the Romans. The Persians demand & obtain peace 39. Giberic K. of the Goths makes war with the Romans</p>
<p>340 340</p>	<p>40. Constantine the younger defeated by his brother Constant & f^d 41. Constantine the younger defeated f^d Maxim Aquilina 41. The Franks invade Gaul 48. The Persians invade Mesopotamia. Battle of Singara 50. Magnentius f^d the Emperor Constant & declares himself Emp^r 52. Constantius overthrows Magnentius & becomes sole Emperor 53. Great troubles in the East. Gallus crucified at Antioch 54. Gallus recalled by the Emp^r: & sent into Gaul f^d at Pola 55. Revolt & death of Sylvarius in Gaul Julian declared Casar & sent into Gaul 57. — — — he defeats the Germans in the Battle of Stratob Constantius enters Rome in triumph 58. Julian defeats the Goths & Constantius the Quadi</p>	<p>54. The Germans are defeated & obtain peace 56. The Germans waste Gaul, & the Sarmatians Media Julian drives the Germans out of Gaul 57. Five German Tribes defeated by Julian Barbarian defeated by the Barbarians 59. The Germans forced to sue for peace. Sapor K. of Persia besieges & takes Amida</p>
<p>360 360</p>	<p>59. The Persians besiege & take Nisibis 60. Julian revolts & opposes the Imperial purple 61. The Emp^r: Constantius f^d in Cilicia Julian 43 Emp^r: 4: 2 63. — — — is f^d making war against the Germans Persians Jovian 44 Emp^r: 1: 1. associates 64. Valentinian I 25 Emp^r: 11. f^d his brother Valens 66. The usurper Procopius overthrew f^d 71. Troubles in Africa, rebellion & death of Firmus 74. Ruption of the Quadi & their defeat 75. Gratian 4: 3. Valentinian II. 4: 6 Emp^r: 76. The Goths received into the Empire 78. — — — defeat f^d the Emperor Valens</p>	<p>61. Vadomir a German prince taken prisoner by Julian 63. Julian defeats the Persians takes Ctesiphon & his f^d in a skirmish Peace made between Sapor of Persia on conditions shameful to the Romans 65. The Germans take Metz, but are repulsed by Valentinian 69. Athanaric K. of the Goths defeated by Valens 70. Jovian cuts in pieces the Saxons 76. Great usurpation of the Huns, who conquer the Goths, Alans & 78. The Goths overthrow f^d the Emp^r: Valens The Emp^r: Gratian cuts in pieces 35,000 Germans</p>
<p>380 380</p>	<p>79. Theodosius I. the Great. 47. Emp^r: 16. n^o Valentinian & Gratian 82. Theodosius defeats the Barbarians several times 83. Maxentius revolts & Gratian usurping the purple 84. Theodosius associates his son Arcadius in the Empire 86. Ruption & defeat of the Gunturci 87. Sedition & pardon of the Antiochians 88. Theodosius overthrows Maxentius & enters Rome 93. Arbogastus & Valentinian makes Eugenius Emperor 94. — — — defeated & f^d by Theodosius 95. Theodosius divides his Empire f^d at Milan Honorius Emp^r: of the West: 4: 28</p>	<p>82. Theodosius to settle, subdues the Goths & other Barbarians Athanaric K. of the Ostrog. Goths submits himself to him 83. Embassy of the Huns f^d a reign of 70 years Ardabanes II K. of Persia: 4: 2. 84. Embassy of the Persians to Constantinople 87. Sapor III. K. of Persia: 4: 5 92. Varaxanes IV K. of Persia: 7: 11 95. Arcadius son of Theodosius the Great. Emp^r: of the East Rufinus f^d. Eutropius the Eunuch succeeds to his favour 98. Gainas revolts & wastes Thracia & Asia Alaric K. of the Westgoths wastes Macedonia & Greece 400 Gainas again rebels but is vanquished</p>
<p>400</p>	<p>98. Revolt & death of Gildon in Africa</p>	<p></p>

ecclesiastical History

Literary History

3. X Persecution of the Church under Dioclesian
 4. Lactantius & Arnobius writes against the Pagans
 The scriptures ordered to be burnt by Dioclesian
 Marcellus 1. 31 Bp. of Rome: v 5
 5. Constantine Chlorus favours the Christians
 Council of Elvira. Schism of the Donatists
 8. Pamphilus Bp. of Caesarea martyred with many others
 9. Eusebius 32 Bp. of Rome: v 2
 11. The Christians persecuted by Maximian & Galerius
 Melchior 33. Bp. of Rome: v 2
 12. Constantine embraces Christianity. End of the Persecution
 13. Sylvester 1. 34 Bp. of Rome: v 22
 17. Origine of the Monastic life in the deserts of Egypt
 19. Constantine favours the Orthodox & condemns the Donatists
 23. Constantine recalls from exile the Donatists
 Arius branches his heresy & is excommunicated
 24. Arianism spreads itself in many parts of the Empire
 25. 1 General Council of Nice in Bithynia. The Arians condemned
 26. S. Athanasius made Patriarch of Alexandria
 27. S. Helena builds a church at Jerusalem. The Ethiopians convert
 30. Arius recalled from exile by Constantine
 34. Constantine publishes severe laws against the Pagans
 35. Council of Tyre. S. Athanasius condemned & banished
 Marcus: 35 Bp. of Rome: v 11
 36. Julius 1. 36 Bp. of Rome: v 16
 Synod of Constantinople: Constantine favours the Arians
 Arius † in a most horrible manner
 38. Constantine the younger recalls & re-establishes S. Athanasius
 39. The Arians oppose S. Athanasius but without success
 Eusebius the Heresiarch condemned in the council of Gangra
 41. Council of Rome: S. Athanasius absolved
 The Arians hold a council at Antioch
 42. Gregory intruded into the see of Alexandria with great violence
 44. Local persecution of the Christians at Antioch
 47. Council of Sardica. The Arians exiled & one condemned
 Constantine persecutes the Orthodox throughout the East
 49. Synod of Jerusalem. S. Athanasius restored to his diocese
 51. The Gentiles receive the name of Pagans
 52. Libanius 27 Bp. of Rome: v 15
 53. S. Athanasius condemned in the council of Ayles
 55. Libanius banished & Felix made Bp. of Rome by Constantine
 57. Council of Jerusalem: weakness & death of Hosius Bp. of Cordova
 Libanius restored to his see. The Arians divided among themselves
 59. Council of Ariminum. S. Hilary Bp. of Poitiers restored
 The Goths embrace Arianism
 60. Schism at Antioch. Heresies of Macedonius. Arian & Eunomius
 61. Schism at Antioch. Heresies of Macedonius, Arian & Eunomius
 62. Valens attempts to destroy Christianity & revive Paganism
 63. Valens persecutes the Christians & attempts to rebuild the temple
 of Jerusalem but without success
 Julian restores both the Pope & the Arians
 65. Julian favours Arianism. Progress of the Monastic life
 67. Damasus 1. 38 Bp. of Rome: v 11
 Damasus attempts to make a schism against him
 70. Valens persecutes the Orthodox. S. Hilary of Poitiers †
 71. S. Athanasius †. Peter intruded in his place by Valens
 73. Heresies of the Apollinarians & Collyridians
 74. S. Ambrose made Bp. of Milan. S. Martin Bp. of Tours
 78. Council of Antioch. Schism of that church still continues
 S. Basil & S. Epiphanius †
 80. S. Gregory goes to restore the Church of Constantinople
 Theodosius punishes the Arians & Justina favours them
 81. S. Gregory goes to restore the Church of Constantinople
 Theodosius punishes the Arians & Justina favours them
 81. 11. General Council of Constantinople. The Arians are condemned
 S. Gregory resigns the Patriarchate of Constantinople
 83. Galatas fulfils the title of Pontifex Maximus
 84. Symmachus 39 Bp. of Rome: v 14
 Symmachus writes against the Christian religion
 87. The Arians of Milan begin persecute S. Ambrose but in vain
 Translation of the bodies of S. Provasius & S. Probasius
 90. S. Ambrose obliges Theodosius to a public penitence
 94. The Donatists hold several councils in Africa
 98. S. John Chrysostom made Patriarch of Constantinople
 Anasimus 1. 40 Bp. of Rome: v 1

300. Herodotus. Platonism. Philosophes
 4. Lucianus. Liberator
 20. Jamblichus. Philosophes
 25. Julius Capitolinus Historian
 30. Eusebius Pamphilus. Historian & Liberator
 40. Julius Firmicus Maternus: Liberator
 45. Chalcedius Philosophes
 50. Flavius Eutropius Sophist & Historian
 60. Theophrastus Philosophes
 61. Libanius Sophist & Orator
 The Emperor Julian
 Proclus Philosophes
 67. Damasus Bp. of Rome: Poet
 70: Ammianus Marcellinus
 72. Apollinaris Poet
 75. Vegetius Renatus.
 76. S. Gregory of Nazianzen: Poet
 78. S. Anselmus Victor
 80. Decimus Magnus Ausonius. Poet
 81. Ausonius. Poet
 96. Macrobius. Latin Liberator

300
 320
 340
 340
 360
 360
 380
 380

Fig. 1. Edward Gibbon, Tableau synoptique de l'Empire romain (IV), [v. 1753-1755]. AVL, cote P 224 (Grenier, famille), carton 17/260, envel. 6.

de l'Espagne, Gibbon a noté : « Clovis takes Tholouse & the Gothic treasure The Emp^r confirms him in y^e possession of Gaul ». Dans ces termes d'apparence anodine, nous voyons le jeune Gibbon parcourir allègrement un des grands champs de bataille de l'historiographie française du XVIII^e siècle. La prétendue dispute sur les origines franques en cachait une autre, plus fondamentale, sur la forme et la nature de la monarchie des Bourbons.

En 1727, cinq ans après la mort d'Henri de Boulainvilliers, parut le premier volume de son *Histoire de l'ancien gouvernement de la France* (1727-1728), où il avançait ce qui allait rester connu sous le nom de la « thèse nobiliaire » sur les origines de la royauté en France. Selon cette interprétation, l'aristocratie française moderne descendait des envahisseurs francs qui avaient déferlé sur la Gaule et continuaient à y régner en vertu du droit de conquête. Il s'ensuivait que la monarchie française était plus barbare que romaine et plus féodale qu'impériale, ce qui reflétait une ordonnance dans laquelle un chef de guerre dominant détenait une autorité limitée et contractuelle que lui déléguaient les autres seigneurs, qu'il gouvernait en qualité de *primus inter pares*. À l'ouvrage de Boulainvilliers, l'abbé Dubos répliqua dans son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française* (1734), qui réfute la « thèse nobiliaire » au moyen de la « thèse royale ». Selon Dubos, les Gaulois étaient sujets libres des Romains, les Francs étaient leurs protecteurs plus que des conquérants, et l'acceptation du consulat par Clovis prouve que, à ses origines, la monarchie française était un rejeton de l'*imperium* romain, dont par conséquent elle conservait naturellement le caractère absolutiste et les privilèges.

Revenons aux tableaux chronologiques de Gibbon. Il est manifeste que le jeune Gibbon – en admettant qu'il était conscient des implications de ce qu'il écrivait – se rangeait du côté de Dubos et souscrivait à la « thèse royale » sur la monarchie française. Ce faisant, il suivait la ligne que l'on attendait d'un auteur adoptant le genre de l'histoire universelle. Le Sueur, par exemple, avait cru sans difficulté l'histoire du consulat de Clovis, parce qu'en faisant découler la monarchie française de l'autorité impériale romaine, il facilitait la fusion de l'histoire française et de l'histoire romaine :

Le bruit des armes victorieuses de Clovis vint jusques à Constantinople. Car l'Empereur Anastase lui envoya des Ambassadeurs avec des lettres de sa part pour le louer de ses actions vertueuses & le féliciter de ses succès. Il luy donnoit aussi la dignité Consulaire, c'est à dire de Patrice, avec les ornemens de cette dignité, savoir une robe de pourpre, à laquelle il ajouta une couronne d'or, semée de pierres précieuses. Il reçut dans Tours ces marques de

sa nouvelle dignité de la main de S. Remy de Rheims, & s'en estant revestu il marcha depuis l'Eglise de S. Martin jusqu'à l'Eglise Cathédrale, comme en une espèce de triomphe, parmy les acclamations du peuple, à qui il fit jeter des pièces d'or & d'argent battues exprès pour cette cérémonie.²⁰

Intéressons-nous maintenant à la façon dont cet événement – ou cette légende – est traité dans *The Decline and Fall*. On appréciera alors la plus grande richesse et souplesse de jugement du Gibbon de la maturité, qui révèle ici une intelligence historique plus développée en tournant et retournant une tradition qui pourrait aussi être un fait avéré afin de l'examiner sous plusieurs angles :

After the success of the Gothic war, Clovis accepted the honours of the Roman consulship. The emperor Anastasius ambitiously bestowed on the most powerful rival of Theodoric, the title and ensigns of that eminent dignity; yet, from some unknown cause, the name of Clovis has not been inscribed in the *Fasti* either of the East or West. On the solemn day, the monarch of Gaul, placing a diadem on his head, was invested, in the church of St. Martin, with a purple tunic and mantle. From thence he proceeded on horseback to the cathedral of Tours; and, as he passed through the streets, profusely scattered, with his own hand, a donative of gold and silver to the joyful multitude, who incessantly repeated their acclamations of *Consul* and *Augustus*. The actual, or legal authority of Clovis, could not receive any new accessions from the consular dignity. It was a name, a shadow, an empty pageant; and, if the conqueror had been instructed to claim the ancient prerogatives of that high office, they must have expired with the period of its annual duration. But the Romans were disposed to revere in the person of their master, that antique title, which the emperor condescended to assume: the Barbarian himself seemed to contract a sacred obligation to respect the majesty of the republic; and the successors of Theodosius, by soliciting his friendship, tacitly forgave, and almost ratified, the usurpation of Gaul.²¹

Ce passage laisse voir un point que nous serons régulièrement amené à souligner dans nos comparaisons. En écrivant *The Decline and Fall*, Gibbon s'applique à examiner sans passion et à démêler méticuleusement des éléments que l'histoire universelle – et Gibbon lui-même dans son jeune âge – avait fallacieusement et malicieusement confondus. Les scrupules dont il fait preuve à l'âge mûr montrent qu'il a finalement compris que, dûment examinés, les fils de l'histoire humaine ne forment pas une trame

aussi dense que l'affirment et le postulent les auteurs d'histoire universelle.

Le second exemple est une note du tableau III, pour l'année 84 (284) : « Great numbers suffer martyrdom in Egypt ». La cruauté des persécutions que les Romains firent endurer aux chrétiens, jusqu'au martyre, était un thème très apprécié de l'histoire universelle, parce qu'il semblait étayer l'idée d'une subordination de l'Empire à la religion. Bossuet, par exemple, se fait des rapports entre l'Empire et l'Église une conception centrée sur la persécution et les martyres auxquels elle a donné lieu : « Le sang de ses martyrs la [l'Église] rendoit feconde »²². Le martyre était un élément essentiel du projet de Dieu pour l'être humain : « Dieu qui sçait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, l'a [l'Église] fondée par le martyre et l'a tenuë durant trois cens ans dans cet estat, sans qu'elle eust un seul moment pour se reposer. »²³

De même, dans *An Institution of General History* (1680) de Howell, un long passage décrit la dixième persécution avec une abondance de détails sur la cruauté des châtiments infligés aux chrétiens²⁴. Lisons aussi ce qu'écrit Hearne dans son *Ductor Historicus* :

The Tenth Persecution under *Dioclesian*, whose cruel Edict was Proclaim'd at *Nicomedia*: The Faith and Chastity of Christian Virgins are violated; the Holy Books are burnt; above two Millions of Souls suffer Martyrdom, and among them the Empress *Serena*, *Dioclesian's* Wife. Ecclesiastical History relates, That the Executioners were sooner weary of putting them to Death, than the Saints to suffer it.²⁵

Mais pourquoi Gibbon mentionne-t-il en particulier l'Égypte ? Trouverons-nous une fois de plus un indice chez Le Sueur, qui juste avant de parler de l'ère des martyrs avait fait remarquer que les Égyptiens étaient savants dans l'art de mesurer le temps ?

Sous les Consuls que nous avons nommés au commencement de cette année, on commença une nouvelle *Ere*, c'est-à-dire une nouvelle façon de conter les années qu'on nomma *Diocletienne*, qui se commençoit le 29^e jour d'Aoust, auquel la lune se renouvela, & lequel on prenoit pour le commencement de l'Empire de Diocletien. Cette *Ere* se nommoit aussi des *Cophites*, c'est à dire des Egyptiens, à cause que les Egyptiens qui faisoient leurs mois lunaires, l'inventèrent, ou la mirent les premiers en pratique pour gratifier Diocletien. Elle fut aussi nommée *l'Ere des Martirs*, ou parce qu'en cette année il y eut plusieurs martyrs, comme le remarque Eusèbe, ou parce que sous l'Empire de Diocletien qui donna le nom à cette *Ere*,

il y a eu beaucoup plus de martyrs, que sous pas un des autres Empereurs, comme la suite le fera voir.²⁶

Si nous regardons maintenant le passage correspondant du *Decline and Fall*, nous rencontrons à nouveau l'historien d'âge mûr remettant légèrement en question ce que le jeune Gibbon avait copié complaisamment. Le seizième chapitre de l'ouvrage consiste tout entier en une sape méticuleuse des affirmations enflammées (mais qui, à l'examen, se révèlent curieusement dépourvues de fondement) des premiers apologistes quant aux innombrables milliers de vies de chrétiens qu'auraient coûtées les incessantes et féroces persécutions ordonnées par les empereurs. Or, à la note 182 de ce chapitre, Gibbon mentionne avec un scepticisme tout particulier la démesure des assertions sur les persécutions supposées avoir eu lieu en Égypte :

182. Eusebius de Martyr. Palestin. c. 13. He closes his narration, by assuring us, that these were the martyrdoms inflicted in Palestine, during the whole course of the persecution. The vth chapter of his viiith book, which relates to the province of Thebais in Egypt, may seem to contradict our moderate computation; but it will only lead us to admire the artful management of the historian. Chusing for the scene of the most exquisite cruelty, the most remote and sequestered country of the Roman empire, he relates, that in Thebais, from ten to one hundred persons had frequently suffered martyrdom in the same day. But when he proceeds to mention his own journey into Egypt, his language insensibly becomes more cautious and moderate.²⁷

Nous voyons ici Gibbon exprimer des réserves non seulement sur l'ampleur des persécutions en Égypte et le nombre de martyres auquel elle donna lieu, mais aussi sur l'attitude scientifique du père de l'histoire ecclésiastique, dont l'œuvre allait contribuer pour une si grande part aux fondements de l'histoire universelle en Europe.

Le troisième exemple est tiré du tableau IV, où à propos de l'année 11 (311), Gibbon note : « Galerius † miserably ». Le terme « misérablement » exprime ici le mépris plus que la compassion. Il se rencontre fréquemment associé à la personne de Galère dans les tableaux d'histoire universelle, dont les auteurs avaient bien entendu un intérêt à démontrer l'implacabilité du châtiment infligé par Dieu au grand persécuteur des chrétiens. Le tableau chronologique de Francis Tallents, par exemple, comporte la remarque suivante : « Gal: Maximin. persecutes, is routed by Licinius, dies miserably »²⁸. Ici encore, le texte de Le Sueur est d'un grand intérêt et tout à fait dans le propos :

La Vengeance divine arrêta le cours des cruautés de l'Empereur Maximien Galère : car en cette année il fut frappé d'un vilain ulcère en l'aine, qui lui rongea toutes les parties voisines & qui s'espandit presque par tout le corps. Il en sortoit une si grande quantité de vers qu'on ne les pouvoit espuser & une infection si puante que ses domestiques les plus affectionnés ne la pouvoient suporter. Cela le mit en telle furie contre ses Médecins qu'il les fit tous mourir, à cause qu'ils ne lui pouvoient donner aucun soulagement. Enfin, il reconnut l'Ire de Dieu allumée contre lui qui le frappoit ainsi visiblement, pour venger le sang innocent respandu de ses serviteurs : c'est pourquoi il pensa l'appaiser par la publication d'un Edit qu'il fit faire en son Nom & au Nom de Constantin, par lequel il revoquoit les Edits qui avoient esté faits contre les Chrestiens & leur permettoit le libre exercice de leur religion. Mais il est trop tard aux hommes de se vouloir repentir seulement lors que les Jugemens de Dieu les accablent. Aussi Dieu retira du monde ce méchant & ce misérable Prince, pour lui aller rendre conte de sa vie passée.²⁹

The Decline and Fall ne laisse pas de place à pareil triomphalisme à sensation. La mort de Galère y est traitée sur un ton beaucoup plus posé et plus humain :

His death was occasioned by a very painful and lingering disorder. His body, swelled by an intemperate course of life to an unwieldy corpulence, was covered with ulcers, and devoured by innumerable swarms of those insects, who have given their name to a most loathsome disease; but as Galerius had offended a very zealous and powerful party among his subjects, his sufferings, instead of exciting their compassion, have been celebrated as the visible effects of divine justice.³⁰

Le rejet de l'histoire universelle

De toute évidence, entre l'élaboration des tableaux chronologiques et la rédaction du *Decline and Fall*, un revirement s'est produit dans la perspective historique de Gibbon, qui s'est détourné de l'histoire universelle comme manière de penser le passé. À quelque moment qu'ait débuté ce revirement et quel qu'en ait été le moteur, il est certain qu'il était achevé en 1772, parce que cette année-là, Gibbon écrivit à Richard Hurd, évêque de Worcester, une longue lettre au sujet du Livre de Daniel, lettre qui exprime le tournant entre les tableaux chronologiques et *The Decline and Fall*³¹. Mais pourquoi précisément le Livre de Daniel ?

Les Grecs avaient inventé le schéma de la succession des empires – sorte de modèle élémentaire d'histoire universelle – qui dans la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C. semble avoir été adopté par les Juifs dans le Livre de Daniel, avant d'être développé dans la notion d'apocalypse. Ce développement s'observe surtout dans le récit du rêve de Nabuchodonosor et de sa vision d'une grande statue en matériaux divers, que Daniel interprète comme une allégorie du déclin : au royaume d'or succède un royaume d'argent, puis de bronze, de fer, après quoi « le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit : il pulvérisera et anéantira tous ces royaumes-là et il subsistera à jamais ». Mais il apparaît aussi dans le songe de Daniel, qui eut la vision de quatre bêtes monstrueuses, vision qui s'achève par l'instauration d'une royauté éternelle donnée « au peuple des Saints du Très-Haut »³². Ainsi, comme l'affirme Momigliano, le « Livre de Daniel change ainsi un résumé grec des empires universels en projet apocalyptique devant préparer l'avènement de l'ère messianique »³³.

Cette manière qu'eurent les Juifs de traiter un schéma emprunté à l'histoire universelle sous sa forme grecque avait fait du Livre de Daniel un texte essentiel dans les chronologies syncrétistes qui étaient le fondement nécessaire des histoires universelles chrétiennes écrites au Moyen Âge, à l'époque moderne et au début des Lumières. Dans son histoire universelle à la gloire des Hohenstaufen, composée au XII^e siècle, Otton de Freising avait calqué sa périodisation sur le schéma des quatre royaumes du Livre de Daniel. Bossuet se réfère souvent au Livre de Daniel, et Prideaux se sert de la prophétie de Daniel pour relier l'histoire profane à la Passion du Christ³⁴. Thomas Hearne, marchant dans les traces de Bossuet et s'inspirant des *Éléments de l'histoire* de Pierre Le Lorrain de Vallemont, vit dans le Livre de Daniel un texte important qui l'autorisait, selon l'orthodoxie de l'histoire universelle, à subordonner l'histoire profane à l'histoire ecclésiastique :

Thus the Empires of the World have been serviceable to Religion, and have preserv'd the People of God; wherefore that same God which had caus'd his Prophets to foretel the divers Conditions of his People, made them also Prophecy of the Succession of Empires. God therefore, who made use of so many different Nations to Chastize, Employ, Enlarge or Protect his People; having a mind to be known for the Author thereof, discover'd the great Secret to his Prophets, and caus'd them to foretell it before he put it in Execution. Whereupon these Empires, being made Partners with the Designs of God, their Fate has been foretold by the same Oracles of the Holy Spirit, which Prophesied of the Succession of the faithful People.³⁵

Or, pour illustrer ce lien entre l'histoire profane et l'histoire ecclésiastique, Hearne attire l'attention sur le Livre de Daniel : « Daniel in his wonderful Visions has briefly, but fully represented to us the Babylonish Empire, together with that of the Medes, Persians and Greeks »³⁶.

Le Sueur enfin, l'historien auquel Gibbon s'intéressa particulièrement au début de son séjour à Lausanne, affirme en tête de son ouvrage que la date de la naissance du Christ confirme la prophétie de Daniel : « Entre toutes les Prophéties anciennes qui sont en grand nombre, je n'en trouve point de plus expresse pour nous designer le tems de sa venue, que celle du Prophète Daniel au chapitre IX verset 24. & suivans »³⁷. Ainsi apparaît manifeste l'importance décisive de ce livre particulier de l'Ancien Testament pour les auteurs soucieux d'échafauder une armature chronologique où placer leur version de l'histoire universelle.

En mars 1772, Richard Hurd publia *An Introduction to the Study of the Prophecies of the Christian Church*, ouvrage dans lequel il défendait la véracité des prophéties de l'Ancien Testament en général et du Livre de Daniel en particulier. À la fin de l'été de la même année, Gibbon, sous le couvert du pseudonyme de Daniel Freeman, écrivit une longue lettre à Hurd pour contester la véracité du Livre de Daniel. Or ce livre était essentiel pour l'argumentation de Hurd, ainsi que Gibbon le fit observer : « from this point the Golden Chain of Prophecy, which you have let down from Heaven to earth, is partly suspended »³⁸. Gibbon commence par résumer les raisons de son scepticisme :

There are two reasons which still force me to withhold my assent. I. The author of the Book of Daniel is too well informed of the revolutions of the Persian and Macedonian empires, which are supposed to have happened long after his death. II. He is too ignorant of the transactions of his own times. In a word, he is too exact for a Prophet, and too fabulous for a contemporary historian.³⁹

Ainsi, à l'instar des oracles de la Sybille, qui perdent soudainement de leur justesse lorsqu'ils commencent à concerner le règne de l'empereur Hadrien, le Livre de Daniel, en dépit des apparences, n'a pas été écrit au III^e siècle av. J.-C., mais forgé ultérieurement.

Il n'est pas indispensable pour notre propos de passer en revue ou d'évaluer en détail les preuves produites par Gibbon à l'appui de son argumentation générale. Il est plus important de chercher à comprendre quels enjeux Gibbon pensait voir dans la question. À la fin de la lettre, Gibbon rappelle à Hurd l'importance de la question « quant à ses conséquences », mais sans préciser quelles étaient

justement pour lui ces conséquences⁴⁰. Plus haut dans la même lettre, il note l'empressement des plus éminents chronologistes – Ussher, Prideaux, Newton, auteurs que Gibbon avait lus avant d'arriver à Lausanne – à défendre par tous les moyens possibles la véracité du Livre de Daniel. S'ils montrent un tel empressement, c'est que le Livre de Daniel, ainsi que nous l'avons vu chez Bossuet, Le Sueur, Prideaux et Hearne, est un des piliers de l'histoire universelle du début de l'époque moderne. La lettre de Gibbon a donc un double aspect. Le plus évident est la critique et l'attaque dirigées contre Hurd. Mais à titre plus personnel, cette lettre nous montre un Gibbon rompant avec l'historien qu'il avait été dans sa jeunesse, cet autre lui-même tant attiré par l'histoire universelle et qui avait dressé des tableaux chronologiques. En choisissant le pseudonyme de Freeman, il ne s'émancipe pas seulement des illusions de l'histoire universelle, mais annonce (ne fût-ce qu'à lui-même) qu'il s'est libéré des confusions produites par une certaine naïveté historique du jeune homme qu'il avait été.

Il est d'autant plus intéressant de constater cette auto-critique tacite dans la lettre à Hurd que celle-ci anticipe à de multiples reprises le ton savamment ironique du premier volume du *Decline and Fall*. Comparons par exemple ce passage de la lettre à Hurd :

This age indeed, to whom the gift of miracles has been refused, is apt to wonder at the indifference with which they were received by the ancient world. Instead of the instant terror, lasting conviction, and implicit obedience, we might rationally expect; the Jews as well as the Gentiles conducted themselves, as if they neither remembered nor believed the miracles to which they were witnesses.⁴¹

Avec ce que Gibbon dit sur le même sujet dans le chapitre quinze du *Decline and Fall* :

But the devout and even scrupulous attachment to the Mosaic religion, so conspicuous among the Jews who lived under the second temple, becomes still more surprising, if it is compared with the stubborn incredulity of their forefathers. When the law was given in thunder from Mount Sinai; when the tides of the ocean, and the course of the planets were suspended for the convenience of the Israelites; and when temporal rewards and punishments were the immediate consequence of their piety or disobedience, they perpetually relapsed into rebellion against the visible majesty of their Divine King, placed the idols of the nations in the sanctuary of Jehovah, and imitated every fantastic ceremony that was practised in the tents of the Arabs, or in the cities of Phœnicia.⁴²

Cette conjonction, dans la lettre à Hurd, d'anticipations frappantes des sujets, du ton ironique du premier volume du *Decline and Fall* et de l'insinuation de doutes sur la véracité d'une des clefs de voûte de l'histoire universelle n'a rien de fortuit. Les deux choses sont en fait étroitement liées. Pour pouvoir écrire *The Decline and Fall*, il était en effet indispensable d'adopter une position critique envers les prémisses et les pratiques de l'histoire universelle, puis de savoir s'en écarter.

Quand, au début de son ouvrage, Gibbon annonce qu'il va raconter «une révolution dont le souvenir restera perpétuellement et qui est encore ressentie comme telle par les nations de la terre», il semble faire entendre une tonalité universaliste⁴³. Mais une note manuscrite sur son propre exemplaire – il est important de le signaler – nous apprend qu'il avait vu là finalement une erreur : «Mr. Hume told me that in correcting his history, he always laboured to reduce superlatives, and soften positives. Have Asia and Africa, from Japan to Morocco, any feeling or memory of the Roman Empire?»⁴⁴

La composition du *Decline and Fall* fut ainsi une sortie du rêve de l'histoire universelle. Le passé de l'humanité – Gibbon en avait alors pris conscience – ne compose pas une histoire unique. Par conséquent, la maturité du jugement historique n'impliquait plus d'essayer de trouver des liens entre des champs du passé qui en réalité ne pouvaient être reliés qu'au prix de falsifications et de distorsions. Cette idée de la pluralité de l'histoire allait imprégner le commentaire final de ses *Mémoires*, sur la question de la chronologie :

at a riper age I no longer presume to connect the Greek, the Jewish, and the Egyptian antiquities which are lost in a distant cloud; nor is this the only instance in which the belief and knowledge of the child are superseded by the more rational ignorance of the man.⁴⁵

Si les chronologies reposent en grande partie sur le même fondement historique que *The Decline and Fall*, c'est donc dans un esprit très différent. *The Decline and Fall* doit en effet être regardé comme une entreprise laborieuse d'effacement ou de dés-écriture de ces tableaux chronologiques, et Gibbon, parvenu à sa maturité intellectuelle, s'éleva contre les axiomes historiographiques sur lesquels ils s'appuyaient. Les six gros volumes du *Decline and Fall* constituent un désaveu éclairé et désillusionné des trois feuilles de chronologie.

Après la parution des derniers volumes du *Decline and Fall* en 1788, les projets littéraires et historiques de Gibbon prirent une orientation et une tonalité nettement nationales.

Avant sa mort, il avait considérablement avancé dans l'étude qui allait être finalement publiée dans le recueil posthume des *Miscellaneous Works*, sous le titre *Antiquities of the House of Brunswick*, qui est un essai généalogique sur la dynastie royale de Grande-Bretagne⁴⁶. Il avait l'idée d'une collection d'essais sur «les plus éminentes figures artistiques, militaires, ecclésiastiques et politiques de la Grande-Bretagne depuis le règne d'Henri VIII jusqu'à l'époque présente»⁴⁷. Il tâta un peu de l'histoire ancienne de l'Écosse⁴⁸. Il reçut le manuscrit d'un mémoire d'une malheureuse victime de la Révolution, Guillaume-Christien de Malesherbes, qui aurait pu prétendre au titre de prince en France⁴⁹. Gibbon apporta enfin son soutien au projet de Pinkerton pour l'édition des plus anciens historiens anglais, ouvrage qui se promettait de faire pour l'Angleterre ce qu'avaient fait Leibniz pour l'Allemagne, les Bénédictins pour la France, Muratori pour l'Italie et Langebek pour le Danemark⁵⁰. Comme contribution à ce projet, il proposa de lire dans l'ordre toutes les chroniques anglaises du Moyen Âge, tâche où il vit «l'occupation ultime et la plus plaisante de sa vie»⁵¹. Il composa pour cette édition un prospectus qui fut retrouvé parmi ses papiers après sa mort, survenue le 16 janvier 1794⁵². Tous ces projets avortés nous montrent un Gibbon s'éloignant de plus en plus de l'univers mental de l'histoire universelle dans lequel il avait dressé les tableaux chronologiques conservés aux Archives de la Ville de Lausanne.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

- 1 Tableaux chronologiques manuscrits synoptiques III, IV et VI, [s.d.], cote AVL, P 224, carton 17/260, cartable 2, envel. 6. Je suis très reconnaissant envers Béla Kapossy et Séverine Huguenin d'avoir attiré mon attention sur ces documents.
- 2 Même si elles ont effectivement été dressées à Lausanne, ces tables se fondent sur des projets chronologiques similaires que Gibbon avait déjà esquissés à un très jeune âge en Angleterre : « I arrived at Oxford with a stock of Erudition that might have puzzled a Doctor, and a degree of ignorance of which a school-boy would have been ashamed. My first literary attempts were a new plan of Chronological tables, the paralel lives of Aurelian and Selim, and a critical enquiry into the age of Sesostris » (*The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 224, brouillon «C»).
- 3 *Id.*, p. 131, brouillon «B».
- 4 Lettre à son père Edward Gibbon, Lausanne, 1^{er} mars 1755, in Gibbon, *The Letters*, t. I, p. 5-6.
- 5 Francis Bacon, *Advancement of Learning*, Oxford, 1640, t. II, p. 97-98.
- 6 Humphrey Prideaux, «Préface», in *The Old and New Testament Connected in the History of the Jews and Neighbouring Nations*, London, 1716, vol. 1, p. i.
- 7 Thomas Hearne, *Ductor Historicus*, London, 1698, p. 35-36.
- 8 Voir cependant, et pour l'heure actuelle, deux excellents essais d'Arnaldo Momigliano : «The Origins of Universal History», Creighton Lecture, University of London, 1980-1981, publié dans les *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, série III, vol. 12, n° 2, p. 533-560 ; «Two Types of Universal History: The Cases of E. A. Freeman and Max Weber», *The Journal of Modern History*, vol. 58, n° 1, 1986, p. 235-246.
- 9 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 134, brouillon «B».
- 10 Jean Le Sueur, «Préface», in *Histoire de l'Église et de l'Empire ou depuis la naissance du Christ jusques à l'an 326*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1674, vol. 1, [p. 4-5].
- 11 «an early and constant attachment to the order of time and place» (*The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 121, brouillon «B»).
- 12 «vague and multifarious» (*ibid.*).
- 13 *Ibid.*
- 14 *Ibid.*
- 15 *Id.*, p. 120-121.
- 16 «the assiduous perusal of the Universal history as the separate Volumes successively appeared» (*id.*, p. 119-120).
- 17 *Id.*, p. 121-122 ; Keynes, *The Library of Edward Gibbon*, p. 258, 50, 246, 218, 192 et 206.
- 18 Une idée qui, comme il l'écrit lui-même, lui vint le 15 octobre 1764. *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 302, brouillon «E».
- 19 «Grouping my picture by nations» (*id.*, p. 332, brouillon «E»).
- 20 Le Sueur, *Histoire de l'Église*, *op. cit.*, vol. 5, p. 21-22.
- 21 Edward Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, éd. David Womersley, London ; New York, Penguin Books, 1995, vol. 2, p. 469-470.
- 22 Jacques-Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, Sébastien Marbre-Cramoisy, 1681, p. 103 ; voir aussi p. 97, 98, 104, 113, 114.
- 23 *Id.*, p. 309.
- 24 William Howell, *An Institution of General History*, London, 1680, p. 950 ; voir Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 576.
- 25 Hearne, *Ductor Historicus*, *op. cit.*, p. 69.
- 26 Le Sueur, *Histoire de l'Église*, *op. cit.*, vol. 2, p. 170.
- 27 Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 578-579, n. 182.
- 28 Francis Tallents, *A View of Universal History*, London, 1685, n.p.
- 29 Le Sueur, *Histoire de l'Église*, *op. cit.*, vol. 2, p. 358-359.
- 30 Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 416.
- 31 Gibbon lui-même nous dit qu'il entreprit la composition du premier volume de son histoire en février 1773, soit juste six mois après avoir écrit sa lettre à Hurd. *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 308, brouillon «E».
- 32 Daniel 2 : 44 ; 7 : 13-18 ; 7 : 27.
- 33 «The Book of Daniel turns a Greek summary of world-empires into an apocalyptic blueprint for the preparation of the Messianic age.» (Momigliano, «The Origins of Universal History», art. cit., p. 554).
- 34 Prideaux, *The Old and New Testament connected*, *op. cit.*, vol. 2, p. 668-671.
- 35 Hearne, *Ductor Historicus*, *op. cit.*, p. 105-106.
- 36 *Id.*, p. 124.
- 37 Le Sueur, *Histoire de l'Église*, *op. cit.*, vol. 1, p. 1-2.
- 38 Lettre à Richard Hurd, [v. août 1772], in Gibbon, *The Letters*, t. I, p. 328.
- 39 *Ibid.*
- 40 *Id.*, p. 338.
- 41 *Id.*, p. 333.
- 42 Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 449.
- 43 *Id.*, p. 31.
- 44 BL, C.60.m.1, vol. 1, p. 2, transcrit dans *id.*, vol. 3, p. 1094.
- 45 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 80-81, brouillon «F».
- 46 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 2, p. 631-705.
- 47 «the most eminent persons in arts and arms, in Church and State who have flourished in Britain from the reign of Henry VIII to the present age» (lettre à Lord Sheffield, Lausanne, 6 janvier 1793, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 312).
- 48 Hugh Trevor-Roper, «Gibbon's Last Project», in David Womersley (dir.), *Edward Gibbon: Bicentenary essays*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, p. 405-419, en partic. p. 408.
- 49 Mémoire de Malesherbes à l'intention de Gibbon, 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ch. 3. Malesherbes fut guillotiné le 24 avril 1794. Le manuscrit date sans doute de l'un de ses séjours dans le Pays de Vaud qu'il effectue au début des années 1790.
- 50 Sur cette question, voir Trevor-Roper, «Gibbon's Last Project», art. cit.
- 51 «the last and most favourite occupation of his life» (*id.*, p. 413). Pour la lettre par laquelle Pinkerton, après la mort de Gibbon, informe Sheffield de l'état de leur projet de publication, voir *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 578-580.
- 52 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 2, p. 707-717.

Gibbon et son projet d'écrire l'histoire de la liberté des Suisses

Béla Kapossy

Avant de s'atteler à l'histoire de l'Empire romain, Edward Gibbon eut pour projet d'écrire une histoire de la liberté des Suisses. Au cours de l'été 1762 déjà, ce projet figurait parmi d'autres thèmes possibles, dont une histoire de la république de Florence sous les Médicis. Cependant, « L'histoire de la liberté des Suisses » avait sa préférence :

cette indépendance qu'un peuple courageux a sauvée de la maison d'Autriche, défendue contre le Dauphin de France, et enfin scellée par le sang de Charles de Bourgogne. D'un tel thème, si plein d'esprit public, de gloire militaire, d'exemples de vertu, de leçons de gouvernement, l'étranger le plus ennuyeux s'enflammerait : que ne pourrais-je espérer, moi dont les talents, quels qu'ils soient, seraient enflammés par ce zèle de patriotisme.¹

L'intérêt de Gibbon pour les débuts de la Confédération helvétique a probablement été éveillé en 1755 lors de son tour de Suisse, qu'il consigna dans un journal adressé à son père. Parmi les sites visités figure Grandson où, en 1476, les Suisses vainquirent les armées de Charles le Téméraire, un événement qui, selon Gibbon, changea l'histoire de l'Europe et dont l'importance peut être comparée à Marathon, Salamine, Platée ou encore Mycale². Dans les arsenaux des villes, il vit des armes que les Suisses avaient prises aux troupes de Charles le Téméraire. Il s'émerveilla devant le gouvernement entièrement démocratique des anciens cantons alpins de Schwyz, Uri et Unterwald qui avaient repoussé les armées de la Maison de Habsbourg. À Fraubrunnen, il trouva une colonne commémorant la défaite, en 1375, de mercenaires français et anglais en maraude sous le commandement d'Enguerrand de Coucy, tandis qu'à Berne, il remarqua les statues de Guillaume Tell [fig. 1] et du fondateur de la ville, le duc de Zähringen. À la fin de son voyage, le sujet de Charles le Téméraire revient lors de la traversée de la ville de Morat où le duc avait été une nouvelle fois vaincu : « Il y a peu d'années qu'on pecha des armures d'une grande beauté du fonds du Lac. On a ramassé dans la suite les ossemens épars sur le champ de Bataille,

qu'on conserve encore dans une chappelle, qui est sur le Grand chemin près de Morat »³. L'impression que Gibbon retira de son voyage fut que l'histoire médiévale des premiers exploits militaires de la Suisse était encore très vivante, non seulement à travers les vestiges conservés dans les divers arsenaux et les monuments commémoratifs érigés dans des lieux historiquement significatifs, mais aussi dans la culture politique plus généralement, avec son accent sur l'autonomie locale.

Gibbon revint à son projet d'histoire de la liberté suisse en 1765 lorsqu'il rentra en Angleterre après son deuxième séjour sur le continent. Il fut bientôt rejoint par Georges Deyverdun, avec lequel il s'était lié d'amitié lors de ses études à Lausanne. L'arrivée de Deyverdun en Angleterre permit à Gibbon d'avoir un interlocuteur disposé à débattre et en mesure de l'aider à comprendre des documents qui, se plaignait-il, sont « enfermés dans l'obscurité d'un vieux dialecte allemand barbare »⁴. Deyverdun traduisit des parties d'ouvrages d'historiens suisses anciens et contemporains, tels Diebold Schilling, qui fournit un récit des guerres de Bourgogne [fig. 2], Aegidius Tschudi, Johann Jakob Lauffer et Johann Jacob Leu qui, entre 1747 et 1765, publia un *Allgemeines helvetisches, eydgenössisches, oder schweitzerisches Lexicon* en vingt volumes. Les traductions de Deyverdun, reliées en trois volumes séparés, ont été heureusement préservées et sont aujourd'hui conservées aux Archives cantonales vaudoises [fig. 3].

En 1767, Gibbon avait terminé les deux premiers chapitres de ce qui devait devenir une étude de la « période des deux cents premières années depuis l'association des trois paysans des Alpes jusqu'à la plénitude et la prospérité du corps helvétique au XVI^e siècle », célébrant la « sagesse d'une nation qui, après quelques alliés d'aventures martiales, s'est

> Fig. 1. Anonyme, *Statue grandeur nature de Guillaume Tell*, bois peint, [fin XVI^e siècle]. BHM, inv. H/278/1.



Diebold Schillings Beschreibung Der Burgundischen Kriegen.

Und einicher anderer in der Schweiz, und sonderlich zu Bern,
Um selbige Zeit vorgefallenen
Merckwürdigen Begebenheiten.
Mit Lobl. Evangelisch-Eydnöbischen gnädig-ertheiltem Privileg.



B E R N,

Gedruckt bey Franz Samuel Fätscherin, 1743.

contentée de garder les bienfaits de la paix avec l'épée de la liberté»⁵. Cependant, dès l'année suivante, Gibbon abandonne le projet après avoir reçu des réactions décourageantes de la part des membres d'une société littéraire de Londres à qui le texte avait été soumis anonymement. Rétrospectivement, Gibbon regrettait d'avoir consacré tant de temps à un sujet qui, réalisait-il, ne pourrait jamais être mené à bien par un étranger, « sans contact avec les savants et les hommes d'État, éloigné des bibliothèques et des archives des républiques suisses »⁶. Si Gibbon n'a peut-être pas apprécié ses incursions dans les fourrés de l'histoire suisse, les chapitres⁷ qui ont survécu montrent déjà la main habile du futur historien de Rome et mériteraient, avec les traductions de Deyverdun, une lecture attentive et renouvelée.

Fig. 2. Page de titre de Diebold Schilling, *Beschreibung der burgundischen Kriegen*, Bern, Franz Samuel Fätscherin, 1743. BCUL, cote AB 1063.

> Fig. 3. Extraits de la *Description des Guerres de Bourgogne* de Diebold Schilling, traduits par Georges Deyverdun, [v. 1762-1763]. ACV, cote P Gibbon 6.

1 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 122. Nous traduisons.

2 Gibbon, « Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse », *Miscellanea Gibboniana*, p. 12-13. Voir aussi Brian Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002; Béla Kapossy et

Richard Whatmore, « Gibbon and Republicanism », in Karen O'Brien et Brian Young (éd.), *The Cambridge Guide to Edward Gibbon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 128-146.

3 *Id.*, p. 66.

4 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 122.

5 *Id.*, p. 141.

6 *Id.*, p. 142.

7 Gibbon, « Introduction à l'histoire générale de la république des Suisses », in *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 239-330.

Gibbon, Newton et Cheseaux

Frederick P. Lock

Gibbon étudia précocement non seulement l'histoire, mais aussi la chronologie, qui en constitue l'ossature. À l'âge de 13 ou 14 ans, il avait fait de nombreuses lectures historiques, mais sans plan ni système. C'est le manuel de Thomas Hearne, *Ductor Historicus* (1698) qui lui fit comprendre l'importance de « l'ordonnance du temps et des lieux » et l'aïda à maîtriser le « chaos mal assimilé » de ses lectures¹. De Hearne, il apprit notamment l'intérêt de l'astronomie pour l'établissement de toute chronologie digne de foi. Dans sa défense de la crédibilité des registres chronologiques contre les pyrrhoniens de l'histoire, Hearne admet que les auteurs profanes sont sujets à l'erreur et aux désaccords. Mais l'historien dispose heureusement de deux guides infaillibles : la Bible et le Livre de la Nature, lequel est un « Livre divin » à l'égal de la Bible. Les parties historiques de la Bible fournissent le matériau de base pour la chronologie depuis la Création jusqu'à l'époque de Jésus. À partir de ce matériau, les grands chronologistes de la Renaissance bâtirent une chronologie de la période antérieure aux premières sources antiques. En dépit de son infaillibilité, la Bible n'en posait pas moins des problèmes spécifiques. Les savants disputaient encore des qualités respectives de la Bible hébraïque et de la Septante, dont les chronologies divergent parfois de plusieurs centaines d'années. Dans tous les cas, quel que fût le texte choisi par le chronologiste, il fallait une interprétation pour le convertir en une série de dates cohérentes, et les commentateurs n'étaient pas d'accord entre eux.

L'autre « Livre divin », celui de la Nature, était mieux en adéquation avec les besoins du chronologiste. Les mouvements parfaitement démontrés du soleil, de la lune et des planètes, et en particulier les éclipses périodiques du soleil et de la lune, appelés à juste titre « caractères célestes communs et infaillibles des temps » fournissaient « aux chronologistes des arguments certains et démontrables » pour un grand nombre des événements historiques les plus remarquables, tels les batailles, la mort des rois ou la fondation de villes². Les éclipses – celles du soleil surtout – sont des événements assez rares et remarquables qui s'imposent à

la vue de chacun ; elles sont donc largement consignées. Leur occurrence peut être calculée rétrospectivement avec une grande précision, ce qui permet de confirmer (ou d'invalider) les témoignages contemporains³. La parole de l'astronome vaut comme règle : ce qui figure dans les tables astronomiques « doit nécessairement avoir eu lieu ». Un critique précis en matière de chronologie est donc tenu de savoir calculer les éclipses⁴. Toutefois, les éclipses n'étaient pas seulement utilisées pour confirmer les dates de certains événements. En collationnant les mentions d'éclipses à Babylone et à Alexandrie, par exemple, il était possible de coordonner des traditions historiques indépendantes et ayant chacune sa propre chronologie interne. Les comètes, dont les passages étaient eux aussi abondamment répertoriés, jouaient le même rôle.

Sans être eux-mêmes astronomes, les chronologistes de la Renaissance – Joseph Juste Scaliger (1540-1609), Dionysius Petavius (Denis Pétau, 1583-1652) et James Ussher (1581-1656) furent les plus éminents d'entre eux – firent un large usage des témoignages de l'astronomie. Gibbon les étudia attentivement et (comme il devait le relater plaisamment plus tard) passa bien des nuits blanches à tenter de démêler leurs discordances. Toutefois, les éclipses elles-mêmes étaient des témoignages infaillibles. Dans son *Decline and Fall*, Gibbon cite celles qui ont été notées par Confucius (et qui remontent jusqu'en 722 av. J.-C.) comme un moyen de distinguer entre la période « historique » de la Chine et les âges mythiques et légendaires qui la précèdent⁵. Les historiens avaient en outre besoin de connaissances astronomiques pour comprendre les différents calendriers et systèmes de datation utilisés par les sociétés anciennes. En présence d'une abondance de calendriers locaux, tous basés sur des observations astronomiques, il fallait être capable de convertir les dates de l'un à l'autre.

Jusque-là, ces choses étaient incontestées, sinon même admises comme un lieu commun. À l'époque où Hearne écrivait, une chronologie solide semblait s'être établie. Mais la parution, en 1728, de *The Chronology of Ancient Kingdoms Amended*, d'Isaac Newton, vint perturber

Fig. 1. Enoch Seeman (v. 1694-1744) et son atelier, *Portrait de Sir Isaac Newton assis à une table avec un exemplaire des Principia et un globe astrologique*, huile sur toile, 127 x 148 cm, [v. 1726-1730]. NPG, inv. 558.



cette concordance⁶. La réputation de Newton comme scientifique valut une large audience à l'ouvrage – ou du moins aux idées qu'il contient, car le livre lui-même est d'une lecture fastidieuse. Dans ses *Principia*, Newton avait expliqué et calculé précisément un phénomène connu depuis l'Antiquité, celui de la «précession des équinoxes» [fig. 1]. Indépendamment du mouvement de rotation journalier de la Terre et de sa révolution annuelle autour du soleil, l'axe de rotation de la Terre subit une lente révolution qui met environ 26'000 ans à s'accomplir. Il en résulte que chaque année, le soleil apparaît au même point du zodiaque environ vingt minutes plus tôt. Des repères astronomiques qui paraissent fixes (et qui le sont à l'échelle de la vie humaine) sont en réalité variables. Du fait de la précession, tout événement peut être daté de manière assurée si l'on connaît la configuration des étoiles à l'équinoxe ou au solstice. La précession se fait à la vitesse d'à peu près un degré d'arc tous les septante-deux ans, de sorte que la détermination d'une date exige une observation très précise.

Or Newton pensait avoir relevé une telle observation. Quoique consignée au IV^e siècle av. J.-C. seulement par l'astronome Eudoxe de Cnide, elle fixait l'aspect du ciel à

l'époque de l'expédition des Argonautes⁷. Selon les sources antiques, l'expédition avait eu lieu environ une génération avant la guerre de Troie, et sa date était située par convention en 1245 av. J.-C. Newton pensait que les descriptions des équinoxes et des solstices par Eudoxe se référaient à une sphère céleste construite par le centaure Chiron à l'époque des Argonautes. Convertissant les équinoxes et les solstices en colures – c'est-à-dire des grands cercles entourant la sphère céleste – plus précises, et faisant le calcul avec la vitesse de précession connue, il situa l'expédition des Argonautes aux environs de 936 av. J.-C. Par comparaison avec ce qui était admis jusqu'alors, l'histoire antique se trouvait ainsi raccourcie de trois à quatre cents ans. Newton ne s'appuyait pas uniquement sur le calcul de la précession. Il produisit aussi comme argument que les sources antiques faisaient erreur en estimant à une génération, en moyenne, la durée de règne des rois, soit trois souverains par siècle. À son avis, le chiffre correct était plutôt de dix-huit à vingt ans⁸. Dans tout cela, Newton s'était donné pour tâche de prouver la véracité historique de la Bible hébraïque. Après le Déluge, pensait-il, aucune société évoluée n'aurait pu émerger antérieurement à Israël. Les

revendications de haute ancienneté des Égyptiens, des Grecs et des Assyriens auraient été par conséquent infondées. La thèse de Newton trouva peu d'adhésion et lui attira au contraire de nombreuses réfutations appuyées par des arguments de poids⁹.

Gibbon avait lu Newton ou des comptes rendus avant son arrivée à Oxford en avril 1752. Tout bien considéré, il n'adopta pas ce système, bien qu'il eût pu y trouver de quoi conforter son essai de jeunesse *The Age of Sesostris*¹⁰. À Lausanne cependant, il se pencha plus attentivement sur la théorie de Newton et en fit une critique judicieuse, mettant en balance ses attraits et les difficultés qu'elle soulevait¹¹. Cette adhésion peut paraître d'autant plus surprenante que Newton avait parmi ses contradicteurs les plus convaincus Nicolas Fréret, l'érudit que Gibbon admirait le plus à cette époque¹². Mais les nouvelles datations auxquelles était arrivé Newton permettaient de supprimer deux anachronismes qui dérangeraient Gibbon. Premièrement, si la chute de Troie pouvait être placée en 904 av. J.-C., plutôt qu'à la date communément admise de 1184 av. J.-C., elle se trouvait suffisamment rapprochée de la fondation de Carthage pour rendre plausible la contemporanéité d'Énée et de Didon, même si leur rencontre n'est relatée nulle part ailleurs que dans *l'Énéide*. Et deuxièmement, si Rome avait été fondée en 627 et non en 754, Numa devint roi de Rome en 610, ce qui faisait de lui un contemporain de Pythagore. Cela donnait quelque vraisemblance à la « tradition ancienne » selon laquelle le roi aurait été un élève du sage grec. « L'imagination, fait observer Gibbon, seroit fâchée de perdre ce synchronisme : elle aime à envisager le législateur aux pieds du philosophe. »¹³ Dans son *Essai sur l'étude de la littérature*, commencé à Lausanne en 1758, mais publié en 1761 seulement, Gibbon revient sur la question du respect que l'imagination poétique doit à la réalité historique connue et mentionne à nouveau l'exemple de Didon et Énée : « Quiconque ose condamner l'épisode de Didon est plus philosophe ou moins homme de gout que moi. » Dans une longue note néanmoins, il se sert de la théorie révisionniste de Newton pour réconcilier l'épisode avec la « véritable chronologie »¹⁴. Que Gibbon se soit préoccupé des anachronismes est révélateur de l'influence du néo-classicisme français dont il s'était imprégné à Lausanne et qui, ainsi qu'il devait l'admettre plus tard, avait « tempéré [son] idolâtrie pour l'immense génie de Shakespeare »¹⁵.

À la décharge de Gibbon, qui pourrait sembler s'être laissé aller à une aberration, il faut dire qu'en 1758, l'exactitude de la chronologie de Newton était encore une question en suspens, du moins pour les non-astronomes. Voltaire, dans ses *Lettres philosophiques* de 1734, avait fait un

élégant résumé des arguments de Newton et y avait même souscrit en partie. Lorsque les *Lettres* cessèrent d'être publiées sous forme de volume, le passage sur Newton fut réimprimé en 1752 dans les *Mélanges* de Voltaire et put ainsi continuer à circuler. L'article « Chronologie » de *l'Encyclopédie* de Diderot, publié en 1757, manifesta lui aussi un acquiescement mitigé, encore que ce fût sur la question de la durée moyenne des règnes plutôt que sur les preuves astronomiques¹⁶. En décembre 1755, le *Mercur de France* publia une réfutation qui incita Sir James Steuart à rédiger la plus longue apologie du système de Newton¹⁷. Même la publication tardive et posthume de la *Défense*¹⁸ de Fréret, dont les cinq cents pages constituent une entreprise de démolition systématique, ne suffit pas à amener Gibbon à abandonner Newton. Dans son *Essai*, il exprima plutôt la déception que lui inspirait le livre de Fréret, jadis attendu avec tant d'impatience¹⁹. Gibbon semblait avoir en effet conservé un reste d'attachement pour le système newtonien. Dans son *Decline and Fall*, il le cite comme une preuve des incertitudes qui grèvent la chronologie des premiers temps de Rome²⁰.

Gibbon, dans ses *Remarques critiques*, réunit judicieusement les points forts et les faiblesses du nouveau système de Newton, en différant son jugement final jusqu'à la parution du livre de Fréret, attendu depuis longtemps. Un fait énigmatique demeure : c'est qu'il ne prête aucune attention au principal argument astronomique de Newton, à savoir la révision de la date de l'expédition des Argonautes en fonction de la sphère de Chiron. Étrange, parce que, s'il hésitait probablement – ce qui est compréhensible – à s'aventurer sur le terrain des détails techniques, la réelle faiblesse de l'argumentation de Newton était en réalité une question de jugement et de preuve historiques bien plus qu'une question d'astronomie. Ainsi que Gibbon aurait pu l'apprendre de n'importe quel contradicteur de Newton, la sphère de Chiron était un pur produit de l'imagination du grand astronome.

Plus énigmatique en tous points, la critique des *Mémoires posthumes* de Jean-Philippe Loys de Cheseaux (1718-1751), lesquels furent publiés en 1754 [fig. 2], constitue l'essai de Gibbon dont la signification est la plus difficile à saisir. Le manuscrit portant la date du 10 décembre 1756, il précède donc d'une année l'écrit sur Newton²¹. Cheseaux était un notable lausannois et astronome réputé dont la carrière scientifique fut abrégée par une mort précoce (p. 172, fig. 1). Gibbon connaissait son frère cadet Charles (1730-1789)²², qui probablement lui offrit ou lui prêta un exemplaire du livre. Si tel fut effectivement le cas, Gibbon n'était pas embarrassé par une quelconque piété et ses remarques ne peuvent pas avoir

été destinées à Charles, malgré le ton de flatterie du paragraphe introductif. Gibbon commence par admettre qu'il n'a lu qu'une « très petite partie » de l'ouvrage, incapable qu'il était de comprendre ce foisonnement de chiffres et de calculs. En revanche, la lecture de la « partie chronologique » des *Mémoires* (soit environ un dixième de l'ensemble) lui avait procuré « bien du plaisir ». Ce paragraphe

Fig. 2. Jean-Philippe Loys de Cheseaux, «Remarques historiques, chronologiques, et astronomiques, sur quelques endroits du Livre de Daniel», in *Mémoires posthumes [...] sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques avec de nouvelles tables très exactes des moyens mouvemens du Soleil et de la Lune*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1754, p. 1. BCUL, cote 10 67+2.



se clôt sur un compliment digne d'être noté : « Un grand astronome », écrit-il, est en état de jeter d'utiles lumières sur la chronologie, mais « il n'y a guères que M. Newton et M. de Cheseaux qui l'ayent tenté ». Que voulait-il dire par là ? Il savait que nombre d'astronomes, sans être eux-mêmes chronologistes, avaient fourni des contributions importantes à la chronologie. On ne trouve pas l'explication dans la partie principale du texte, qui est entièrement consacrée à une mise en question de l'interprétation « historique » que fait Cheseaux du Livre de Daniel, quelque plaisir que Gibbon prétende avoir eu à la lecture. En un morceau de bravoure qui fait étalage de son érudition juvénile, Gibbon montre que Cheseaux a déformé les périodes des anciens empires pour les faire entrer dans son système ; il aurait mal compris le Canon des rois de Ptolémée et se serait fié à une chronologie dépassée de la vie de Cyrus d'après Xénophon, ignorant les recherches de Fréret sur la question²³. Gibbon ne relève aucun point sur lequel il puisse être d'accord, et son « plaisir » ne peut avoir été que celui de la contradiction. Dans son éloge des astronomes, l'accent devrait donc être mis sur le mot « tenté ».

Gibbon passe sous silence la partie astronomique de l'argumentation de Cheseaux, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir des notions de mathématiques pour en comprendre les principales affirmations : à savoir que les nombres que les exégètes ont tirés des indications chronologiques mal définies de Daniel constituent des références indirectes à des cycles cosmiques, et que Dieu a arrangé les orbites du soleil et de la lune de manière à ce que l'année 552 av. J.-C. (où Cheseaux situe la vision de Daniel) fût caractérisée par un événement astronomique remarquable. De telles propositions, pour emporter l'adhésion, nécessitent plus de foi que de calculs. Le silence de Gibbon peut donc avoir été motivé par une prudente hésitation à avouer son scepticisme. Cheseaux croyait que le Livre de Daniel avait réellement été écrit par Daniel au VI^e siècle av. J.-C. Or en 1758, cette opinion, si elle n'était pas insolite, avait néanmoins déjà été remise en question. Plus tard, en 1772, Gibbon devait écrire une longue dissertation contre l'authenticité du Livre de Daniel, dans une lettre à Richard Hurd²⁴. L'argument essentiel de cette lettre (à savoir que l'auteur semble très au courant des événements du II^e siècle, mais curieusement beaucoup moins de ceux du VI^e) apparaît déjà esquissé dans les objections de Gibbon à Cheseaux, encore qu'il les dissimule soigneusement en ne s'étendant pas sur les implications de la question de la datation. Les biographes de Gibbon l'ont peut-être pris trop à la lettre lorsqu'il prétend « avoir interrompu [ses] recherches religieuses, acquiesçant avec une foi implicite aux principes et aux mystères communément admis par

les catholiques et les protestants »²⁵. Ses remarques sur Cheseaux n'en impliquent pas moins que le Livre de Daniel est une falsification et une invention. Newton, par exemple, soutenait que rejeter les prophéties de Daniel « revient à rejeter la religion chrétienne, puisque cette religion est fondée sur la prophétie concernant le *Messie* »²⁶. Vers 1756, une telle affirmation allait peut-être trop loin. La remise en question de la prophétie par Gibbon suggère quand même qu'en tournant le dos au catholicisme, il adopta le scepticisme plutôt qu'il ne se reconvertit au christianisme protestant. Si c'est le cas, l'essai sur Cheseaux s'enrichit d'une dimension supplémentaire et inattendue, et ses idées sont d'une plus grande portée que les simples détails de chronologie²⁷. Fréret lui-même avait été soupçonné de scepticisme déguisé. Gibbon se sentait probablement plus en sûreté en limitant sa critique écrite à la chronologie, alors qu'il pouvait parler plus ouvertement au milieu d'amis bien disposés.

En plus de l'aide qu'elle apportait à l'établissement de la chronologie, l'astronomie offrait un enseignement plus large au philosophe de l'histoire : la perspective. Gibbon termine le chapitre 43 de son *Decline and Fall* par un exposé sur « les comètes, les tremblements de terre et la peste » qui marquèrent le règne de Justinien. Pour l'une des comètes, il souscrit aux hypothèses d'Edmund Halley, qui l'identifiait à celles observées en 1767, 1193, 618 et 44 av. J.-C. (la comète apparue au moment de la mort de César), et en 531 apr. J.-C. (Justinien), 1106 et 1680. Lors de sa dernière apparition, « aux yeux de l'âge des Lumières », elle fit l'impression d'un phénomène naturel plutôt que d'un signe avant-coureur de catastrophes. Selon ses conjectures, le prochain passage prévu de la comète, en 2355, « pourra être vérifié peut-être par les astronomes de quelque future capitale dans les contrées reculées de Sibérie ou d'Amérique »²⁸. L'astronomie sert ainsi tout autant à fixer les menus détails de l'histoire qu'à situer l'histoire humaine, dans toute son insignifiance, par rapport à l'échelle de l'éternité.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

- 1 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 56-58 (à partir du brouillon «F»).
- 2 Thomas Hearne, *Ductor Historicus, or a Short System of Universal History* (1698), London, Knapton, J. Wyate, and J. Nicks, 1723⁴, t. I, p. 22.
- 3 Dans la pratique, évidemment, les témoignages sont souvent douteux, notamment sur les éclipses anciennes. John Knight Fotheringham, *Historical Eclipses*, Oxford, Clarendon Press, 1921.
- 4 Hearne, *Ductor Historicus*, *op. cit.*, t. I, p. 22.
- 5 Edward Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, éd. David Womersley, London; New York, Penguin Books, 1995, vol. 1, chap. 26, n. 22, p. 1034.
- 6 Newton travailla de longues années à son système. Un résumé non autorisé parut en 1726, qui provoqua des oppositions. L'auteur mourut en 1727, et son système ne fut entièrement connu que par la publication posthume. Pour comprendre la pensée de Newton, je me suis servi de l'ouvrage de Jed Z. Buchwald et Mordechai Feingold, *Newton and the Origin of Civilization*, Princeton, Princeton University Press, 2013.
- 7 Le traité d'Eudoxe ne nous est connu que par des citations qui se trouvent dans un commentaire des *Phénomènes* d'Aratos de Soles (v. 315-240 av. J.-C.) par l'astronome Hipparque de Samos (v. 150-100 av. J.-C.).
- 8 Isaac Newton, *The Chronology of Ancient Kingdoms Amended*, London, J. Tonson, J. Osborn and T. Longman, 1728. Les passages clés se trouvent aux p. 25-26, 82-86, 93-96 (précession); 51-57 (royaumes).
- 9 Les principales attaques dirigées contre la thèse de Newton furent les suivantes: Étienne Souciet, «Cinq dissertations contre la chronologie de M. Newton», in *Recueil des dissertations du Père É. Souciet de la Compagnie de Jésus*, Paris, Rollin, 1727, p. 47-169; Nicolas Fréret, *Some Observations on the Chronology of Sir Isaac Newton*, London, T. Warner, 1728; Arthur Bedford, *Animadversions upon Sir Isaac Newton's Book, intituled The Chronology of Ancient Kingdoms Amended*, London, Charles Ackers, 1728; Samuel Shuckford, *The Sacred and Prophane History of the World Connected: from the Creation of the Assyrian Empire at the Death of Sardanapalus, and to the Declension of the Kingdoms of Judah and Israel, under the Reigns of Ahaz and Pekah*, London, R. Knaplock and J. Tonson, 1728-1730, préface au vol. 2, p. I-LXII; et William Whiston, *A Collection of Authentick Records Belonging to the Old and New Testament, Translated into English*, London, W. Whiston, 1727-1728, t. II, p. 962-1082.
- 10 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 79-80, brouillon «F».
- 11 Gibbon, «Remarques critiques sur le nouveau système de chronologie du Chevalier Newton» (Lausanne, 23 janvier 1758), in *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 150-169. Les «Remarques» sont précédées d'un tableau chronologique.
- 12 Gibbon réunit même une bibliographie des contributions de Fréret aux *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (British Library, Add. MS 34, 880, fol. 84-85).
- 13 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 155.
- 14 Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, p. 115-116.
- 15 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 149, brouillon «B».
- 16 Voltaire, *Lettres philosophiques* (1734), éd. Gustave Lanson, Paris, Hachette, 1924³, vol. 2, lettre 17, p. 55-61; *Encyclopédie de Paris*, en ligne sur <<https://encyclopedie.uchicago.edu>>.
- 17 «Lettre de M. L. R. Desh[auterayes] P. R. sur la Chronologie de M. Newton», *Mercure de France*, décembre 1755, vol. 1, p. 165-178; vol. 2, p. 149-168; Sir James Steuart, *Apologie du sentiment de Monsieur le chevalier Newton sur l'ancienne chronologie des Grecs* [etc.], Francfort, Jean Bernard Eichenberg, 1757. Steuart y répond autant à des objections formulées antérieurement qu'à l'article du *Mercure*.
- 18 Nicolas Fréret, *Défense de la chronologie fondée sur les monumens de l'histoire ancienne, contre le système chronologique de M. Newton*, Paris, Durand, 1758.
- 19 Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, p. 131, note.
- 20 Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 1, chap. 7, p. 211-212, n. 59.
- 21 «*Mémoires posthumes* de M. de Cheseaux», in *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 5, p. 48-53.
- 22 Ainsi que le note Gibbon dans son journal le 8 octobre 1763, ils avaient été «fort liés» lors de son premier séjour à Lausanne. Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 84.
- 23 Nicolas Fréret, «Observations sur la *Cyropédie* de Xénophon, seconde partie», in Claude Gros de Boze et alii (éd.), *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature*, Paris, Imprimerie Royale, 1733, t. VII, p. 447-487.
- 24 Gibbon, *The Letters*, t. I, p. 327-339. La réponse de Hurd date la lettre du 29 août.
- 25 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 137, brouillon «B». David M. Low prend cette affirmation au pied de la lettre: *Edward Gibbon (1737-1794)*, London, Chatto & Windus, 1937, p. 52. Patricia B. Craddock est du même avis: *Young Edward Gibbon*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1982, p. 57. Robert Mankin se demande toutefois si, comme il le croit, la reconversion de Gibbon n'était pas en réalité une «apostasie» («Introduction», in Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, p. 5).
- 26 Isaac Newton, *Observations upon the Prophecies of Daniel, and the Apocalypse of St. John*, London, J. Darby and T. Browne, 1733, p. 25.
- 27 Cheseaux entreprit aussi des recherches sur la question délicate de la naissance et de la mort de Jésus. Son étude ne fut toutefois publiée qu'en 1771 en annexe à *De la religion chrétienne*, traduction française d'*Evidences of the Christian Religion*, de Joseph Addison et à d'autres écrits similaires. Gibbon en acquit un exemplaire, quoiqu'il ne soit pas mentionné dans le sommaire de Keynes, *The Library of Edward Gibbon* p. 45. Cet achat laisse penser à un intérêt durable ou ravivé pour Cheseaux.
- 28 Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, *op. cit.*, vol. 2, chap. 43, p. 770-772. Gibbon reconnaît qu'il tire son «modeste savoir» non directement de Newton ou de Halley, mais de l'article «Comète» écrit par d'Alembert pour l'*Encyclopédie*. Les spéculations de Gibbon préfigurent la célèbre vision de Macaulay, qui imagina, dans un lointain futur, un Néo-Zélandais dessinant les ruines de Saint-Paul à Londres (dans son compte rendu de l'ouvrage de Ranke sur l'histoire de la papauté, *Edinburgh Review*, n° 72, 1840, p. 228). L'identification de Halley était cependant erronée. Il n'est plus admis aujourd'hui que la comète de 1680 était la même que les autres de la série supposée.



Jean-Philippe Loys de Cheseaux (1718-1751): humble génie de l'astronomie

Georges Meylan

Le début du XVIII^e siècle voit l'émergence, en astronomie, des travaux fondamentaux d'un noble vaudois, Jean-Philippe Loys de Cheseaux. Son fameux *Traité de la comète*¹, publié en 1744, superbe application de la récente théorie de la gravitation universelle d'Isaac Newton, contient un appendice² dans lequel Loys de Cheseaux énonce pour la première fois une des énigmes les plus subtiles de la cosmologie: le paradoxe du ciel noir la nuit. C'est la portée cosmologique de cette déduction à partir d'une observation, a priori banale, qui rend célèbre encore de nos jours ce grand disciple de Newton et dont les écrits étaient connus d'Edward Gibbon³.

Un enfant prodige, mais de santé fragile

Jean-Philippe Loys de Cheseaux est baptisé le 4 mai 1718 à Lausanne. La peur de voir un enfant décéder avant son baptême pousse la société, alors très croyante, à baptiser les nouveau-nés sitôt après leur naissance. À ce jour, aucune archive ne permet de différencier la date de naissance de celle du baptême de ce futur astronome. Il est donc communément admis que Loys de Cheseaux est né ce 4 mai 1718. L'incertitude sur cette date de naissance illustre une caractéristique générale du personnage: on ne possède que très peu d'informations fiables sur sa vie privée. Seules quelques-unes de ses œuvres scientifiques ont subsisté jusqu'à nos jours⁴.

Jean-Philippe Loys de Cheseaux [fig. 1] est le fils du banneret Paul Loys, seigneur de Cheseaux, et

d'Estienne-Judith de Crousaz. Le village de Cheseaux, alors essentiellement agricole, se situe à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Lausanne. La famille Loys de Cheseaux possède la seigneurie de Cheseaux depuis 1554; elle est vendue en 1769 par Charles, frère cadet de Jean-Philippe, que Gibbon connaît personnellement⁵. Le village possède deux châteaux, tous les deux rénovés au début du XXI^e siècle: celui dit «d'en haut», dont une pierre porte la date de 1593, et l'autre, dit «d'en bas», construit à la fin du XVII^e siècle⁶. La famille partage l'année en habitant alternativement sa maison de la rue de Bourg à Lausanne et ses châteaux de Cheseaux. Elle bénéficie ainsi de la vie intellectuelle stimulante de la capitale vaudoise et du calme bucolique offert par leur campagne.

Enfant prodige, Loys de Cheseaux acquiert avec la plus grande facilité des connaissances étendues sous la direction éclairée de son grand-père maternel, Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750), qui prend en charge l'instruction de son petit-fils dont il perçoit très tôt les talents exceptionnels. Ce grand-père, philosophe et mathématicien, enseigne dès 1700 à l'Académie de Lausanne⁷. Savant réputé, voyageant en Europe, il est en contact avec de nombreuses académies. Grâce aux conseils méthodiques de son grand-père, Loys de Cheseaux apprend, en plus du français, le latin, le grec et l'hébreu, qui sont ses langues favorites. Il étudie également l'arabe, l'allemand et l'anglais. Une fois livré à son goût, Loys de Cheseaux s'intéresse surtout à la géométrie, à l'astronomie et aux mathématiques, sans s'éloigner pour autant de la musique et du dessin qu'il affectionne particulièrement.

Fig. 1. Jean-Pierre Henchoz, *Portrait de Jean-Philippe Loys de Cheseaux*, huile sur toile, 80 x 64.5 cm, 1746. MCBA, inv. 2002-156.

L'enfant précoce se transforme en chercheur créatif qui rédige en 1735, à l'âge de 17 ans, trois essais de physique, l'un sur la dynamique, l'autre sur la force de la poudre à canon et le troisième sur le mouvement de l'air dans la propagation du son, illustrant la variété des intérêts de l'auteur. Avec l'aide de son grand-père, ces trois essais sont publiés à Paris en 1743. Ce témoignage d'une grande maturité intellectuelle engendre des jalousies : certains insinuent que le grand-père a contribué à ces travaux. Ce début de cabale inquiète Jean-Pierre de Crousaz au point que ce dernier publie un démenti formel dans le *Journal helvétique* de mars 1744⁸. La grande réputation du jeune scientifique ne cesse d'augmenter. Par exemple, Jacques Cassini (1667 - 1756), fameux astronome alors directeur de l'Observatoire de Paris, admire la qualité, la précision et la clarté des travaux du jeune Loys de Cheseaux.

De constitution très délicate, ayant tendance à se surmener dans les études qui le passionnent, Loys de Cheseaux tombe gravement malade en 1736, à l'âge de 18 ans. Pendant cinq ans, il ne peut plus travailler régulièrement. On essaie même de lui retirer ses livres afin de le forcer à un repos mental que certains pensent nécessaire. Mais son appétit intellectuel ne faiblit pas et finalement, de guerre lasse, ses chers livres lui sont rendus.

Vers une grande maturité et notoriété scientifique

Jean-Philippe Loys de Cheseaux devient un brillant théoricien doublé d'un excellent observateur. Il fait construire en 1736, dans le domaine de la famille situé à Cheseaux, un observatoire, probablement le premier de Suisse occidentale, qui comporte, entre autres instruments, une lunette d'environ trois mètres de long. On ne connaît pas le lieu exact de cet observatoire dont il ne reste plus aucune trace ni instrument.

Les trois essais de physique ne constituent qu'un début. Grand avocat de la théorie de la gravitation newtonienne, Loys de Cheseaux invente de nouvelles méthodes de calcul, plus précises, plus rapides, qui forcent l'admiration de tous les spécialistes d'alors. Il écrit en 1735 un ouvrage sur les satellites des planètes, de Saturne en particulier.

Son plus grand succès, qui lui procure une notoriété européenne immédiate, est le fameux *Traité de la comète*, publié à Lausanne en 1744 [fig. 2 et 3]. C'est pour lui l'occasion de prouver et célébrer la véracité de la théorie newtonienne de la gravitation universelle qu'il trouve en parfaite conformité avec ses observations et ses calculs.

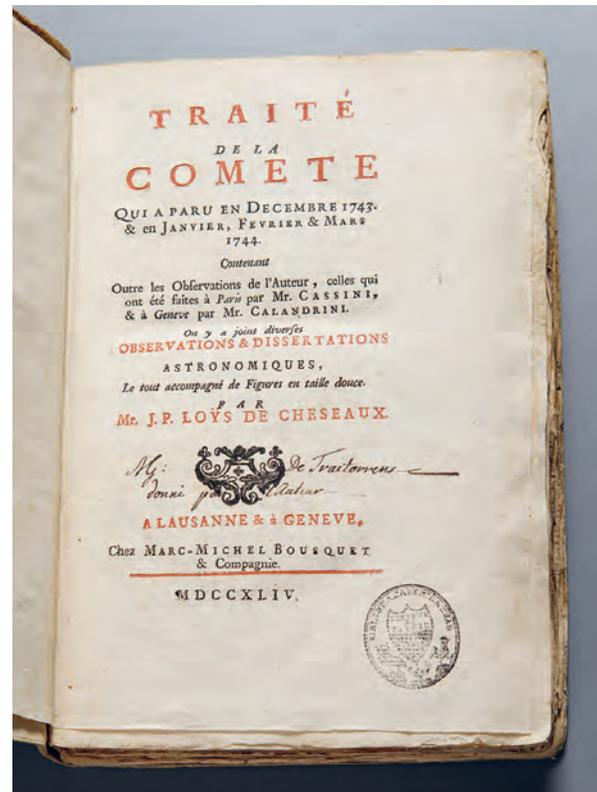


Fig. 2. Jean-Philippe Loys de Cheseaux, *Traité de la comète*, Lausanne; Genève, Marc-Michel Bousquet, 1744. BCUL, cote 10 769/1.

La qualité de son travail et l'admiration qu'elle suscite le désignent aussitôt astronome éponyme de cette fameuse comète, sans avoir jamais recherché cette notoriété méritée. Il écrit en 1748 les *Nouvelles méthodes permettant de calculer la position des orbites des comètes ou de résoudre le problème des trajectoires cométiques*. Enfin, trois ans après son décès, à l'initiative de son père Paul et de son frère Charles, 14 articles sont publiés en 1754 sous le titre générique *Mémoires posthumes de Monsieur Jean-Philippe Loys de Cheseaux sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*⁹. Il existe également des mentions de travaux dont les manuscrits ont malheureusement disparu, tels que *Précis du système newtonien*, *Réformation du calendrier* et *Catalogue des nébuleuses*. Ce catalogue de nébuleuses, premier du genre, représente une initiative très originale. D'apparence diffuse, les nouvelles comètes engendrent de fréquentes confusions avec d'autres objets célestes également diffus, tels que les nuages de gaz, les amas globulaires et les autres galaxies proches de la nôtre.

Ces confusions sont la source de nombreuses et régulières fausses découvertes de comètes. Loys de Cheseaux établit en 1742 un catalogue de 21 nébuleuses, dont 8 découvertes par lui. Cette liste permet à tout observateur une comparaison immédiate et prévient toute confusion. Malheureusement perdu, ce travail représente une belle préfiguration du catalogue de Charles Messier (1730 - 1817) établi de 1771 à 1781 et contenant 110 objets d'apparences nébulaires.

L'astronome lausannois, connu et reconnu dans l'Europe entière, est célébré par toute la communauté scientifique d'alors comme un des plus brillants scientifiques de son temps. Une preuve de cette reconnaissance est donnée par le fait qu'il accède au statut de membre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg, de la Société Royale de Londres, et des Académies de Stockholm et de Göttingen, ainsi qu'à celui de membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il se voit même offrir par l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg la direction de son observatoire de Pulkovo. Conscient de sa santé délicate, il décline cette offre flatteuse.

L'idée moderne d'un génie solitaire

Il semble évident, à toute personne douée d'un peu de bon sens, que le ciel est noir la nuit. Loys de Cheseaux possède le génie de comprendre que cette observation n'est, contrairement à l'intuition, pas du tout immédiate. Grâce à sa prose d'une clarté limpide, il est le premier à exposer clairement son raisonnement mathématique dans le deuxième appendice¹⁰ de son livre du *Traité de la comète*.

Durant cette première moitié du XVIII^e siècle, il est communément admis, de façon autant philosophique que scientifique, que l'Univers est de taille infinie, qu'il est homogène et isotrope, c'est-à-dire que le nombre d'étoiles par unité de volume est en moyenne partout constant, et que l'Univers est stationnaire, c'est-à-dire que, macroscopiquement, il ne varie pas en densité avec le temps. Loys de Cheseaux suppose aussi que la luminosité intrinsèque des étoiles est, en moyenne, la même. Il considère la Terre entourée de coquilles sphériques et concentriques, de même épaisseur : quelques équations simples montrent que pour deux coquilles consécutives observées de la Terre, la perte de l'intensité lumineuse provenant des étoiles de la coquille la plus éloignée par rapport à la plus proche est exactement compensée par l'augmentation du volume de la coquille la plus éloignée par rapport à la plus proche. Ainsi, les contributions lumineuses observées de la Terre sont égales pour les deux coquilles. Ceci est vrai

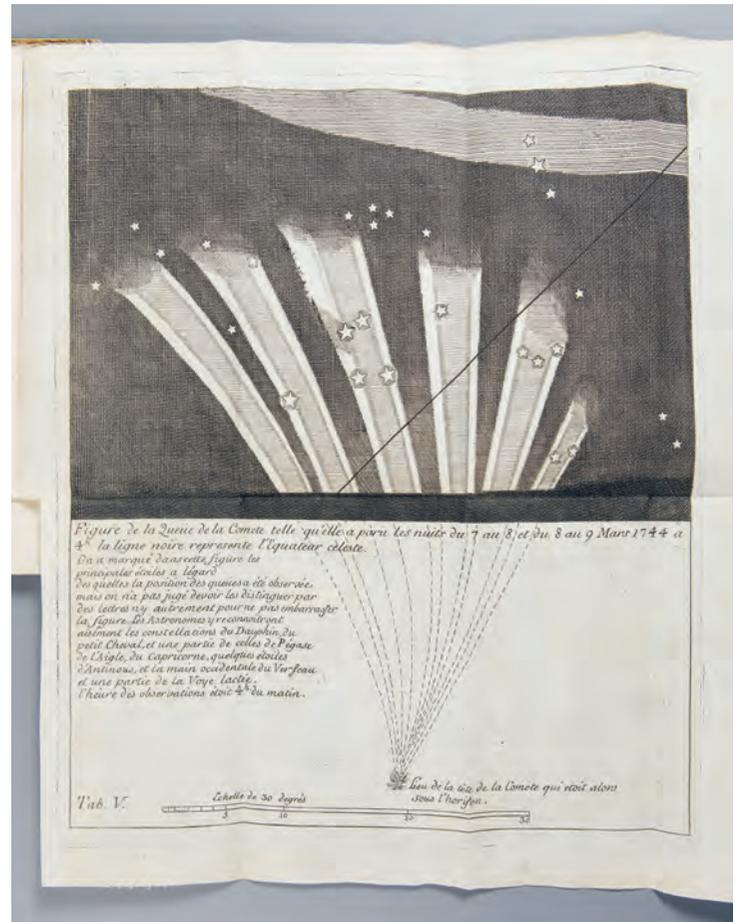


Fig. 3. « Figure de la queue de la Comète telle qu'elle a paru les nuits du 7 au 8 et du 8 au 9 Mars 1744 à 4h », tirée du *Traité de la comète* de Jean-Philippe Loys de Cheseaux (1744, vol. 2). BCUL, cote 10 769/2.

pour toutes les autres coquilles concentriques. L'Univers étant supposé infini, la somme des contributions lumineuses, égales pour chaque coquille, provenant de cette suite infinie de coquilles devrait être infinie : le ciel durant la nuit devrait être aussi brillant que la surface du Soleil le jour. Ce n'est manifestement pas le cas. Où l'erreur se cache-t-elle? Loys de Cheseaux propose une solution (intelligente mais fautive) impliquant des quantités importantes de poussières interstellaires atténuant la transmission de la lumière. Il faudra attendre le XX^e siècle et l'avènement de la cosmologie relativiste (1917) basée sur la relativité générale d'Albert Einstein (1915), ainsi que la compréhension de l'évolution stellaire et de l'âge fini des étoiles (1940-1950) pour enfin résoudre cette énigme. Loys de Cheseaux

publie ce paradoxe en 1744 et Heinrich Olbers, de façon indépendante, en 1826. De nos jours, ce problème est communément appelé le paradoxe d'Olbers, alors que la dénomination de Cheseaux - Olbers serait plus équitable.

Loys de Cheseaux aime parler science au public de la région lausannoise. Il s'adresse par exemple aux paysans relativement peu cultivés de la région de Cheseaux qu'il invite dans son observatoire. Il donne également des conférences dans des cercles fréquentés par des lettrés et des nobles étrangers résidant à Lausanne, tels que la Société littéraire de Monsieur le comte de la Lippe, société fondée en 1742 et dissoute en 1747¹¹. Grâce aux comptes rendus conservés de cette société, on sait que Loys de Cheseaux y présente trois conférences : le 23 février 1743, il répond à la question de « L'influence de l'exemple » ; le 28 mars 1744, il présente son *Traité de la comète*, qui est sur le point d'être publié ; et le 18 avril 1744, il disserte au sujet « De la dévotion [...] et des moyens de distinguer la vraie de la fausse »¹². Les interventions du savant illustrent combien science et morale étaient encore étroitement liées.

En 1751, il effectue un voyage à Paris. Quelques semaines après son arrivée dans la capitale française, il est frappé d'une maladie dont il ne se relèvera pas. Après

huit jours de souffrances supportées avec résignation, aidé par sa foi chrétienne, il décède le 30 novembre 1751 à l'âge de 33 ans. Le lieu de sa sépulture demeure à ce jour inconnu. Deux éloges anonymes sont publiés à la suite de son décès, en 1752 et 1754¹³. Il ressort de ces deux textes un portrait psychologique de Jean-Philippe Loys de Cheseaux qui corrobore l'impression émergeant de son portrait [fig. 1] : douceur, calme, avec un regard attentif, sans aucune forme ni d'arrogance, ni d'agressivité. Ses amis et collègues le décrivent comme une personne douce, modeste, pondérée dans tous ses jugements, très attachée à sa famille et à la religion.

La perte prématurée de ce génie de la science affecte profondément sa famille, mais aussi tout le milieu astronomique européen au sein duquel Loys de Cheseaux comptait de nombreux amis et collègues. Sa vie relativement brève lui a néanmoins permis d'avoir un impact scientifique significatif et reconnu, de son vivant déjà, par tous ses pairs. Un hommage implicite lui a d'ailleurs été rendu par le choix de faire figurer son portrait parmi ceux des professeurs de l'Académie de Lausanne, bien qu'il n'ait pas bénéficié de liens formels avec elle et qu'il n'y ait jamais enseigné¹⁴.

1 Jean-Philippe Loys de Cheseaux, *Traité de la comète*, Lausanne & Genève, Marc-Michel Bousquet, 1744.
 2 *Id.*, Appendice II, p. 223-229.
 3 Voir la contribution de Frederick Lock, « Gibbon, Newton et Cheseaux », dans ce volume.
 4 Sur son parcours biographique, voir Maurice Paschoud, « L'astronome vaudois Jean-Philippe Loys de Cheseaux », *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, n° 49, 1913, p. 141-164, en ligne sur *e-periodica*.
 5 Gibbon écrit de lui en 1763 : « Mon ami de Cheseaux est venu passer le jour et souper chez moi. C'est un très excellent jeune homme avec qui j'ai été fort lié dans mon premier voyage [1753-1758], mais qui n'atteindra jamais à la réputation de son frère. Comme Boileau étoit plutôt ami de la vertu, que vertueux, de Cheseaux est plutôt ami de la Science qu'un Savant. » Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 84, 8 octobre 1763.
 6 Il sera agrandi en 1770-1771 par son nouveau propriétaire, Marc de Boutes de Verdun. Voir Béatrice Lovis,

« De l'astronome à l'agronome : le château de Cheseaux et ses propriétaires au XVIII^e siècle », *Trouvailles Lumières.Lausanne*, n° 5, décembre 2015, <<https://lumières.unil.ch/publications/trouvailles/5/>>.
 7 L'affaire de la *Formula Consensus* l'obligera à quitter l'institution entre 1723 et 1738. Il devient le précepteur du prince Frédéric II de Hesse-Cassel de 1726 à 1733. Voir Marc Kiener, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2005, p. 186-189.
 8 Jean-Pierre de Crousaz, « Nouvelles Littéraires Lausanne », *Journal helvétique*, mars 1744, p. 297.
 9 Jean-Philippe Loys de Cheseaux, *Remarques historiques, chronologiques et astronomiques sur quelques endroits du Livre de Daniel*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1754, p. 1-152.
 10 Dans le même appendice, Loys de Cheseaux présente la première estimation satisfaisante de la distance d'étoiles proches. Il détermine la distance de Proxima du Centaure, l'étoile la plus proche de notre Soleil,

égale à $3,6 \times 10^{13}$ km = 1.17 parsec, alors que la valeur moderne vaut 1.30 parsec. Un parsec équivaut à 3,26 années-lumière.
 11 Sur cette société, voir *Lumières.Lausanne*, projet « Société du comte de la Lippe (1742-1747) », Université de Lausanne, <<https://lumières.unil.ch/projets/lippe>>.
 12 BCUL, 2S 1386/2. L'ensemble de ces interventions sont transcrites sur *Lumières.Lausanne*.
 13 Anonyme, « Éloge historique de feu Monsieur de Cheseaux », *Journal helvétique*, mars 1752, p. 243-270 ; *Éloge de Monsieur de Cheseaux, lu à Paris [en 1753] dans une société de ses amis*, [s.l.], [s.n.], 1753. Cette brochure de 25 pages inclut une dédicace à la mère de Jean-Philippe (exemplaire conservé à la BCUL). L'éloge est repris dans *La Nouvelle Bigarure*, mars 1754, p. 132-148.
 14 Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, *Les Portraits professoraux de la salle du Sénat, Palais de Rumine*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, p. 50-51.

HISTORIA Die Wissenschaft der Historien



Die Geschichten weisen uns das Wesen aller Zeiten,
 In welche Gottes Wort uns kam am besten leiten,
 Das selbig steigt hinauf zum Ursprung aller ding,
 Und zeigt wie Gott aus nichts das was wir sehen bring.
 Bald auf den Sündflus hin fangt Amrod an regieren,
 Der legt das Fundament zu Daniels vier Thieren,
 In denen figurirt die größte Reich der Welt,
 Ihr Ordnung, Macht und Zwalt uns werden vorgestellt.

In der Histori nun ein jeder Stand die Pflichten
 Erlehrt, nach denen Er sein thun recht könne richten,
 In Weis- und Wehr- und Tugend auch hat sie disen Nutz,
 Das alle Jugend sich begibt in ihren Schutz.
 Durch tausend Beyspil sie lehrt Gott im Himmel ehren,
 Auch wie die Wort und Werck fürsichtig anzusehern.
 Der Kunst- und Tugend liebenden Jugend ab der Bürgerlichen
 Bibliothec am Neuen Jahr-Tag verehrt Anno 1700.

Johannes Meyerus fecit.

Johannes Meyer, «*Historia: Die Wissenschaft der Historien*», eau-forte, 14.4 x 24.7 cm, 1700. ZBZ-GS, cote AZZ 17:59.

Cette gravure de Johannes Meyer le Jeune (1655-1712) résume la manière dont les sciences historiques étaient comprises au début du XVIII^e siècle. L'allégorie de l'Histoire, en tant que *magistra vitae*, enseigne les vertus nécessaires à la vie civique, tandis que les bêtes bibliques de la prophétie de Daniel émergeant de l'océan signalent les quatre périodes historiques jusqu'au retour du Christ. La gravure a été offerte à la jeunesse de Zurich comme cadeau de Nouvel An en 1700. (bk)

Alexandre César Chavannes et sa « Science générale de l'homme »

Christian Grosse

Figure intellectuelle des Lumières romandes de la fin du XVIII^e siècle, Alexandre César Chavannes (1731-1800), professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, est un acteur central de l'émergence de l'anthropologie comme forme de savoir autonome et de portée générale. Son approche de l'anthropologie est le fruit d'un mûrissement long sans doute de trois ou quatre décennies, qui l'a conduit à l'élaboration de nouvelles méthodes pédagogiques exposées

dans son *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle*, publié en 1787 à Lausanne. Le programme d'éducation qu'il y formule prend appui sur l'anthropologie, désignée comme « science générale de l'homme », pour structurer les connaissances et accorder les progrès de l'instruction avec la formation « naturelle » des idées chez l'homme. Ses réflexions se situent dans le prolongement d'une mutation des « sciences de l'homme »



au siècle des Lumières. Traditionnellement divisées en science de l'âme, d'une part, et anatomie, de l'autre, les « sciences de l'homme » sont désormais réunies et se définissent comme une « anthropologie ».

L'entreprise anthropologique du théologien vaudois se déploie principalement en deux étapes. Dans son *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle* (1787), il définit cette « nouvelle science » par les termes d'« anthropologie » ou « science générale de l'homme » et en décrit la structure. Héritier d'une tradition romande de réflexion pédagogique qui traverse tout le XVIII^e siècle, de Jean-Pierre de Crousaz à Jean-Jacques Rousseau, Chavannes est soucieux de donner une forme systématique aux connaissances qu'il transmet dans son enseignement. Il pense alors l'anthropologie comme un outil propre à organiser le savoir et à déterminer la forme de sa transmission de manière à ce qu'elle épouse la construction naturelle des connaissances chez l'homme. En 1788, Chavannes fait paraître une *Anthropologie ou science générale de l'homme pour servir d'introduction à l'étude de la Philosophie et des Langues, et de guide dans le plan d'éducation intellectuelle*, qui se présente comme une description détaillée de la table des matières d'un manuscrit beaucoup plus étendu, composé de quinze volumes. Le manuscrit conservé ne compte en réalité aujourd'hui que treize volumes¹ [fig. 1].

Cette *Anthropologie* n'a jamais été publiée, sans doute pour des raisons financières et conjoncturelles. L'importance de l'entreprise dépassait les moyens financiers dont Chavannes pouvait disposer. De plus, les bouleversements engendrés par la Révolution française ont privé l'ouvrage de son espace de réception potentiel. À la mort de l'auteur, c'est César Chavannes-Bugnon

qui entre en possession des manuscrits de son oncle. Au début du XIX^e siècle, Samuel Clavel de Brenles, un autre neveu de Chavannes, tente en vain d'intéresser Joseph-Marie de Gérando, membre de la Société des observateurs de l'homme, au projet de publication de l'*Anthropologie*. Durant la même période, un troisième neveu, Daniel-Alexandre Chavannes, formule également le projet de faire connaître les écrits de son oncle. Le dépôt du manuscrit à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne intervient selon les catalogues entre 1856 et 1886.

Bien que cette œuvre soit demeurée à l'état de manuscrit, il s'agit là, à n'en pas douter, de l'un des textes majeurs du XVIII^e siècle consacré spécifiquement à l'anthropologie, non seulement par son ampleur, mais aussi par l'ambition intellectuelle qui le nourrit. Achevé à la veille de la Révolution française, il est à la fois le fruit des ambitions encyclopédiques du siècle des Lumières et une tentative de les dépasser, en offrant une synthèse structurée autour du concept d'anthropologie. De ce point de vue, le vaste ensemble pensé par Chavannes se distingue, par son caractère cohérent et systématique, des entreprises encyclopédiques, qui s'organisaient en une multitude d'entrées classées par ordre alphabétique et structurées en un second temps par « l'arbre de la connaissance ». Avec l'œuvre de Gibbon, il partage le souci de l'historicisation. Dès l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*, Chavannes donne en effet à l'anthropologie la mission de construire « une histoire philosophique de l'esprit humain, et de ses progrès successifs »². Mais, à la différence de Gibbon, comme l'indique assez nettement ce programme, c'est davantage en philosophe qu'en historien qu'il s'efforce de reconstituer ce qu'il appelle, à la manière de Condorcet, « le vrai tableau de la marche de l'esprit humain »³.

< Fig. 1. Alexandre César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme*, Lausanne, 1750-1788. BCUL, cote A 909/1

1 Depuis 2015, ces volumes sont progressivement transcrits en ligne sur la plateforme *Lumières. Lausanne* (<<https://lumières.unil.ch/projets/chavannes>>). Le manuscrit fait l'objet d'un projet scientifique dirigé par nos soins depuis 2019 et soutenu par le Fonds national suisse.

2 Alexandre César Chavannes, *Essai sur l'éducation intellectuelle, avec le projet d'une science nouvelle*, Lausanne, Isaac Hignou et Comp., 1787, p. 72.

3 *Id.*, p. 73.

« J'ai eu beaucoup à faire cet hiver, et la plus ennuyeuse besogne du monde : si je l'avais continuée encore pour deux mois elle m'aurait entièrement hébété. Elle consistait à extraire différents livres d'histoire dont j'aurai besoin pour la suite. L'histoire d'Allemagne, qui est un vrai chaos pour la multitude des détails dans lesquels il faut entrer pour bien la connaître, m'a pris beaucoup de temps, mais enfin j'en suis venu à bout à peu près aussi vite que je m'étais proposé. Je me suis adonné à l'anglais pendant quelques heures de la semaine, et quoique je n'y sois pas encore un assez habile homme pour lire Shakespeare sans dictionnaire, je me suis cependant mis en état de lire couramment les livres prosaïques, et même quelques poètes. Vous n'imaginerez pas le plaisir infini que j'ai eu à la lecture de l'ouvrage de Mr Gibbon : voilà, je pense, comment il faut écrire l'histoire pour la rendre ce qu'elle doit être, une philosophie pratique ; et voilà comme avaient fait Thucydide, Xénophon et surtout Tacite qui étaient demeurés inimitables jusqu'à Mrs Hume, Robertson & Gibbon et à quelques autres. »

Gibbon dans l'éducation du futur Alexandre I^{er} de Russie

Matthieu Clément



Fig. 1. Jacques-Augustin Pajou, *Portrait de Frédéric-César de La Harpe*, huile sur toile, 60.5 x 50.3 cm, 1803. MHL, inv. I.164.Harpe FreCe.1.

C'est à Saint-Pétersbourg, l'été 1784, que Frédéric-César de La Harpe découvre Gibbon. Avocat, lecteur enthousiaste d'ouvrages historiques et politiques qu'il annote abondamment, le Vaudois est en passe de devenir le précepteur du futur tsar Alexandre I^{er} et de son frère Constantin¹. Le plan d'éducation pour Alexandre rédigé à l'intention de l'impératrice Catherine II inclut le *Decline and Fall* qui figure en bonne place. Si la bibliothèque d'étude du tsar contient la série complète des volumes publiés en français et en anglais, La Harpe y est certainement pour quelque chose. Enthousiasmé par l'« excellent ouvrage » d'Edward Gibbon, qui l'a « charmé et

enthousiasmé au-delà de toute expression », il exhorte aussi de façon répétée ses amis à se plonger dans sa lecture².

Parmi les branches que le Vaudois est chargé d'enseigner (l'histoire et la géographie, suivies des mathématiques et, plus tard, d'une – trop brève – initiation aux belles-lettres et à la philosophie), l'histoire occupe une place centrale. De tous les ouvrages lus par le précepteur avec son élève, plus de la moitié sont historiques³. « Tout citoyen qui se destine à être utile à son pays dans le maniement des affaires publiques doit étudier l'histoire ; à plus forte raison doit-elle être l'étude d'un prince », souligne La Harpe dans son plan d'éducation⁴. Il suit en cela de nombreux précepteurs princiers et auteurs de traités d'éducation princière, mettant comme eux l'accent sur l'histoire ancienne⁵.

Les rapports sur les progrès de son élève adressés régulièrement par le précepteur à son supérieur, dans lesquels il met en avant sa pratique pédagogique, attestent du rôle important dévolu au *Decline and Fall*. « [L]ouvrage de Gibbon a été mon guide principal pour l'histoire des empereurs », relève ainsi La Harpe dans le mémoire qui couvre les cinq premières années de son enseignement⁶. Cette période de l'histoire romaine offre au précepteur une foule de figures de souverains exemplaires à soumettre au tribunal de l'histoire avec, à l'instar de Gibbon, une préférence pour les Antonins, dynastie d'empereurs qui ont su exercer un pouvoir autoritaire mais éclairé. C'est aussi un laboratoire d'idées pour tout empire confronté à des questions de paix et d'unité territoriale : le parallèle avec la Rome impériale se révèle particulièrement pertinent pour un futur monarque de Russie, dont l'étendue extrême et la diversité de ses populations rendent l'administration (et *a fortiori* les réformes) ardue. La thèse centrale de Gibbon d'une chute de l'empire causée par l'affaiblissement graduel de la vertu civique romaine convient parfaitement au projet pédagogique et politique de La Harpe, qui souhaite éduquer le grand-duc en citoyen éclairé et l'abreuve dès son plus jeune âge d'*exempla* tirés des premiers temps de la République. De même, la critique gibbonienne de la place qu'occupait la religion chrétienne au Moyen Âge trouve un écho très

ce propos que La Harpe ne recherche pas l'histoire philosophique (par opposition aux histoires érudites, aux abrégés ou aux chroniques) du côté des historiens français, dans une cour russe qui a pourtant en partie les yeux tournés vers la France, mais bien chez les historiens britanniques. Ainsi, en dehors de Gibbon, La Harpe marque également une préférence pour John Gillies et Adam Ferguson¹¹.

En 1791, La Harpe interrompt la lecture de Gibbon avec son élève, les volumes suivants n'ayant pas encore paru en français. Mais il trouve bientôt la parade: il passe à des exercices de traduction. Alexandre traduit un chapitre du tome IX du *Decline and Fall*, recopiant et améliorant plusieurs fois son texte suite aux corrections de La Harpe¹². Lorsque son précepteur le quitte, quatre ans plus tard, Gibbon figure en bonne place dans la longue liste d'ouvrages que La Harpe recommande à Alexandre. L'historien anglais est cité à quatre reprises en tant que référence majeure pour l'histoire de Rome, de l'Empire au Moyen Âge¹³. Enfin, dans la correspondance qu'il entretiendra avec lui, La Harpe encourage son ancien élève à poursuivre la lecture de l'ouvrage de Gibbon au fil de sa publication en français, dont il l'informe au fur et à mesure. Plus tard, alors que sa correspondance joue le rôle de tuteur à distance pour le jeune monarque, le Vaudois mobilise Gibbon aux

côtés d'illustres historiens antiques comme antidote au découragement face à la corruption de la cour ou à la lenteur des réformes :

Ces images, Sire, vous diront bien des choses. Plutarque, Polybe, Tacite, Thucydide et Gibbon pourront de temps en temps interrompre vos occupations, en vous donnant de nouvelles forces. On retrempe son âme en conversant avec les grands hommes, et rien n'inspire plus de courage que lorsqu'on les voit aux prises avec les obstacles et les périls. Vous devez beaucoup à ces personnages; conversez, Sire, dans le silence de votre cabinet, avec ce qui nous reste d'eux.¹⁴

Des lectures historiques commencées lorsque son élève avait 7 ans aux conseils à l'attention du jeune monarque, le projet de La Harpe d'éduquer un futur empereur citoyen et éclairé a permis au futur Alexandre I^{er} de Russie d'être un lecteur assidu et traducteur d'un *best-seller* brûlant d'actualité et discuté dans toute l'Europe.

1 Sur Frédéric-César de La Harpe (1754-1838) et ses activités de précepteur à la cour de Russie, voir le projet « La Harpe et la Russie (1783-1795) », dir. Danièle Tosato-Rigo, en ligne sur *Lumières. Lausanne*, version du 3 juillet 2019.

2 Lettre de Frédéric-César de La Harpe à Henri Monod, [juillet 1784], cote BCUL, Fonds La Harpe, IS 1918, H33, 103. Voir également ses lettres à Henri Monod, 12 novembre 1784 (BCUL, IS 1918, H33, 105), à Jean-Marc-Louis Favre, 8 août 1785 (BCUL, IS 1918, H20, 9) et à Henri Polier, 18 août 1787 (ACV, P René Monod 507).

3 Les rapports de La Harpe à son supérieur l'attestent. Voir les cotes BCUL, IS 1918, H42, 2-7.

4 Frédéric-César de La Harpe, « 1^{er} Mémoire remis à N. I. Saltykov », 10 juin 1784, cote BCUL, IS 1918, H 42, 1.

5 Voir par exemple Chantal Grell, « De l'Antiquité aux temps modernes: l'histoire « utile » aux princes de France

au siècle des Lumières », in Marc-André Bernier (éd.), *Parallèle des Anciens et des Modernes. Rhétorique, histoire et esthétique au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2014, p. 79-102.

6 La Harpe, « Mémoire à N. I. Saltykov », 31 mars 1789, cote BCUL, IS 1918, H42, 6.

7 Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Petersbourg), Fonds Ermitage [Эрмитажное собрание], fol. 885, 574/6 et 574/8.

8 Lettre de La Harpe à Henri Monod, [juillet 1784], cote BCUL, IS 1918, H33, 103.

9 La Harpe, « Mémoire à N. I. Saltykov », 28 décembre 1790, cote BCUL, IS 1918, H42, 3.

10 Karen O'Brien, « Introduction », in Karen O'Brien et Brian Young (dir.), *The Cambridge Companion to Edward Gibbon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 10.

11 Il s'agit en particulier de l'*History of Ancient Greece, its Colonies and*

Conquests (1786) du premier, et de *The History of the Progress and Termination of the Roman Republic* (1783) du second.

12 Ces exercices de traduction sont conservés au Palais de Pavlovsk (cote 746).

13 Jean-Charles Biaudet et Françoise Nicod (éd.), *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, t. I (1785-1802), p. 111-139.

14 Lettre de La Harpe à Alexandre I^{er}, 24 avril 1802, in *id.*, p. 590.